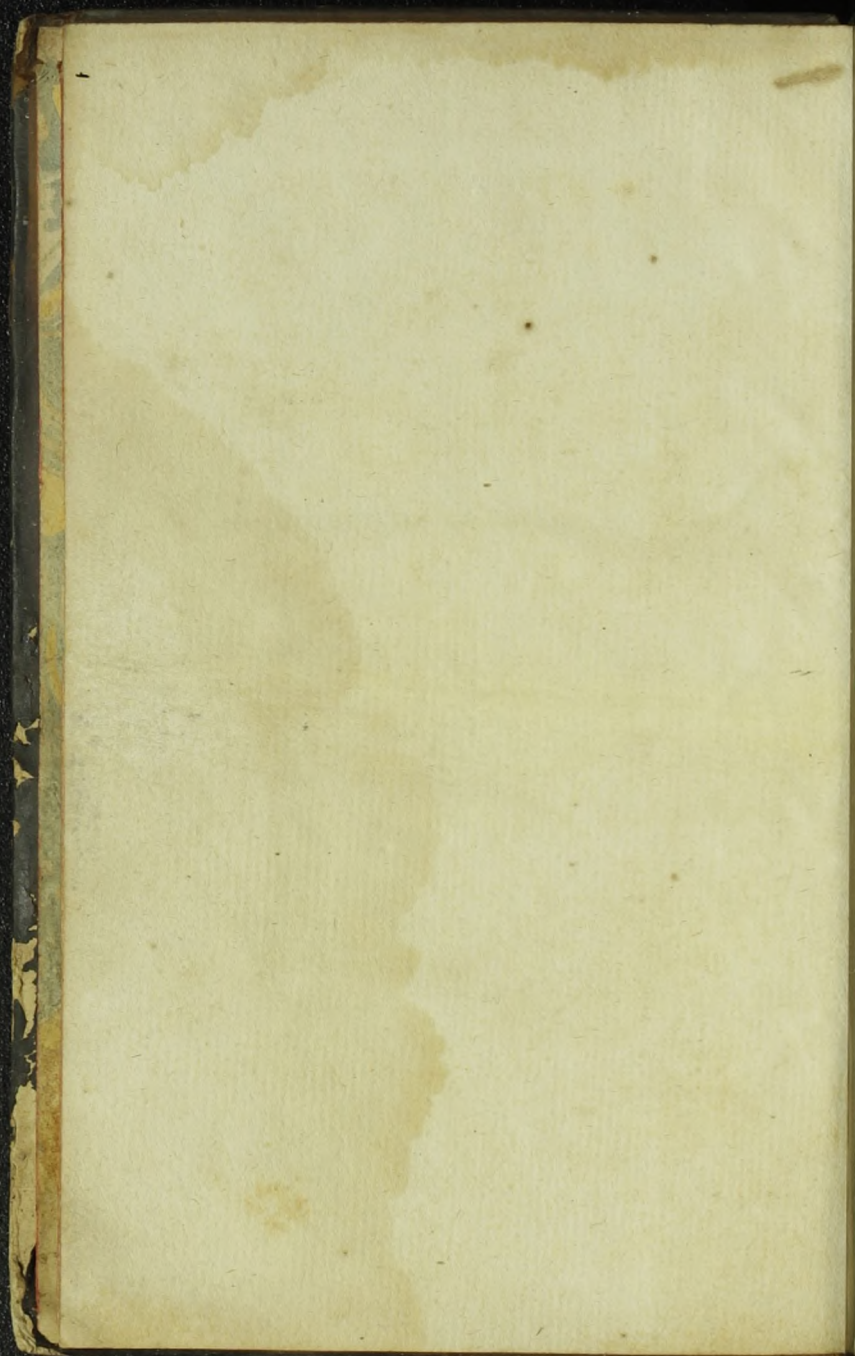


3001





LES
MŒURS
DES
ISRAÉLITES.



LES

MORS

DES

ISRAELITES

LES
MŒURS
DES
ISRAÉLITES.

PAR M. L'ABBE' FLEURY,
*Prêtre, Prieur d'Argenteuil, Confesseur
du Roi.*

NOUVELLE EDITION.



A PARIS,

Chez JEAN-THOMAS HERISSANT, rue Saint
Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

UNION A MUNICIPALE
ORIGINES LESSA

Combo N°

MUSEU LITERARIU

THE GREAT

LIBRARY

OF THE

UNIVERSITY OF

OXFORD

NO. 1234

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850

1850



TABLE

DES TITRES.

- I. **D**ESSEIN de ce *Traité*.
- II. *Premiere Partie. Patriarches. Leur Noblesse.*
- III. *Leurs biens & leurs occupations.*
- IV. *Leur frugalité.*
- V. *Seconde Partie. Israélites. Leur Noblesse.*
- VI. *Leurs occupations. Agriculture.*
- VII. *Qualité de la Terre Sainte, & sa fertilité.*
- VIII. *Biens des Israélites.*
- IX. *Arts & Métiers.*
- X. *Leurs Habits.*

vj T A B L E

- XI. *Leurs meubles & leurs mai-
sons.*
- XII. *Leur nourriture.*
- XIII. *Purifications.*
- XIV. *Mariages. Femmes.*
- XV. *Education des Enfans. Exer-
cices. Etude.*
- XVI. *Politesse des Israélites.*
- XVII. *Plaisirs.*
- XVIII. *Deuil.*
- XIX. *Funérailles.*
- XX. *Religions.*
- XXI. *Jeûnes. Vœux.*
- XXII. *Prophètes.*
- XXII. *Idolâtrie.*
- XXIII. *Etat politique. Liberté.
Puissance domestique.*
- XXIV. *Autorité des Viellards.*
- XXV. *Administration de la Ju-
stice. Porte.*
- XXVI. *Guerre.*

DES TITRES. vij

XXVII. *Rois.*

XXVIII. *Troisième Partie:*

Juifs. Captivité.

XXIX. *Retour des Juifs, & leur
état sous les Perses.*

XXX. *Etat des Juifs sous les
Macédoniens.*

XXXI. *Regne des Assamonéens.*

XXXII. *Mœurs des Juifs des
des derniers tems.*

XXXIII. *Seètes & superstitions.*

XXXIV. *Vrais Israélites.*

Fin de la Table.

LES



LES
MŒURS
DES
ISRAÉLITES.

LE peuple que Dieu avoit choisi pour conserver la véritable Religion jusques à la prédication de l'Évangile, est une excellent modele de la vie humaine la plus conforme à la nature. Nous voyons dans ses mœurs les manieres les plus raisonnables de subsister, de s'occuper, de vivre en société;

I.
DESSEIN
DE C.
TRAITE'

nous y pouvons apprendre non-seulement la morale , mais encore l'œconomie & la politique.

Cependant ces mœurs sont si différentes des nôtres , que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Israélites ni ces titres de noblesse , ni cette multitude d'offices , ni cette diversité de conditions , qui se trouve parmi nous : ce ne sont que des Laboureurs & des Bergers ; tous travaillant de leurs mains , tous mariés , & comptant pour un grand bien la multitude des enfans. Les distinctions des viandes & d'animaux mondes & immondes , & les fréquentes purifications , nous paroissent des cérémonies incommodes : les sacrifices sanglans nous dégoutent. Nous voyons d'ailleurs que ce peu-

DES ISRAÉLITES. 3

ple étoit enclin à l'idolâtrie : que l'Écriture à ce sujet lui reproche souvent son indocilité, & la dureté de son cœur : que les Peres de l'Église le traitent de grossier & de charnel. Tout cela joint à un préjugé confus, que ce qui est le plus ancien, est toujours le plus imparfait, nous persuade aisément que ces hommes étoient brutaux, & ignorans, & que leurs mœurs sont plus méprisables qu'admirables.

De-là vient en partie que les saintes Écritures, surtout celles de l'ancien Testament, sont si peu lûes, ou avec si peu de fruit. Les bons Chrétiens, qui ne se sont pas encore défaits de ces préjugés, sont rebutés par cet extérieur des mœurs étrangères. Ils attribuent tout sans distinction, à l'imperfection de

4 LES MŒURS

l'ancienne Loi , ou croient que sous cette écorce , sont cachés des mystères, qu'ils n'entendent pas. Ceux qui n'ont pas assez de foi & de droiture de cœur , sont tentés , sur ces apparences , de mépriser l'Ecriture même , qui leur paroît remplie de choses basses ; ou bien ils en tirent de mauvaises conséquences , pour autoriser leurs crimes.

Mais quand on compare les mœurs des Israélites avec celles des Romains , des Grecs , des Egyptiens , & des autres peuples de l'antiquité , que nous estimons le plus , ces préventions s'évanouissent. On voit qu'il y a une noble simplicité , meilleure que tous les raffinemens ; que les Israélites avoient tout ce qui étoit bon dans les mœurs des autres peuples de

DES ISRAÉLITES. §

leur tems ; mais qu'ils étoient exempts de la plupart de leurs défauts , & qu'ils avoient sur eux l'avantage incomparable de ſçavoir où doit ſe rapporter toute la conduite de la vie , puifqu'ils connoiſſoient la vraie Religion , qui eſt le fondement de la morale.

On apprend alors à diſtinguer , dans ce que leurs mœurs ont de choquant pour nous , ce qui eſt effectivement blâmable ; ce qui vient de la ſeule diſtance des tems & des lieux , étant de foi indifférent ; & ce qui étant bon de foi , ne nous déplâit que par la corruption de nos mœurs. Car une grande partie de la différence qu'il y a entre eux & nous , ne vient pas de ce que nous ſommes plus éclairés par le Chriſtianisme ; mais de ce que nous ſom-

6 LES MŒURS

mes moins raisonnables. Ce n'est pas le Christianisme qui a introduit cette grande inégalité de conditions , ce mépris du travail , cet amour du jeu , cette autorité des femmes & des jeunes gens , cette aversion de la vie simple & frugale qui nous rend si différens des Anciens. De ces Pasteurs & de ces Laboureurs , que nous voyons dans leurs Histoires , chez qui l'argent étoit de si peu d'usage , & les grandes fortunes si rares ; on en eût fait plus aisément de bons Chrétiens , que de nos Courtisans , de nos Praticiens , de nos Financiers , & de tant de gens qui passent leur vie dans une pauvreté oisive & inquiète. C'est ce qui paroîtra mieux par le portrait que je ferai des mœurs des Chrétiens , après avoir décrit celles des Israélites.

Au reste, je ne prétends point ici faire un panégyrique, mais une Relation très-simple; comme celles des voyageurs, qui ont vû des pais fort éloignés. Je prétends donner pour bon, ce qui est bon: pour mauvais, ce qui est mauvais, pour indifférent, ce qui est indifférent. Je demande seulement que le Lecteur se défasse de toutes sortes de préventions, pour ne juger de ces mœurs que par le bon sens, & par la droite raison. Je le prie de quitter les idées particulieres de notre pais & de notre tems, pour regarder les Israélites dans les circonstances des tems & des lieux où ils vivoient; pour les comparer avec les peuples qui ont été les plus proches d'eux, & pour entrer ainsi dans leur esprit & dans leurs maximes.

§ LES MŒURS

Car il faut tout-à-fait ignorer l'Histoire, pour ne pas voir la grande différence qu'apporte dans les mœurs la distance des tems & des lieux. Nous habitons le même país qu'ont habitée les Gaulois, & ensuite les Romains. Combien sommes-nous éloignés de la maniere de vivre des uns & des autres, & même de celle des François qui vivoient il y a sept ou huit cens ans ? Et dans ce siècle où nous sommes, quel rapport y a-t-il entre nos mœurs, & celles des Turcs, des Indiens, ou des Chinois ? Donc si nous joignons les deux espèces d'éloignement, nous n'aurons garde de nous étonner que les hommes qui vivoient en Palestine, il y a trois mille ans, eussent des mœurs différentes des nôtres ; nous admirerons plutôt

ce que nous trouverons conforme.

Il ne faut pas toutefois s'imaginer que ces changemens soient réglés, & suivent un progrès toujours égal. Souvent des pais fort proches sont fort différens, par la diversité des religions & des dominations; comme aujourd'hui l'Espagne & l'Afrique, qui sous l'Empire Romain étoient uniformes. Au contraire, il y a aujourd'hui grande relation entre l'Espagne & l'Allemagne, qui n'en avoient aucune du tems des Romains. Il en est de même à proportion de la différence des tems. Ceux qui ne sçavent pas l'Histoire, ayant oui dire que les hommes des siècles passés étoient plus simples que nous, supposent que le monde va toujours se raffinant, & que plus on remonte

dans l'Antiquité, plus on trouve les hommes grossiers & ignorans.

Il n'en est pourtant pas ainsi dans les païs qui ont été habités successivement par diverses nations ; les révolutions qui y font arrivées , y ont amené de tems en tems la misere & l'ignorance , après la prospérité & la politesse. Ainsi l'Italie est en bien meilleur état qu'elle n'étoit il y a huit cens ans : mais huit cens ans auparavant , sous les premiers Césars , elle étoit plus heureuse & plus magnifique qu'aujourd'hui. Il est vrai qu'à remonter encore huit cens ans , vers le tems de la fondation de Rome , on trouveroit la même Italie beaucoup moins riche & moins polie , quoique dès-lors fort peuplée ; & plus on iroit au-delà , plus on la verroit pau-

DES ISRAÉLITES. II
vre & sauvage. Les Nations
ont leur âge à proportion com-
me les hommes. L'état le plus
florissant des Grecs est sous Alé-
xandre ; des Romains , sous Au-
guste ; des Israélites , sous Sa-
lomon.

Il faut donc distinguer en
chaque peuple ses commence-
mens , sa plus grande prospé-
rité , & son déclin. Nous con-
sidérerons ainsi les Israélites
dans toute l'étendue du tems
où ils ont subsisté , depuis la
vocation d'Abraham , jusqu'à
la dernière ruine de Jérusalem.
C'est un espace de plus de deux
mille ans , que je partage en
trois , suivans trois états diffé-
rens de ce peuple ; le premier ,
des Patriarches ; le second des
Israélites , depuis la sortie d'E-
gypte , jusqu'à la captivité de
Babylone ; le troisième , des

Juifs depuis le retour de la captivité, jusqu'à la prédication de l'Évangile.

II.
I. PART.
Patriar-
ches. Leur
Noblesse.

Les Patriarches vivoient noblement dans une grande abondance ; & toutefois leur vie étoit simple & laborieuse. Abraham connoissoit toute la suite de ses Ancêtres, & n'avoit point altéré sa Noblesse, puisqu'il s'étoit marié dans sa famille. Il eut grand soin de donner une femme de la même race à ce Fils, sur qui tomboient toutes les bénédictions que Dieu lui avoient promises ; & Isaac fit observer à Jacob la même loi.

La longue vie des peres leur donnoit moyen de bien élever leurs enfans, & de les rendre de bonne heure solides & sérieux. Abraham avoit vécu plus d'un siècle avec Sem, & pouvoit avoir appris de lui l'état du

monde , avant le déluge. Il ne quitta point son pere Tharé , & avoit au moins soixante & dix ans quand il le perdit. Isaac en avoit soixante & quinze quand Abraham mourut , & ne le quitta point non plus , que nous sçachions. Il en est de même à proportion des autres Patriarches. Vivant si longtems avec leurs peres , il profitoient de leurs expériences & de leurs inventions , ils suivoient leurs desseins , & s'affermissoient dans leurs maximes ; ils devenoient constans & égaux dans leur conduite. Car il n'étoit pas facile de changer ce qui avoit été bien établi par des hommes qui vivoient encore , & les vieillards conservoient l'autorité non-seulement sur les jeunes gens , mais encore sur les vieillards moins âgés.

La mémoire des choses passées se pouvoit aisément conserver, par la seule Tradition des vieillards, qui aiment naturellement à raconter, & qui en avoient tant le loisir. Ainsi ils n'avoient pas grand besoin d'écrire; & il est vrai que nous ne voyons aucune mention d'écriture avant Moïse. Toutefois il semble difficile que tant de nombres qu'il nous rapporte se fussent conservés dans la mémoire des hommes: l'âge de tous les Patriarches depuis Adam, les dates précises du commencement & de la fin du déluge, & les mesures de l'Arche. Je ne vois point ici la nécessité de recourir au miracle, & à la révélation: il est plus vrai-semblable que l'écriture étoit trouvée dès devant le déluge, aussi-bien que les instru-

Gen. v.

Gen. VII. II.

Gen. VIII.

13.

Gen. VI. 15.

mens de musique, qui n'étoient Gen. IV. 22.
pas si nécessaires. Mais quoique
Moïse pût avoir appris par des
voyes naturelles la plupart des
faits qu'il a écrits, nous ne
laissions pas de croire qu'il a été
conduit par le saint-Esprit, pour
écrire ces faits plutôt que d'au-
tres, & les exprimer par des
paroles convenables.

D'ailleurs les Patriarches Gen. XII. 8.
étoient soigneux de conserver Gen. XIII.
la mémoire des événemens 18.
considérables, par des autels, Gen.
des pierres dressées, & d'autres XXVIII. 48.
monumens solides. Ainsi Abra- Gen. XXXI.
ham éleva des autels aux divers 48.
lieux où Dieu lui étoit apparu. Gen. XXVI.
Jacob consacra la pierre qui 18. &c.
lui avoit servi de chevêt pen-
dant le songe mystérieux de l'E-
chelle, & nomma Galaad, le
monceau de pierres qui fut le
signe de son alliance avec La-

ban. De ce genre étoit le Sépulcre de Rachel, le puits nommé Bersabée, & tous les autres puits dont parle l'Histoire d'Isaac. Quelquefois ils se contentoient de donner aux lieux de nouveaux noms. Les Grecs & les Romains en disoient autant de leurs Héros, dont les plus anciens approchoient du tems des Patriarches. Toute la Grece étoit pleine de leurs monumens, & Enée seul en avoit laissé dans tous les lieux où il passa en Grece, en Sicile & en Italie.

*V. Pausan.
passim.
Dion. Ha-
lic. lib. 3.
p. 39. 40.
&c.*

Les noms des Patriarches étoient encore une espèce de monumens plus simples & plus familiers. Ils signifioient ce que leur naissance avoit eû de singulier, ou quelque faveur reçue de Dieu. Ainsi c'étoit comme une histoire abrégée ; car
ils

ils avoient soin d'expliquer à leurs enfans la raison de ces noms , & on ne pouvoit seulement les prononcer , sans en rafraîchir la mémoire. Ce soin de la postérité , & cette prévoyance pour l'avenir , marquent des ames nobles & grandes.

Les Patriarches étoient parfaitement libres , & leur famille étoit un petit Etat , dont le pere étoit comme le Roi. Car que manquoit-il à Abraham de ce qui fait les Souverains , sinon de vains titres , & des cérémonies incommodes ; il n'étoit sujet de personne ; les Rois faisoient alliance avec lui ; il faisoit la guerre & la paix quand il vouloit. Les Princes ont recherché l'alliance d'Isaac ; &

Gen. xxvi.

25. 28.

pendance. Il ne faut donc pas que les mots nous en imposent, ni que nous regardions Abraham comme moindre qu'Ampharel, ou Abimélech, parce que l'Écriture ne le nomme pas Roi comme eux. Il valoit bien sans doute un de ces quatre Rois, qu'il défit avec ses troupes domestiques, & le secours de ces trois Alliés. La plus grande différence est qu'il ne s'enfermoit point comme eux dans des murailles, & que son Etat le suivoit par tout où il lui plaisoit de camper. Tout ce que nous avons d'histoires dignes de foi, ne nous fait voir en ces tems-là que de fort petits Royaumes, même en Orient; & dans les autres païs, nous les trouvons encore fort petits long-tems après.

Gen. XIV.

La richesse des Patriarches

consistoit principalement en bestiaux. Il falloit qu'Abraham en eût beaucoup, quand il fut obligé de se séparer de son neveu Lot, parce que la terre ne les pouvoit contenir ensemble. Jacob en avoit un grand nombre, quand il revint de Mésopotamie, puisque le présent qu'il fit à son frere Esaü, étoit de 590. pièces de bétail : & l'on y voit quelles espèces de bêtes ils nourrissoient ; des chevres, des brebis, des chameaux, des bœufs & des ânes. Il n'y avoit ni chevaux, ni porcs. C'étoit ce grand nombre de troupeaux, qui leur faisoit tant estimer les puits & les citernes, dans un pais qui n'a point d'autres rivières que le Jourdain, & où il ne pleut que rarement.

Ils avoient encore des Esclaves : & Abraham devoit en

 III.

Leurs biens
& leurs occupations.

Gen. XIII.

6.

Gen XXXII.

16. &c.

- avoir un grand nombre , puis-
- Gen. XIV.* qu'entre ceux qui étoient nés
14. chez lui , & qu'il avoit exercés ,
il arma jusques à trois cens dix-
huit hommes. Il devoit avoir
à proportion bien des enfans ,
Gen. XIII. des vieillards , des femmes , &
2. des esclaves achetés. A son re-
tour d'Egypte , il est dit qu'il
étoit riche en or & en argent.
- Gen. XXIV.* Les brasselets & les pendans
22. d'oreilles que son Serviteur
Gen. XXIII. Eliéser donna de sa part à Re-
16. becca , étoient de six onces
d'or : & l'acquisition de son Sé-
pulcre fait voir qu'ils avoient
dès-lors l'usage de la monnoye.
On voit qu'ils usoient de par-
Gen. XXVII. fums & d'habits précieux , par
27. ceux d'Esäu , dont Jacob se fer-
vit pour recevoir la bénédic-
tion de son pere.

Avec toutes ces richesses ,
ils étoient fort laborieux , tou-

DES ISRAËLITES. 21

jours à la campagne, logés sous des tentes, changeant de demeure suivant la commodité des pâturages ; par conséquent, souvent occupés à camper & à décamper, & souvent en marche ; car ils ne pouvoient faire que de petites journées, avec un si grand attirail. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû bâtir aussi-bien que les autres habitans du même païs ; mais ils préféroient cette maniere de vie. Elle est sans doute la plus ancienne, puisqu'il est plus aisé de dresser des tentes, que de bâtir des maisons ; & elle à toujours passé pour la plus parfaite, comme attachant moins les hommes à la terre. Aussi *Heb. xi. 7.* elle marquoit mieux l'état des ^{13.} Patriarches, qui n'habitoient cette terre que comme des voyageurs, attendant les pro-

Gen. IV. 17.
X. 10.

messes de Dieu , qui ne devoient s'accomplir qu'après leur mort. Les premières villes dont il soit parlé , furent bâties par des méchans , par Caïn & par Nembroth. Ce sont eux les premiers qui se sont enfermés & fortifiés , pour éviter la peine de leurs crimes , & en faire impunément de nouveaux. Les gens de bien vivoient à découvert & sans rien craindre.

Gen. XLIII.
3.

La principale occupation des Patriarches étoit le soin de leurs troupeaux : on le voit par toute leur Histoire , & par la déclaration expresse que les enfans de Jacob en firent au Roi d'Égypte. Quelque innocente que soit l'agriculture , la vie Pastorale est plus parfaite ; la première fut le partage de Caïn , & l'autre d'Abel. Elle a quelque chose de plus simple & de

plus noble ; elle est moins pénible , elle attache moins à la terre , & toutefois elle est d'un plus grand profit. Le vieux Ca-
 ton mettoit les nourritures , De re rust.
init. n.
 même médiocres , avant le labourage , qu'il préféroit aux autres moyens de s'enrichir.

Les justes reproches que Jacob faisoit à Laban , montrent que les Patriarches prenoient ce travail fort sérieusement , & qu'ils ne s'y épargnoient pas. *Je vous ai servi vingt ans , dit-il , souffrant toutes les injures du tems , portant la chaleur du jour & le froid de la nuit , & me dérobant même le sommeil.* On peut
Gen. XXXI.
40.
 juger du travail des hommes par celui des filles. Rebecca venoit d'assez loin pour puiser de l'eau , & s'en chargeoit les épaules : & Rachel menoit elle-même le troupeau de son pere ;
Gen. XXIV.
15.
Gen. XXIX,
9.

leur noblesse , ni leur beauté ne les rendoit point plus délicates. Cette premiere simplicité s'est conservée long-tems chez les Grecs , dont nous estimons la politesse , avec tant de raison. Homere en fournit par tout des exemples ; & les poësies pastorales n'ont point d'autres fondemens. Effectivement en Syrie , en Grece & en Sicile , il y avoit encore plus de quinze cens ans après les Patriarches , d'honnêtes gens qui s'occupoient à nourrir des bestiaux ; & qui dans le grand loisir de cette espèce de vie , & la belle humeur que ces beaux pais inspirent , faisoient des chansons fort naïves & fort agréables.

IV.
Leur frugalité.
Gen. xxv.
29.

Pour la nourriture & les autres besoins de la vie , les Patriarches n'étoient aucunement délicats. Les lentilles que Jacob

DES ISRAÉLITES. 25

cob avoit préparées, & qui tentèrent si fort Esau, peuvent faire juger de leurs viandes ordinaires; mais l'on voit l'exemple d'un repas magnifique dans celui qu'Abraham fit aux trois Anges. Il leur servit un veau, du pain frais, mais cuit sous la cendre, du beurre & du lait. Il paroît qu'ils avoient quelque espèce de ragoût par celui que Rebecca fit à Isaac; mais son grand âge peut excuser cette délicatesse. Ce ragoût fut composé de deux chevreaux, & Abraham servit aux Anges un veau entier, avec le pain de trois mesures de farine, qui reviennent à plus de deux de nos boisseaux, & à près de cinquante-six livres de notre poids. On peut conclure de-là, qu'ils étoient grands mangeurs; aussi faisoient-ils grand exercice, &

*Gen. XVIII.
6. &c.*

*Gen. XXVII.
9.*

peut-être étoient-ils de plus grande taille, aussi-bien que de plus longue vie. Les Grecs croyoient que les hommes des tems héroïques étoient plus grands : & Homere les fait grands mangeurs. Quand Eumée reçoit Ulyffe, il apprête un grand porc de cinq ans pour cinq personnes.

Odyss. 14.

Les Héros d'Homere se servent eux-mêmes pour les besoins ordinaires de la vie, & l'on voit agir de même les Patriarches. Abraham qui avoit tant de Domestiques, & qui étoit âgé de près de cent ans, apporte lui-même de l'eau pour laver les pieds à ses divins Hôtes, va presser sa femme de leur faire du pain, va lui-même choisir la viande, & revient les servir debout. Je veux bien qu'il fût animé en cette occasion par

Gen. xvii.

4.

son zèle à exercer l'hospitalité ,
 mais tout le reste de leur vie
 y répond. Leurs Valets ser-
 voient à les aider , non pas à
 les dispenser du travail. En ef-
 fet , qui pouvoit obliger Jacob
 allant en Mésopotamie , à faire
 seul , à pied , un bâton à la
 main , un voyage de plus de
 deux cens lieues , car il y avoit
 bien cette distance de Bethsa-
 bée à Haran : Qui pouvoit , *Gen. xxxiii.*
 dis-je , l'y obliger , sinon la *ii.*
 louable simplicité , & son amour
 pour le travail ? Ainsi il se cou-
 che où la nuit le surprend , &
 met une pierre sous sa tête pour
 lui servir d'oreiller. Ainsi , quoi-
 qu'il aimât tendrement Joseph ,
 il ne laisse pas de l'envoyer tout
 seul d'Hébron chercher ses Fre-
 res à Sichem , qui en étoit à
 une grande journée ; & Joseph
 ne les ayant pas trouvés , con-

Gen.
xxxvii. 15e

tinue son voyage plus d'une journée au - delà jusqu'à Dorthaim : & tout cela n'ayant encore que seize ans.

C'étoit sans doute cette vie simple & laborieuse qui les faisoit arriver à une si grande vieillesse, & mourir si doucement. Abraham & Isaac ont vécu chacun près de deux cens ans : les autres Patriarches dont nous sçavons l'âge, ont au moins passé cent ans ; & il n'est point fait mention qu'ils ayent été malades pendant une si longue vie. Il défailloit & mourut dans une heureuse vieillesse, rempli de jours, c'est ainsi que l'Ecriture exprime leur mort. La premiere fois qu'il est parlé de Médecins, c'est quand il est dit que Joseph commanda aux siens d'embaumer le corps de son pere. C'étoit en Egypte ;

Gen. 1. 2.

& plusieurs ont attribué aux Egyptiens l'invention de la Médecine.

Je n'admire pas moins la modération des Patriarches à l'égard des femmes: quand je considère la liberté d'en avoir plusieurs, & le désir d'une nombreuse postérité. Abraham, à qui Dieu avoit promis qu'il seroit pere d'un peuple innombrable, ayant une femme stérile, ne songeoit point à en prendre d'autre, & étoit résolu de laisser ses biens au principal de ses Domestiques. Ce ne fut que de la main de sa femme qu'il en prit une seconde, & à l'âge de quatre vingt-six ans. Il ne faut point dire qu'il étoit encore jeune à proportion de sa vie, qui fut de cent soixante & quinze ans; puisque treize ans après, lui & Sara qui avoit

V. August.

XVI. Civit.

25.

Gen. xv. 2.

Gen. XVI.

10.

Gen. XVIII.

11.

50 LES MŒURS

dix ans moins , sont nommés vieux , & rioient comme d'une merveille incroyable , quand Dieu leur promettoit un fils.

Gen. v. 20. Quelque vieux que fût Abraham , & quelque désir qu'il eût de voir les enfans d'Isaac , il ne le maria qu'à quarante ans ;

Gen. 45. & quoique Rebecca ait été vingt ans stérile , & n'ait eu que deux enfans d'une même couche , Isaac n'a jamais eu d'autre femme.

Il est vrai que Jacob a eu tout à la fois deux femmes & deux concubines ; mais il est bon de voir comment. Il demeure jusqu'à soixante & dix-sept ans auprès de son pere , attendant cette importante bénédiction qui lui étoit due par la cession de son Frere. A cet âge il songe à se marier. Il de-

Gen. xxix. mande Rachel , & ne l'obtient

qu'après sept ans de services. Il se marie donc enfin à quatre-vingt-quatre ans. On lui donne Lia malgré lui, il la garde pour ne la pas laisser deshonorée ; mais comme il n'y avoit point de loi qui lui défendît d'avoir plusieurs femmes, ni d'épouser les deux sœurs, il prend aussi celle qu'il avoit promis d'épouser. Comme elle se trouva stérile, elle donna à son mari une Esclave pour en avoir des enfans. C'étoit une espèce d'adoption pratiquée en ces tems-là, & sa Sœur en fit autant, pour avoir une plus grande famille. De tout cela, saint Augustin tire cette conclusion :

Gen. xxx.

Nous ne lisons point que Jacob ait demandé d'autre femme qu'une seule, ni qu'il se soit servi de plusieurs, qu'en gardant exactement les loix de la fidélité con-

jugale. On ne doit point penser qu'il ait eu d'autres femmes auparavant ; car pourquoi ne feroit-il parlé que des dernières.

Je ne prétens pas pour cela justifier tous les Patriarches sur cette matiere : l'histoire de Juda & de ses Fils , ne fournit que trop d'exemples contraires. J'ai voulu seulement montrer que l'on ne peut accuser d'incontinence ceux que l'Écriture met au rang des Saints ; car au reste les hommes n'étoient dès-lors que trop corrompus.

Tel fut donc en général le premier état du peuple de Dieu. Une grande liberté , sans autre gouvernement que celui d'un Pere , qui exerçoit une Monarchie absolue dans sa famille : une vie fort naturelle & fort commode , dans une grande abondance des choses néces-

Gen.

XXXVIII.

fares ; & un grand mépris des superflues , dans un travail honnête , accompagné de soin & d'industrie , fans inquiétude & fans ambition. Venons maintenant au second état , qui est celui des Israélites , depuis qu'ils fortirent d'Egypte , jusques à la captivité de Babylone. Il dura plus de neuf cens ans , & la plus grande partie des Livres sacrés s'y rapportent.

Quoique le peuple fût déjà très-nombreux , on ne laissoit pas de les nommer les enfans d'Israël , comme n'étant encore qu'une famille ; & on disoit de même , les enfans d'Edom , les enfans de Moab ; & ainsi des autres. En effet tous ces peuples n'étoient point encore mêlés : chacun connoissoit son origine , & faisoit gloire de conserver le nom de son Auteur.

V.
II. PART.
Israélites.
Leur Noblesse.

De-là vient apparemment que le nom d'enfans se prenoit chez les Anciens pour une Nation, ou une certaine espèce de gens. Homere dit souvent, les enfans des Grecs, & les enfans des Troyens. Les Grecs disoient, les enfans des Médecins, & des Grammairiens. Chez les Hébreux, les enfans d'Orient, sont les Orientaux; les enfans de Bélial, sont les méchans; les enfans des hommes ou d'Adam, c'est le genre humain: & dans l'Évangile, on voit souvent les enfans du siècle, des ténèbres, & de la lumière: & même les enfans de l'Époux, pour ceux qui l'accompagnent à ses nœces.

Gen. xxx.
16.

Xenopus

Cyrop.

Demosth. in

Timocr. in

Leptin, &

ibi Ulp.

Les Israélites étoient divisés en douze Tribus: il y avoit aussi douze Tribus d'Ismaélites, & douze Tribus de Perses. Qua-

DES ISRAÉLITES. 35
tre Tribus composerent d'abord
tout le peuple d'Athenes. On
le divisa depuis en dix, à qui
l'on donna les noms des dix
Héros, que l'on nommoit par
cette raison les Eponymes, &
dont les statues étoient dans la
place publique. Le peuple Ro-
main fut aussi distribué d'abord
en trois ou quatre Tribus, & el-
les augmentèrent jusqu'au nom-
bre de trente-cinq, dont on
sçait encore les noms. Mais ces
Tribus d'Athenes & de Rome
étoient composées de familles
ramassées, pour garder de l'or-
dre dans les Assemblées & dans
les Suffrages; au lieu que celles
des Israélites étoient distinguées
naturellement, & n'étoient que
douze grandes familles, descen-
dus de douze Freres. Ils con-
servoient leurs généalogies avec
grand soin, & sçavoient toute

la fuite de leurs Ancêtres, jusqu'au Patriarche de leur Tribu; d'où il est facile de remonter au premier homme. Ainsi ils étoient véritablement freres, c'est-à-dire, parens, suivant le langage des Orientaux, & véritablement nobles, s'il y a jamais eu des hommes nobles sur la terre.

Ils avoient conservé la pureté de leur race, observant, comme leurs peres, de ne point s'allier avec les Nations maudites descendues de Chanaan. Car je ne vois point que les Patriarches ayent évité l'alliance des autres peuples: & il n'y a que ceux-là avec qui les mariages soient défendus expressément par la Loi. Leurs familles étoient fixes, & attachées par la même loi à certaines terres, où elles demeurèrent nécessai-

Ex 3. Deut.
vii. 3.

vement pendant les neuf cens ans dont nous parlons. Or il me semble que nous estimerions bien noble une famille , qui montreroit une aussi longue suite de génération , sans més-alliances & sans changement de demeure. Il y a peu de Seigneurs dans l'Europe qui pussent en prouver autant.

Ce qui nous trompe , c'est que nous ne voyons point chez les Israélites des titres semblables à ceux de notre noblesse. Chacun se nommoit simplement par son nom : mais leurs noms signifioient de grandes choses , comme ceux des Patriarches. Le nom de Dieu entroit en la plupart ; & c'étoit comme une priere abrégée. Elie & Joel sont composés de deux noms de Dieu joints diversement. Josaphat & Séphatia , marquent

le jugement de Dieu ; Josédéc & Sédécia , sa justice ; Johanan ou Jean de Hanania , sa miséricorde. Nathanael , Elnathan , Jonathan & Nathania , signifient tous quatre Dieu - donné , ou don de Dieu. Quelquefois le nom de Dieu demeueroit sous-entendu ; comme Nathan , David , Obed , Oza , Ezra ou Esdras. On le voit par Eliezer , Oziel , Abdias , où il est exprimé. Il y avoit quelques-uns de ces noms qui étoient mystérieux & prophétiques , comme

Osée I. 4.
6. 9.
Isa. VIII. 2.
1. Par. II. 8.
É. III. 1.

celui de Josué ou Jesus ; & ceux qu'Osée & Isaïe donnèrent à leurs enfans par ordre de Dieu. Les autres noms mon- troient la piété des peres ; & on en peut voir des exemples dans les noms des Freres de David & de ses enfans.

Voilà quels sont ces noms ,

que l'ignorance de la langue Hébraïque nous fait paroître si barbares. Ne valent-ils pas bien ceux des châteaux & des villages, dont se pare notre noblesse ? Les noms des Grecs, dont le son nous plaît davantage, sont du même genre. Plusieurs sont composés du nom de leurs dieux ; comme Diodore, Diogene, Hermodore, Hephestion, Athenais, Arthemise : mais plusieurs viennent de leur amour pour les exercices, particulièrement des chevaux ; comme Philippe, Damasippe, ou Hippodomas, Hégésippe, Hippomedon.

On ajoutoit souvent le nom du pere, ou pour faire distinction, ou par honneur, pour montrer que le pere étoit un homme de réputation : & peut-être que Salomon avoit en vûe

cette coutume, quand il disoit ;
Prov. xvii. 6. que les peres sont la gloire de
Il. 10. v. leurs enfans. On voit dans Ho-
 68. mere que les Grecs prenoient
 ainsi le nom du pere pour une
 marque d'honneur. Quelque-
 fois on donnoit pour furnom le
 nom de la mere ; comme quand
 le pere avoit eu plusieurs fem-
 mes , ou quand la mere étoit
I. Par. II. 16. plus illustre. Ainsi Joab & ses
 Freres sont toujours nommés
 enfans de Sarvia , qui étoit
Jerem. XI. 8. Sœur de David. Si le nom du
S. Greg. pere ne suffisoit pas pour distin-
 guer , on y ajoutoit celui de
 l'ayeul , comme Godolias fils
 d'Ahicam , fils de Saphan. Et
 voilà la raison de ces suites de
 noms , qui nous paroissent en-
 nuyeuses , car on alloit quel-
 quefois jusqu'au bisayeul ou au-
 delà. Quelquefois le furnom se
 prenoit du chef d'une branche
 particuliere ,

particuliere , de la ville , du païs , de la nation , s'ils étoient étrangers d'origine , comme Urie Hetthéen , Œnam Jébu-féen.

Les Grecs n'avoient point d'autres furnoms que ceux qu'ils tiroient de leur pere ou de leur païs. Les Romains avoient des noms de famille , auxquels ils ajoutoit seulement les marques de quelque grande charge , ou de quelque illustre victoire ; mais dans les Actes publics , ils mettoient toujours le nom du pere. Plusieurs Nations de l'Europe en usent encore ainsi ; & une grande partie de nos furnoms viennent des noms propres des peres , qui sont demeurés aux enfans. Pour les titres des Seigneuries , ils n'ont guères que sept cens ans d'antiquité , comme les Seigneuries

mêmes. Il ne faut pas nous étonner de voir dans l'Écriture David fils d'Isaï, & Salomon fils de David ; non plus que de voir dans les Auteurs Grecs, Alexandre fils de Philippe, & Ptoloméé fils de Lagus.

La principale distinction que la naissance faisoit entre les Israélites, étoit celle des Lévités & des Sacrificateurs. Toute la Tribu de Lévi étoit consacrée à Dieu, & n'avoit point d'autre partage que les dixmes & les prémices qu'elle recevoit des autres Tribus. Entre tous les Lévités, il n'y avoit que les descendans d'Aaron qui fussent Sacrificateurs ; les simples Lévités étoient occupés au reste des fonctions de la Religion, au chant des Pseaumes, à la garde du Tabernacle ou du Temple, & à l'instruction du

DES ISRAÉLITES. 43

Peuple. Deux autres Tribus Gen. XLIX.
étoient assez distingués. La plus ^{10.}

illustre fut toujours celle de
Juda , la plus nombreuse de
toutes , dont les Rois & le
Messie même devoient venir ,
suivant la Prophétie de Jacob.

Celle d'Ephraïm tint le second
rang à cause de Joseph. Dans
chaque Tribu on considéroit

encore les branches aînées , &
les Chefs de chaque famille :

& tout cela faisoit dire à Saül ,
surpris des honneurs que lui

rendoit Samuël : *Ne suis-je pas* 1. Reg. IX^e
de la moindre Tribu d'Israël ? ^{21.}

*& ma famille n'est-elle pas la
derniere dans la Tribu de Benja-
min !*

L'âge faisoit encore une grande
distinction ; & le nom de vieil-
lard dans l'Écriture , marque
ordinairement de la dignité. En
effet il n'y avoit que l'âge &

l'expérience , qui pût distinguer des hommes également nobles , à-peu-près également riches , élevés de même manière , occupés aux mêmes travaux.

VI.
Leurs occupations.
Agriculture.

Car entre les Israélites je ne vois point de professions distinguées. Depuis le Chef de la Tribu de Juda jusqu'au dernier Cadet de Benjamin , tous étoient Laboureurs & Pâtres , menant eux-mêmes leurs troupeaux. Le vieillard de Gabaa qui logea le Lévite , dont la femme fut violée , revenoit le soir de son travail , quand il l'invita à se retirer chez lui. Gédéon battoit lui-même son bled , quand un Ange lui dit qu'il délivreroit le Peuple. Ruth gagna les bonnes grâces de Boos en glanant à sa moisson. Quand Saül reçut la nouvelle

Jud. VI. 16.
Jud. VI. 12.
I. Reg. XI.

DES ISRAËLITES. 45

du péril où étoit la ville de Jabès en Galaat , il conduisoit une couple de bœufs , tout Roi qu'il étoit. Chacun sçait que David gardoit les brebis quand Samuël l'envoya chercher pour le sacrer Roi ; & il retourna à son troupeau après avoir été appelé pour jouer de la harpe devant Saül. Depuis qu'il fut Roi, ses enfans faisoient une grande fête, lorsqu'ils tondoient leurs moutons. Elisée fut appelé à la Prophétie , comme il menoit une des douze charues de son pere : l'enfant qu'il ressuscita étoit avec son pere à la moisson quand il tomba malade ; & le mari de Judith, quoique fort riche , gagna le mal dont il mourut en une pareille occasion. L'Écriture est pleine de pareils exemples.

C'est sans doute ce qui cho-

1. Reg. xvi.
11.

1. Reg.
xvii. 15.

2. Reg.
xxiii. 13.

4. Reg. xix.
19.

3. Reg. iv.
18.

que le plus ceux qui ne connoissent point l'antiquité , & qui n'estiment que nos mœurs. Quand on leur parle de Laboureurs & de Bergers , ils se figurent des païsans grossiers , menant une vie pénible & triste dans la pauvreté & le mépris , sans cœur , sans esprit , sans éducation. Ils ne considèrent pas que ce qui rend nos Païsans communément misérables , est qu'ils sont comme les Valets de tous les autres hommes : ne travaillant pas seulement pour leur subsistance , mais pour fournir les choses nécessaires à tous ceux qui sont dans les conditions , que nous estimons plus relevées. Car c'est le Païsan qui nourrit les Bourgeois , les Officiers de Justice & de Finance , les Gentilshommes , les Ecclésiastiques :

& de quelque détour que l'on se serve pour convertir l'argent en denrées, ou les denrées en argent, il faut toujours que tout revienne aux fruits de la terre, & aux animaux qu'elle nourrit. Cependant, quand nous comparons ensemble tous ces différens degrés de conditions, nous mettons au dernier rang ceux qui travaillent à la campagne, & plusieurs estiment plus de gros Bourgeois inutiles, sans forces de corps, sans industrie, sans aucun mérite; parce qu'ayant plus d'argent, ils mènent une vie plus commode & plus délicieuse.

Mais si nous imaginons un pays, où la différence des conditions ne fût pas si grande, où vivre noblement ne fût pas vivre sans rien faire, mais conserver soigneusement sa liberté,

48 LES MŒURS

c'est-à-dire , n'être sujet qu'aux loix & à la Puissance publique ; subsister de son fonds , sans dépendre de personne , & se contenter de peu , plutôt que de faire quelque bassesse pour s'enrichir : un país où l'on méprisât l'oïsveté , la molesse & l'ignorance des choses nécessaires pour la vie ; & où l'on fit moins de cas du plaisir que de la force du corps : en ce país-là , il seroit bien plus honnête de labourer , ou de garder un troupeau , que de jouer & se promener toute sa vie. Or il ne faut point recourir à la république de Caton pour trouver des hommes en cet état ; c'est ainsi qu'a vécu la plus grande partie du monde , pendant près de quatre mille ans.

Pour commencer par ce que nous connoissons le mieux , telles

les étoient les maximes des Grecs & des Romains. On voit par-tout dans Homere des Rois & des Princes vivans des fruits de leurs terres & de leurs troupeaux, & travaillans de leurs mains. Hésiode a fait un Poëme exprès pour recommander le travail de la campagne, comme l'unique moyen de subsister & de s'enrichir honnêtement, & il blâme son frere à qui il l'adresse, de vouloir vivre aux dépens d'autrui en plaidant des causes, & poursuivant des affaires. Il traite de fainéantise cet emploi, qui fait parmi nous l'occupation de tant de gens. On voit par l'œconomie de Xénophon, que les Grecs n'avoient rien diminué de cette estime pour l'agriculture dans le tems de leur plus grande politesse.

Ainsi on ne doit point attri-

buer à la grossiereté & à l'ignorance des lettres, l'attachement des anciens Romains au ménage de la campagne; c'est plutôt une marque de leur bon sens. Comme tous les hommes naissent avec des bras & des corps propres au travail, ils croyoient que tous s'en devoient servir, & qu'ils ne pouvoient mieux les employer qu'à tirer de la terre une subsistance assurée & des richesses innocentes. Ce n'étoit pas toutefois l'avarice qui les y attachoit, puisque ces mêmes Romains méprisoient l'or & les présents des Étrangers. Ce n'étoit pas aussi qu'ils ne fussent braves & belliqueux, puisque c'est en ce tems même, qu'ils soumirent toute l'Italie, & acquirent ces forces immenses, qu'ils employèrent depuis à la conquête du monde. Au contraire,

DES ISRAÉLITES. 51

la vie pénible & frugale de la campagne, fut la principale cause de ces grandes forces, leur donnant des corps robustes & endurcis au travail, & les accoutumant à une discipline sévère. Quiconque connoît la vie de Caton le Censeur, ne peut le soupçonner de bassesse de cœur, ni de petitesse d'esprit. Cependant ce grand homme qui avoit passé par toutes les Charges de la République, lorsqu'elle étoit dans sa plus grande force, qui avoit gouverné des Provinces, & commandé des armées: grand Orateur, grand Jurisconsulte, grand politique: ce grand homme n'a pas dédaigné d'écrire toutes les façons qu'il faut faire aux terres & aux vignes, & comment il faut bâtir des étables pour les diverses espèces de bestiaux, un pressoir pour le vin

ou pour l'huile. Tout cela dans le dernier détail : enforte que l'on voit qu'il en étoit parfaitement instruit, & qu'il écrivoit pour l'usage, & non pour l'ostentation.

Avouons-le donc de bonne foi; le mépris que nous avons pour le travail de la campagne n'est fondé sur aucune raison solide, puisque ce travail s'accorde parfaitement avec le courage, avec toutes les vertus de la guerre & de la paix, & même avec la véritable politesse. Mais d'où vient ce mépris? Il en faut découvrir la véritable origine. Il ne vient que de la coutume & des anciennes Mœurs de notre Nation. Les Francs & les autres peuples Germaniques, vivoient dans des pays couverts de bois, où ils n'avoient ni bled, ni vin, ni bons fruits : ainsi

il falloit vivre de chasse, comme font encore dans l'Amérique, les Sauvages des pays froids. Après avoir passé le Rhin, & s'être établis dans de meilleures terres, ils voulurent bien profiter des commodités de l'agriculture, des arts & du commerce; mais ils ne voulurent pas s'y appliquer. Ils laisserent ces occupations aux Romains qu'ils s'étoient fournis, & demeurèrent dans leur ancienne ignorance, dont ils se font fait honneur avec le tems, & y ont attaché une idée de noblesse, dont nous avons peine à nous défaire.

Mais autant qu'ils ont abaissé l'Agriculture, autant ont-ils relevé la Chasse, dont les Anciens faisoient beaucoup moins de cas. Ils en ont fait un grand cas, & l'ont poussé jusqu'aux dernières

finesses, n'y épargnant ni la peine, ni la dépense : ç'a été l'occupation la plus ordinaire de la Noblesse. Cependant, à regarder les choses en elles-mêmes, le travail qui tend à la culture des terres, & à la nourriture des animaux domestiques, vaut bien celui qui ne tend qu'à prendre des bêtes sauvages, souvent aux dépens des terres cultivées ; l'exercice modéré de celui qui gouverne une grande ménagerie, vaut bien l'exercice violent & inégal d'un Chasseur ; & les bœufs & les moutons sont des bêtes pour le moins aussi utiles à la vie que les chiens & les chevaux. Ainsi on pourroit douter si nos Mœurs sont aussi raisonnables sur ce point que celles des Anciens.

Au reste, ce n'étoient pas seulement les Grecs & les Ro-

mains qui honoroient l'Agriculture comme les Hébreux. Les Carthaginois, Phéniciens d'origine, en avoient fait une grande étude, comme il paroît par les vingt-huit Livres que Magon *Varr. Pref.* en avoit écrits. Les Egyptiens l'honoroient, jusqu'à adorer les animaux qui y servoient. Les Perses, dans leur plus grande puissance, avoient dans chaque Province des Intendans pour veiller à la culture des terres; & Cyrus le jeune avoit pris plaisir à planter, & à cultiver un *Xenoph. anan.* jardin de sa propre main. Pour les Chaldéens, on ne doutera pas qu'ils ne fussent grands laboureurs, si l'on considère la fertilité des campagnes de Babylone, qui rapportoient deux *Herod. 1.* & trois cens grains pour un. Enfin, l'Histoire de la Chine nous apprend que l'Agriculture y étoit

aussi fort estimée dans les tems les plus anciens & les meilleurs. Il n'y a que la domination des peuples Septentrionaux, qui a fait mépriser par-tout le monde le travail de la campagne.

Villas.

Quittons donc les idées basses que nous en avons prises dès l'enfance. Au lieu de nos villages, où nous voyons d'un côté des châteaux & des maisons de plaisir ; & de l'autre de misérables chaumieres, figurons-nous ces grandes Fermes que les Romains appelloient Villes, qui comprenoient le logement du Maître, la basse-cour, les granges, les étables, les cases des Esclaves ; tout cela en symmétrie, bien bâti, bien entretenu, & bien propre. On en peut voir des descriptions dans Varron & dans Columelle. Ces Esclaves étoient la plûpart plus heureux

que nos payfans : bien nourris, bien vêtus, fans aucun soin de leurs enfans. Les Maîtres tout ménagers qu'ils étoient, vivoient plus à l'aife que nos Gentilshommes. Vous voyez dans Xé-

*Xenoph.
æcon.*

nophon un citoyen d'Athènes, qui se promenant le matin par ses terres, & visitant ses ouvriers, travailloit en même-tems pour sa fanté, par l'exercice du corps, & pour l'accroissement de son bien, par son assiduité à le faire profiter; enforte qu'il étoit assez riche, pour donner à sa religion, au service de l'Etat & à ses amis.

*Lib. 4. in
Verr. figu.*

Cicéron parle de plusieurs Laboureurs de Sicile si riches & si magnifiques, que leurs maisons étoient ornées de Statues de grand prix, & qu'ils se servoient de vases d'or & d'argent ciselé.

Enfin, il faut reconnoître que tant que les plus nobles & les

plus riches de chaque pays, n'ont point dédaigné cette profession, la plus ancienne de toutes, leur vie a été plus heureuse, parce qu'elle étoit plus naturelle. Ils vivoient plus long-tems & en meilleure santé, le corps étoit plus propre aux fatigues de la guerre & des voyages, l'esprit plus sérieux & plus solide. Etant moins oisifs, ils s'ennuyoient moins, & ne cherchoient point tant à raffiner sur leurs plaisirs; le travail leur rendoit sensibles les moindres divertissemens. Ils pensoient moins au mal, & avoient moins d'intérêt de mal-faire. Car leur vie simple & frugale ne donnoit pas occasion à de grandes dépenses, ni à de grandes dettes. Par conséquent il y avoit moins de procès, de ventes de biens, de renversement de familles, moins de

fraudes , de violences , & de tous les crimes que la pauvreté vraie ou imaginaire fait commettre , faute de vouloir ou de pouvoir travailler. Le pis est que l'exemple des riches & des nobles , entraîne tous les autres , & fait que quiconque se croit tant soit peu au-dessus de la lie du peuple , a honte de travailler , sur-tout à la terre. De-là viennent tant d'efforts pour subsister d'industrie : tant de nouveaux artifices que l'on invente tous les jours pour faire passer l'argent d'une bourse à l'autre. Dieu sçait combien sont innocens tous ces moyens de vivre si forcés : du moins sont-ils bien fragiles pour la plupart ; au lieu que la terre nourrira toujours ceux qui la cultiveront , si d'autres ne leur ôtent ce qu'elle leur donne.

Loin donc que la vie champêtre & laborieuse des Israélites doive les rendre méprisables, c'est une preuve de leur sagesse, de leur bonne éducation, & de leur fermeté à garder les maximes de leurs peres.

- Gen. II. 15.* Ils sçavoient que l'homme avoit été mis dans le Paradis terrestre
- Ib. III. 17.* pour y travailler : & qu'après son péché, il avoit été condamné à un travail bien plus pénible & plus ingrat. Ils étoient persuadés de ces vérités solides, tant de fois répétées dans les Livres
- Prov. x. 4.* de Salomon. Que l'indigence
Ibid. 5. est la fuite de la paresse. Que celui qui dort en Été au lieu de faire sa moisson, ou qui ne laboure point l'Hyver de peur du froid, mérite de mendier & de
- xx. 4. 13.*
- xxi. 15.*
Prov. xx. ne pas trouver du pain. Que l'abondance est l'effet naturel de
- 21.*
xvii. 1.
xix. 1. la force du travail. Que les biens

acquis trop promptement n'attirent pas de bénédiction. On y xxx. 8. 9.

voit la pauvreté frugale avec joie & simplicité, préférée à une abondance tumultueuse, & à une richesse insolente. On y voit les inconvéniens des deux extrémités de la misère & de l'opulence, & les désirs du Sage bornés aux nécessités de la vie.

Il entre même dans le détail des préceptes d'économie : *Pré-* xxiv. 27.

parez, dit-il, vos ouvrages au-dehors, & labourez soigneusement votre terre, afin que vous puissiez ensuite bâtir votre maison. A quoi revient cette maxime de Caton : Qu'il ne faut point délibérer pour planter, mais qu'il faut délibérer pour bâtir.

Or dans ce Livre des Proverbes & dans toute l'écriture, ce qui s'appelle travail, affaires,

biens, se rapporte toujours au ménage de la campagne : ce sont toujours des terres, des vignes, des prés, des bœufs, des moutons. Ils en tirent même la plupart des expressions figurées. Les Rois & les autres Chefs sont des Pasteurs ; les peuples, des troupeaux : les conduire, c'est les faire paître. Aussi les Israélites ne cherchoient-ils leur subsistance que dans les biens les plus naturels, c'est-à-dire, les terres & les bestiaux ; d'où il faut par nécessité que se tire tout ce qui fait la richesse des hommes, par les manufactures, la marchandise, les rentes, ou le commerce d'argent.

VII.
Qualité
de la Terre
Sainte, &
sa fertilité.

Ils habitoient cette terre promise aux Patriarches, dont l'Écriture dit souvent que le lait & le miel en découle, pour marquer sa grande fécondité. Ce

pays qui est si chaud en le comparant au nôtre , est bien avant dans la Zone tempérée , entre les trente-un & trente-troisième degrés de latitude. Il est borné au midi par de grandes montagnes , qui arrêtent l'air brûlant des déserts d'Arabie , & qui continuent bien avant à l'Orient , comme ces déserts. La mer Méditerranée , qui le borne au couchant en tirant au nord , y envoie des vents rafraîchissans : & le mont-Liban semble avoir été placé plus au nord pour arrêter les plus froids. C'est la mer Méditerranée que l'Écriture appelle d'ordinaire la grande Mer ; car les Hébreux connoissoient peu l'Océan , & ils donnoient aussi le nom de mer aux Lacs , & à toutes les grandes pièces d'eau. Le dedans du pays est diversifié par

quantité de montagnes & de collines , avantageuses pour les vignes , pour les arbres fruitiers, & pour le menu bétail : & les vallons fréquens donnent lieu à quantité de torrens très-nécessaires pour arroser le pays qui n'a point d'autre fleuve que le Jourdain. Les pluyes y sont rares , mais réglées. Il en vient au Printems & en Automne : & c'est ce que l'Écriture appelle la pluye du matin & celle du soir , regardant l'année comme un jour. En Été, les rosées abondantes suppléent à la rareté des pluyes. Il y a des plaines propres au labour , & aux pâturages , particulièrement la grande plaine de Galilée : & cette variété de terrain en peu d'espace , fait des paysages très-agréables à la vûe , sur-tout quand un pays est bien habité & bien cultivé.

DES ISRAÉLITES. 65

Car il ne faut point juger de la Terre Sainte par l'état où on la voit aujourd'hui. Depuis le tems des Croisades, elle a été ravagée par des guerres continues, jusques à ce qu'elle soit tombée sous la puissance des Turcs. Ainsi elle est presque déserte; on n'y voit que de misérables villages, des ruines, des terres en friche & abandonnées, mais pleines de grandes herbes qui montrent leur fertilité naturelle. Les Turcs la négligent comme ils négligent toutes leurs Provinces: & plusieurs familles d'Arabes Bedouins sont en possession d'y camper & d'y piller impunément. Il faut donc, pour sçavoir ce qu'elle étoit autrefois, consulter les anciens Auteurs, Joseph, & sur-tout l'Écriture-

sainte. Voyez le rapport que si-

*c. 4. p. 783.**Num. XIII.**24.*

rent les espions de Moyse, & la prodigieuse grappe qu'ils apportèrent : & pour ne vous en pas étonner, comparez nos raisins de France avec ceux de l'Italie, qui est un pays froid à proportion de la Palestine. Il en est de même de la plupart de nos fruits. Leurs noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie & d'Afrique ; mais ils n'ont pas conservé avec leurs noms, leur grosseur & leur faveur naturelle.

Les Israélites recueilloient quantité de bled & d'orge, & le pur froment est compté comme la principale marchandise qu'ils portoient à Tyr. Ils avoient l'huile & le miel en abondance. Les montagnes de Juda & d'Ephraïm, étoient de grands vignobles : aux environs de Jérico il y avoit des palmiers

*Ezech.**XXVII. 17.**Jos. 1. bell.**c. 5. p. 719.**Plin. l. 13.**c. 4.*

DES ISRAÉLITES. 67

de grand revenu ; & c'étoit le seul endroit du monde où se trouvoit le vrai baume.

Cette fertilité du pays , & le soin qu'ils avoient de le cultiver , fait comprendre comment étant si petit , il pouvoit nourrir un si grand nombre d'hommes : car il faut d'abord de la foi , pour croire tout ce que l'Écriture en dit. Quand le peuple entra dans cette terre la première fois , il y avoit plus de six cens mille hommes portant les armes , depuis vingt ans jusqu'à soixante. Dans la guerre de Gabaâ , la seule tribu de Benjamin , la moindre de toutes , avoit une armée de vingt-cinq mille hommes , le reste du peuple en avoit quatre cens mille. Saül mena deux cens dix mille hommes contre les Amalécites , quand il les extermina. David entre-

Num. II.

32.

Jud. XX. 15.

17.

1. Reg. XV.

4.

1. Para'ip.

XXVII.

F ij

2. Reg.
XXIV. 9.

1. Paralip.
XVII. 14.
15. &c.

tenoit continuellement douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun, qui servoient par mois. C'étoit en tout deux cens quatre-vingt mille hommes. Et dans le dénombrement du peuple, qui lui attira la colere de Dieu, il se trouva treize cens mille combattans. Josaphat alla plus loin à proportion : car, quoiqu'il n'eût guères que le tiers du Royaume de David, il avoit plusieurs corps de bonnes troupes, qui toutes ensemble faisoient onze cens soixante mille hommes, tous sous sa main ; sans compter les garnisons de ses places.

Il n'y a rien d'incroyable à tout cela : on voit des exemples semblables dans les Histoires profanes. La grande Thebes d'Egypte fournissoit de ses habitans seuls sept cens mille com-

battans. A Rome au premier cens de Servius Tullius, l'an 188. de sa fondation, on comptoit quatre-vingt mille citoyens capables de porter les armes. Cependant ils ne pouvoient subsister que des terres qui sont aux environs de Rome, & dont la plûpart sont aujourd'hui stériles & inhabitées : car leur domination ne s'étendoit pas plus loin que huit ou dix lieues.

C'étoit le principal fondement de la politique des Anciens. *La multitude du peuple, dit le Sage, est la gloire du Roi, & le petit nombre des sujets est la honte du Prince.* Ils s'appuyoient beaucoup moins sur la finesse que sur la force effective. Au lieu de s'appliquer à entretenir des intelligences chez leurs voisins, y fomenter la division, & donner de la réputation par de faux

Tacit. 2.

annal.

Lib. c. 24.

Prov. XIV.

18.

bruits : ils travailloient à peupler & cultiver leur pays : à le faire valoir autant qu'il étoit possible, soit qu'il fût petit, soit qu'il fût grand. Ils s'étudioient à rendre les mariages faciles & la vie aisée, à procurer la santé, l'abondance, à tirer de leur terre tout ce qu'elle pouvoit produire. Ils exerçoient leurs citoyens au travail, leur inspiroient l'amour du pays, l'union entr'eux, la soumission aux loix. Voilà ce qu'ils appelloient Politique. Ces maximes sont belles, dira quelqu'un ; mais revenons au fait particulier : montrez-nous comment il est possible qu'un pays aussi petit que la Palestine, nourrisse un si grand nombre d'hommes. Pour le voir, il se faut donner la patience de calculer, & de ne pas dédaigner d'entrer dans le dernier détail, sans quoi

il n'y a point de preuve solide.

Joseph nous a conservé un fragment précieux d'Hécatée *Jos. cont. App. l. 1. p. 1408.* Abdérite, qui vivoit du tems d'Alexandre le Grand, & s'attacha au premier des Ptolomées, & qui après avoir dit plusieurs particularités remarquables touchant les Mœurs des Juifs, *Ib. 1409.6. Eustath. ex Hum.* ajoute que le pays qu'ils habitent contient environ trois millions d'arures de terre très-bonne & très-fertile. L'arure, selon Eustathius, étoit de cent coudees, c'est-à-dire, de cent cinquante pieds, qui multipliés en quarré, en font vingt-deux mille cinq cens. Or notre arpent de cent perches contient quarante mille pieds quarrés, à ne compter la perche que de vingt pieds; ainsi neuf de nos arpens font seize arures.

Je me suis informé de ce que

rappoient nos meilleures terres ; & j'ai appris qu'elles peuvent rendre par arpent jusqu'à un muid de bled , mesure de Paris. J'ai cherché encore ce qu'il faut pour la nourriture d'un homme , & j'ai trouvé qu'à lui donner par jour deux livres six onces de pain , il consume un minot de bled par mois , c'est-à-dire , trois septiers par an. Mais ce ne seroit pas assez pour nos Israélites : il faut leur donner au moins le double ; & j'en trouve la preuve dans l'Ecriture. Quand

Exod. vi. 26. Dieu leur envoya la manne dans le désert , il ordonna que cha-

ib. xviii. 2. cun en prit tous les jours un gomor par tête , ni plus ni moins ; & il est dit plusieurs fois , que c'étoit ce qu'un homme pouvoit manger. Or le gomor rapporté à nos mesures , fait trois litrons & demi , & le poids de plus de

cinq

cinq livres & demie. Ce sont donc environ sept septiers par an ; par conséquent chaque arpent ne pourroit nourrir au plus que deux hommes : & les trois millions d'arures faisant un million six cens quatre-vingt-sept mille cinq cens arpens, nourriroient trois millions trois cens soixante & quinze mille hommes.

Je sçai bien que ce nombre ne suffiroit pas pour faire les douze cens mille combattans de Josaphat. Il ne commandoit pas à la moitié du pays ; & quoique tous les Israélites portassent les armes , sans distinction de conditions , il y avoit toujours beaucoup de gens inutiles pour la guerre. Il faut compter à peu près autant de femmes que d'hommes. Il faut compter plusieurs vieillards , & encore plus

74 LES MŒURS
d'enfans : & quoiqu'à propor-
tion il leur faille moins de nour-
riture, il en faut toujours beau-
coup pour un si grand nombre.
De plus, il étoit nécessaire, sui-
vant la Loi, de laisser reposer la
terre tous les sept ans.

Mais il faut remarquer que le
passage d'Hecatée ne regarde que
les terres labourables des Juifs,
& encore les meilleures. Car,
qui prendroit toute l'étendue de
la terre d'Israël, il y en auroit
près de quatorze fois autant. On
ne peut lui donner moins, sui-
vant nos Cartes, que la valeur
de cinq degrés en quarré. Or un
2930259. degré fait deux millions neuf
cens trente mille deux cens cin-
quante-neuf arpens quarrés, &
24651295. les cinq degrés, quatorze mil-
lions six cens cinquante-un mille
deux cens quatre-vingt-quinze
arpens. Il est donc évident

qu'Hecatée n'en a compté qu'une petite partie. Il a laissé ce que les Samaritains occupoient de son tems; les Lacs, les Déserts, les terres stériles, les vignobles, les plants d'arbres, les pâturages; car il en falloit beaucoup pour leurs grands troupeaux: & toutefois ils tiroient encore du bétail de dehors. Le Roi de Moab payoit à Achab Roi d'Israël, un tribut de cent mille agneaux, & d'autant de béliers: d'autres Arabes amenoient à Josaphat sept mille sept cens béliers, & autant de boucs.

Tout ce bétail étoit un grand secours pour la subsistance, non-seulement par les chairs, mais par les laitages. Joint que les Israélites vivoient simplement, & que tout ce qu'il y avoit de bonne terre étoit soigneusement

3. Par.
XVII. II.

cultivée ; car il y avoit peu de bois : ils n'avoient ni parcs pour la chasse, ni avenues, ni parterres. On voit par le Cantique de Salomon, que les jardins étoient pleins d'arbres fruitiers, ou de plantes aromatiques. Il faut encore moins être en peine du logement que de la nourriture : puisque non-seulement un demi-arpent de terre, mais un quartier, est plus que suffisant pour loger au large, non pas un homme, mais une famille entiere.

VIII.
Les biens
des Israéli-
tes.

*Levit. xxv.
10. 11. &c.
Jof. 3. an-
tiq. c. 10.
in fin. p. 96.*

Chaque Israélite avoit donc son champ à cultiver, & le même qui avoit été donné en partage à ses ancêtres du tems de Josué. Ils ne pouvoient changer de place, ni se ruiner, ni s'enrichir excessivement : la Loi du Jubilé y avoit pourvû, révoquant tous les cinquante ans

toutes les aliénations , & défendant d'exiger les dettes, non-seulement cette quarante-neuvième année , mais toutes les années Sabbatiques : car comme on ne recueilloit rien des terres en ces années , il étoit juste d'avoir au moins une sur-séance. Or cette difficulté de se faire payer rendoit les emprunts plus difficiles , & par conséquent diminueoit les occasions de s'appauvrir, qui étoit le but de la Loi. D'ailleurs, l'impossibilité de faire des acquisitions durables, retranchoit l'ambition & l'inquiétude : chacun se borneroit au partage de ses Ancêtres, & s'affectionnoit à le faire valoir, sçachant que jamais il ne sortoit de sa famille.

Cet attachement étoit même un devoir de religion , étant fondé sur la Loi de Dieu : & de-

là venoit la généreuse résistance de Naboth , lorsque le Roi Achab lui vouloit persuader de vendre l'héritage de ses peres. Aussi la Loi dit, qu'ils n'étoient que les usufruitiers de leurs terres , ou plutôt les fermiers de Dieu qui en étoit le véritable propriétaire. Elles n'étoient chargées d'aucune autre redevance , que des dîmes & des prémices qu'il avoit ordonnées : & Samuel compte les impositions sur les bleds & sur les vignes , entre les entreprises des Rois , dont il menace le peuple. Tous les Israélites étoient donc à peu-près égaux en biens comme en noblesse : & si la multiplication d'une famille obligeoit d'y partager les terres en plus de portions , il falloit y suppléer par l'industrie & par le travail ; cultivant les terres avec plus de

3. Reg. XXI.

3.

Levit. XXI.

23.

1. Reg. VIII.

15.

foin, & nourrissant plus de bestiaux dans les déserts & les communes.

Ainsi c'étoit les bestiaux & les autres meubles qui faisoient principalement l'inégalité des biens. Ils nourrissoient les mêmes espèces d'animaux que les Patriarches, & toujours beaucoup plus de femelles que de mâles : autrement ils auroient été incommodés ; car la Loi défendoit de les couper. Ils *Levit. xii.* n'avoient point de chevaux, ^{24.} aussi ne font-ils pas de grand usage dans les montagnes : leurs Rois en firent venir d'Egypte, quand ils voulurent s'en servir. Les ânes étoient la monture ordinaire, même des riches. Pour *Jud. x. 4.* donner une grande idée de Jair, l'un des Juges qui gouvernerent le peuple, l'Écriture dit qu'il avoit trente fils montés sur tren-

Jud. xii.
 14. les. Il est dit d'Abdon, un autre
 des Juges, qu'il avoit quarante
 fils & trente petits-fils montés
 sur soixante & dix ânes. Et dans
Jud. v. 10. le Cantique de Débora, les
 Chefs d'Israël sont décrits mon-
 tés sur des ânes polis & luisans.

Il ne paroît pas qu'ils eussent
 grande quantité d'Esclaves, aussi
 n'en avoient-ils pas besoin, étant
 si laborieux, & en si grand nom-
 bre dans un si petit pays. Ils
 aimoient mieux faire travailler
 leurs enfans qu'il falloit toujours
 nourrir, & ils en étoient mieux
 servis. Les Romains se trouve-
 rent fort mal à la fin, de la mul-
 titude infinie d'Esclaves de tou-
 tes nations, que le luxe & la
 moleste attira chez eux : ce fut
 une des principales causes de la
 ruine de l'Empire.

Levit. xxv.
 8.

L'argent comptant ne devoit

DES ISRAÉLITES. 81

pas être fort commun chez les Israélites ; il n'étoit pas de grand usage dans un pays où l'on ne pouvoit guères aliéner d'immeubles, ni contracter des dettes, & où il y avoit peu de trafic. L'usure étoit défendue entre les Israélites, & permise avec les Etrangers : mais il n'étoit pas facile, suivant la Loi, d'avoir commerce avec ceux du dehors. Ainsi leurs biens, comme j'ai dit, consistoient principalement en terres & en bestiaux.

Aussi Dieu ne leur promet que ces sortes de biens les plus naturels & les plus solides. Il ne leur parle ni d'or ni d'argent, ni de pierreries, ni de meubles précieux, encore moins des autres richesses plus dépendantes de l'artifice & de l'institution des hommes. Mais il dit, qu'il enverra les pluyes en leur saison,

Deut. xv.
1. 3.
Levit. xxv.
36. &c.
Deut. xxi.
19.

Deut.
xxiii. 19.

Levit.
xxvi. 3.
&c.

que la terre produira des grains en abondance ; que les arbres seront chargés de fruits ; que la moisson , la vendange , les semailles se suivront sans interruption. Il leur promet de la nourriture suffisante , un sommeil tranquille , la sûreté , la paix , & même la victoire sur leurs ennemis. Il ajoute que son regard favorable les fera croître & multiplier. Et ailleurs : Que sa bénédiction rendra leurs femmes fécondes : qu'il bénira leurs troupeaux , leurs bergeries , leurs greniers , leurs celliers , & les ouvrages de leurs mains. Voilà les biens temporels que Dieu permet aux hommes d'attendre de lui.

Deut. xxiv.

4.

IX.
Arts & métiers.

Je ne connois point de peuple qui se soit plus entièrement adonné à l'agriculture , que les Israélites. Les Egyptiens & les Sy-

riens y joignirent les Manufactures, la Navigation & le Commerce. Sur-tout les Phéniciens, qui se trouvant trop ferrés sur la côte depuis que les Israélites les eurent chassés de leur terre, furent obligés de vivre d'industrie, & d'être comme les courtiers & les facteurs de toutes les autres nations. Les Grecs les imiterent, & ils réussirent principalement dans les Arts: au contraire les Romains méprisèrent les métiers, & s'adonnerent au commerce. Pour les Israélites, leur terre suffisoit pour les nourrir, & les côtes de la mer étoient occupées, pour la plupart, par les Philistins & les Cananéens, qui sont les Phéniciens. Il n'y avoit que la tribu de Zabulon, dont le partage étant sur la mer, l'invitât au trafic, ce qui semble être marqué

Jos. i. cont.

App. pag.
1038.

Gen. XLIX.

Deut.

XXXIII.

19.

84 LES MŒURS
dans les bénédictions de Jacob
& de Moyse.

Je ne vois pas non plus qu'ils s'appliquassent aux Manufactures. Ce n'est pas que les Arts ne fussent inventés ; la plûpart sont plus anciens que le Déluge ; & il paroît que les Israélites ne manquoient pas d'excellens ouvriers , au moins du tems de Moyse ; Béséleel & Ooliab qui firent le Tabernacle , & tout ce qui étoit nécessaire pour le service de Dieu, en sont un illustre exemple. Il est étonnant combien ils sçavoient d'Arts très-différens & très-difficiles. Ils sçavoient fondre & fabriquer les métaux : ils sçavoient tailler & graver les pierres précieuses, ils étoient Menuisiers, Tapissiers, Brodeurs & Parfumeurs.

Entre ces Arts, il y en a deux que j'admire principalement ;

Ex. xxxi.
4. 6. xxxv.
37. xxxvi.
1. &c.

la taille des pierreries & la fonte des figures, tels qu'étoient les Chérubins de l'Arche & le Veau d'or qui fut fait dans ce

Ex. xxxi.

4.

même tems. Ceux qui ont tant soit peu de connoissance des Arts, savent combien il faut d'artifice & de machines pour ces ouvrages. Si dès-lors on les avoit trouvées, on avoit déjà bien raffiné, même dans les Arts qui ne servent qu'à l'ornement : & si on avoit quelque secret pour faire les mêmes choses plus facilement & avec moins d'appareil, c'étoit encore une plus grande perfection. Ce qui soit dit en passant, pour montrer que cette Antiquité si éloignée n'étoit pas grossière & ignorante, comme plusieurs s'imaginent ; aussi le monde avoit déjà plus de deux mille cinq cens ans du tems de Moÿse.

Mais soit que ces deux fameux ouvriers eussent été instruits par les Egyptiens, ou que leur science fût miraculeuse & inspirée de Dieu, comme l'Écriture semble le dire; il ne paroît pas qu'ils ayent eu des successeurs, ni que jusqu'au tems des Rois, il y ait eu des Israélites artisans de profession, qui travaillassent pour le public. Au commencement du règne de Saül, il est marqué qu'il n'y avoit aucun ouvrier qui sçût forger le fer, dans tous les pays des Israélites; & qu'ils étoient réduits à aller chez les Philistins, même pour aiguïser les outils qui servent au labourage. Il est vrai que c'étoit un effet de l'oppression des Philistins, pour les empêcher de fabriquer des armes. Mais plusieurs années après, David fut obligé dans sa fuite de prendre

1. Reg.
XIII. 19.

1. Reg.
XXII. 9.

l'épée de Goliath : qui devoit être un peu pesante pour lui : & de la tirer du Tabernacle de Dieu, où elle étoit suspendue, comme un monument éternel de sa victoire. Cela me fait croire que l'on ne trouvoit point d'armes à acheter.

Il y a apparence aussi que l'on ne vendoit point de pain ; puisque dans la même occasion le Prêtre Abimelech fut réduit à donner à David les pains de Proposition : ce qui montre encore que l'on ne gardoit guères de pain dans les maisons, peut-être à cause de la chaleur du pays. Aussi la Magicienne à qui Saül s'adressa, lui fit du pain tout exprès quand elle lui donna à manger pour le remettre de sa foiblesse. Chacun avoit son four dans sa maison ; puisque la Loi menace, comme d'un grand

Levit.

XXIV. 5.

&c.

I. Reg.

XXVIII. 22.

Plin. XVII.
C. II.

malheur, de les réduire à une telle famine, que dix femmes cuiront leur pain en un même four. A Rome il n'y eut des Boulangers que l'an 580. de sa fondation.

Entrant dans le détail des métiers, on trouveroit que la plupart leur étoient inutiles. Leur vie simple & la douceur de leur climat les exemptoit de ce grand attirail de commodités, dont nous ne croyons pas nous pouvoir passer, & dont notre mollesse & notre vanité nous embarrasse plutôt qu'un besoin effectif : & quant aux choses véritablement nécessaires, il y en avoit peu qu'ils ne sçussent faire eux-mêmes. Tout ce qui sert à la nourriture se faisoit dans les maisons. Les femmes faisoient le pain & préparoient à manger : elles filotent
la

la laine , fabriquoient les étoffes , & faisoient les habits : les hommes faisoient le reste.

Homere décrit le bon-homme Eumée se faisant lui-même *Odyss. XIV.*
Od. XXIII.

des souliers : & dit qu'il avoit bâti les étables magnifiques des troupeaux qu'il nourrissoit. Ulyffe lui-même avoit bâti sa maison , & dressé avec beaucoup d'art ce lit dont la structure servit à le faire reconnoître de sa femme.

Quand il partit de chez Calypso ; ce fut lui seul qui bâtit & qui équippa son vaisseau. On voit par-là l'esprit de cette Antiquité. C'étoit un honneur de sçavoir faire soi-même toutes les choses utiles à la vie , & de ne dépendre de personne : & c'est ce qu'Homere appelle le plus souvent Science & Sagesse. Or l'autorité d'Homere (car il le faut dire une fois) me paroît

*7. Arm.
Arundel.*

très-grande en tout ceci. Il vivoit du tems du Prophète Elie vers la côte de l'Asie mineure : & tout ce qu'il décrit des Mœurs des Grecs & des Troyens, a un rapport merveilleux avec ce que l'Écriture nous apprend des Mœurs des Hébreux, & des autres Orientaux : sinon, que les Grecs, comme moins anciens, étoient moins polis.

*4. Paral.
XXII. 15.
3. Reg. v.
13.*

Mais quoi qu'il en soit des tems précédens, il est certain que David laissa dans son Royaume un grand nombre d'Artisans de toutes sortes : entr'autres des Massons, des Charpentiers, des Forgerons, des Orfèvres ; c'est-à-dire, de tous les ouvriers qui travaillent sur la pierre, le bois & les métaux. Et afin que l'on ne croye pas que ce fussent des Etrangers, il est dit, que Salomon choisit de tout Israël trente

DES ISRAÉLITES. 91

mille ouvriers , & qu'il avoit quatre-vingt mille Carriers dans les montagnes. Il est vrai qu'il emprunta des ouvriers du Roi de Tyr; avouant que ses fujets ne sçavoient pas si bien couper le bois que les Sidoniens, & qu'il fit venir un excellent Fondeur nommé Hiram , pour faire les Vaisseaux sacrés.

Ibid. vi.

3. *Reg.*

vii. 13.

Depuis la division des Royaumes, le luxe étant augmenté, il est à croire qu'il y eut toujours beaucoup d'Artisans. Je vois dans la généalogie de la Tribu de Juda un lieu nommé la Vallée des Artisans : parce, dit l'Écriture, qu'il y en avoit. J'y vois une famille d'ouvriers de fin lin ; & une autre de potiers qui travailloient pour le Roi, & demeuroient dans ses jardins. Tout cela montre l'honneur que l'on rendoit aux Arts, & le soin que

1. *Par.* 17.

14. 22. 23.

avoit de conserver la mémoire de ceux qui s'y appliquoient. Le Prophète Isaïe , entre ses menaces contre Jérusalem , prédit que Dieu lui ôtera les gens sçavans dans les Arts : & quand elle fut prise , il est dit plusieurs fois que l'on enleva jusqu'aux Artisans. Mais une preuve qu'ils n'eurent jamais de grandes Manufactures , c'est que le Prophète Ezéchiel décrivant l'affluence des marchandises qui venoient à Tyr , n'y fait apporter de la terre de Juda & d'Israël , que du pur froment , de l'huile , de la résine & du baume , toutes marchandises que la terre même produisoit.

Isa. III. 3.

4. Reg.
XXV. 14.

Ezech.
XXVII. 19.

Voilà quelles étoient les occupations des Israélites, & comment ils subsistoient. Venons encore à quelque chose de plus particulier , & décrivons autant

qu'il sera possible, leurs habits, leurs logemens, leurs meubles, leur nourriture, & toute leur maniere de vivre. Ils se levoient matin, comme il est marqué dans l'Écriture en une infinité de lieux: c'est-à-dire, toutes les fois qu'il est parlé de quelque action tant soit peu importante. De-là vient que dans leur style, se lever matin, signifie en général, faire une chose avec soin & avec affection: & c'est ainsi qu'il est dit si souvent, que Dieu s'est levé matin, pour envoyer à son peuple des Prophètes, & l'exhorter à pénitence. C'est une suite du travail de la campagne: aussi les Grecs & les Romains suivirent-ils la même coûtume. Ils se levoient de grand matin, & travailloient jusqu'au soir: ils se baignoient, & soupoient ensuite, & se couchoient de bonne heure.

2. Paral.
xxxvi. 15.
Jerem. vii.
13. xi. 8
xxxv. 14.
&c.

X.
Leurs ha-
bits.

Quant aux habits des Israélites, on ne peut en sçavoir la forme exactement. Ils ne faisoient point de figures, pour représenter des hommes, & on ne s'instruit bien de ces sortes de choses que par les yeux. Mais on les peut deviner par les images qui nous restent des Grecs & des autres Anciens. Pour les peintures modernes, la plupart ne servent qu'à nous donner de fausses idées. Je ne parle pas seulement de ces peintures gothiques, où tous les personnages de quelque tems & de quelques pays qu'ils soient, sont habillés comme ceux que le Peintre avoit accoutumé de voir, c'est-à-dire, comme les François ou les Allemands étoient il y a deux ou trois cens ans : je parle des ouvrages des plus grands Peintres, excepté Raphaël,

Pouffin, & quelque peu d'autres, qui ont bien étudié l'antiquité & les mœurs de chaque tems, ou, comme ils disent, le Costume. Tout le reste des Peintres n'y ont point entendu d'autre finesse, que de peindre des Levantins tels qu'ils les voyoient à Venise & aux autres ports d'Italie : & pour les Histoires du Nouveau Testament, des Juifs comme ceux de leur pays. Cependant, comme la plûpart des figures de l'Histoire Sainte sont copiées sur ces sortes d'originaux, nous en avons pris les impressions dès l'enfance : & nous sommes accoutumés à nous représenter les Patriarches avec des turbans & des barbes jusques à la ceinture : & les Phariens de l'Évangile avec des chaperons & des gibecieres. Il n'y a pas grand mal à se tromper en

tout cela : mais il vaut encore mieux ne s'y point tromper, s'il est possible.

Les Anciens étoient d'ordinaire vêtus de long, comme font encore la plûpart des peuples du monde, & comme nous étions nous-mêmes en France il n'y a que deux cens ans. C'est bien plutôt fait de se couvrir tout d'un coup, que de vêtir chaque partie du corps l'une après l'autre : & les grandes draperies ont plus de dignité & de vraie beauté. Dans les pays chauds on a toujours porté des habits larges, & on s'est peu mis en peine de couvrir les bras ou les jambes, ni de porter autre chaussure que des semelles diversement attachées. Ainsi les habits n'avoient presque point de façon, ce n'étoit que des pièces d'étoffes que l'on faisoit
de

de la grandeur & de la figure que devoit avoir l'habit; il n'y avoit rien à tailler, & peu à coudre. Ils avoient même l'art de faire sur le métier des robes à manches tout d'une pièce sans couture, comme la tunique de *Joan. xix;*
 23.

Les modes ne changeoient point, comme elles ne changent point encore dans tout le Levant. En effet, puisque les habits sont faits pour couvrir le corps, & que tous les corps humains sont semblables en tous les tems, il n'y a point de raison à cette prodigieuse variété d'habits, & à ces changemens si fréquens, auxquels nous sommes accoutumés. Il est raisonnable d'y chercher ce qui est le plus commode, afin que le corps soit couvert suffisamment pour les injures de l'air, suivant

le pays & la saison, & qu'il ait une liberté entière de tous ses mouvemens. On doit avoir égard à la bienséance selon l'âge, le sexe & la profession. On peut même penser à la beauté des habits, pourvû que sous ce prétexte, on ne se charge pas d'ornemens incommodes, & que l'on se contente, comme les Anciens, des couleurs agréables & des draperies naturelles. Mais quand on a une fois trouvé le commode & le beau, on ne devrait jamais changer.

Aussi ne sont-ce pas les gens les plus sages qui inventent les modes nouvelles : ce sont les femmes & les jeunes gens, aidés par des Marchands & des ouvriers ignorans, qui n'ont autre vûe que leur intérêt. Cependant ces bagatelles ont des conséquences très-sérieuses. La

dépense que causent les ornemens superflus & les changemens des modes, est très-grande pour la plûpart des gens de condition médiocre, & c'est une des causes qui rend les mariages difficiles. C'est une source continuelle de querelles entre les vieilles gens & les jeunes; & le respect pour les tems passés en est fort diminué. Les jeunes gens en qui l'imagination domine, voyant les portaits de leurs grands-peres, avec des habillemens, dont tout le ridicule paroît, parce que les yeux n'y sont plus accoutumés, ont peine à se figurer qu'ils fussent bien sages, & que leurs maximes soient bonnes à suivre. Enfin, ceux qui se piquent de propreté, sont obligés à se faire de leurs habits une occupation considérable; & une étude qui ne sert

pas assurément à leur élever l'esprit, ni à les rendre capables de grandes choses.

Comme les Anciens ne changeoient point de modes, les riches avoient toujours grande quantité d'habits en réserve, & n'étoient jamais exposés à attendre un habit neuf, ou à le faire faire à la hâte. Il se trouva dans la garderobe de Lucullus cinq mille chlamydes, qui étoit une espèce de manteaux de guerre : on peut juger par-là du reste. Il étoit ordinaire de faire des préfens d'habits : & alors on en donnoit deux paires, afin qu'il y eût de quoi changer, & que l'un pût être porté pendant qu'on laveroit l'autre ; c'étoit comme nos chemises.

Les étoffes étoient la plûpart de laine. En Egypte & en Syrie, on portoit aussi du fin lin, du

*Horat. l. 1.
Epist. 6.*

BIBLIOTECA MUNICIPAL
"ORIGENES LESSA"

Tombo N°

MUSEU LITERARI

cotton & du bysse, plus fin que tout le reste. Ce bysse, dont il est tant parlé dans l'Écriture, est une espèce de soye d'un jaune doré, qui croît à de grandes coquilles. Pour notre soye de vers, elle étoit encore inconnue du tems des Israélites : & l'usage n'en est devenu fréquent au-deçà des Indes, que plus de cinq cens ans après Jesus-Christ. La beauté des habits consistoit dans la finesse des étoffes ou dans la couleur. Les plus estimées étoient le blanc, & la pourpre rouge ou violette : & il semble que le blanc fût la couleur la plus ordinaire chez les Israélites, aussi-bien que chez les Grecs & les Romains ; puisque Salomon dit : que vos habits

*Gesner. h. n.
anim.
de pinna.*

Eccle. ix. 8.

Gen. xxiii.
37.

2. Reg.
xiii. 18.

de se servir de la laine ou du lin, tels que la nature les produit, & sans teinture. Les jeunes garçons & les filles portoient des habits bigarrés de diverses couleurs. Telle étoit la robe de Joseph dont ses freres le dépouillerent quand ils le vendirent, & telles étoient du tems de David, les robes des filles des Rois.

Les ornemens des habits étoient des franges ou des brodures de pourpre ou de broderies; & quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits où elles étoient nécessaires. La magnificence consistoit à changer souvent d'habits, & à n'en porter que de bien nets & bien entiers. Au reste, on ne doutera point que les Israélites ne fussent vêtus bien simplement, si l'on considère combien les habits des Grecs & des Romains

étoient simples, même dans les tems de leur plus grand luxe. On peut voir les Statues antiques, la colonne Trajane & les autres bas-reliefs.

Les habits dont l'Écriture parle d'ordinaire, sont la tunique & le manteau; l'habit Grec & l'habit Romain ne consistoit aussi que dans ces deux pièces. La tunique étoit large, pour laisser la liberté de tous les mouvemens dans le travail; ils la laissoient lâche quand ils étoient en repos: mais quand ils vouloient agir ou marcher, ils la ferroient d'une ceinture. De-là vient cette phrase si fréquente dans l'Écriture: Leves-toi, ceins tes reins, & fais cela. Il étoit commandé aux Israélites de porter aux coins de leurs manteaux des houes violettes, pour se rendre continuellement atten-

Nam. xv.
38.

tifs à la Loi de Dieu. Ils avoient la tête couverte de quelque espèce de tiare , comme celles des Perses , & des Chaldéens , puisque c'étoit une marque de deuil d'aller tête nue , & ils portoient des cheveux , puisque se raser la tête étoit une autre marque de deuil. Pour la barbe , il est bien certain qu'ils la portoient longue , par l'exemple des Ambassadeurs que David

2. Reg. x.

4.

envoya au Roi des Ammonites , & que ce Roi mal-conseillé fit raser à moitié , pour leur faire affront : enforte qu'ils furent obligés de demeurer quelque tems à Jéricho , pour laisser recroître leur barbe avant que d'oser se montrer. Il leur fit aussi couper leurs habits à moitié , d'une maniere qui fait voir qu'ils les portoient assez longs.

Ils se baignoient souvent ;

comme l'on fait encore dans les pays chauds ; ils se lavoient encore plus souvent les pieds , parce que ne portant que des sandales , ils ne pouvoient marcher sans amasser de la poussière. De là vient que l'Écriture parle tant de laver les pieds , en rentrant dans la maison , en se mettant à table , en se couchant. Or comme l'eau dessèche la peau & le poil , ils s'oignoient d'huile simple , ou infusée de drogues aromatiques , & c'est ce qu'ils appelloient ordinairement Onguent. On en use encore dans les Indes.

On voit en plusieurs endroits de l'Écriture comment les femmes s'habilloient & se paroient. Dieu reprochant à Jérusalem ses infidélités , sous la figure d'un époux qui a tiré sa femme de la dernière misère pour la

combler de biens , dit par le
Ezech. xvi. Prophète Ezéchiél : qu'il lui a
 2. donné des étoffes très-fines &
 de diverses couleurs, une cein-
 ture de foye , des fouliers vio-
 liets , des bracelets , un collier ,
 des pendans d'oreilles , & une
Pictâ lupa couronne , ou plûtôt une mitre ,
barbara mi- comme les femmes Syriennes
ra. en portoient encore long-tems
Juven. Sat. après ; qu'il l'a ornée d'or , d'ar-
 3. gent , & des étoffes les plus pré-
 cieuses. Quand Judith se para
Judith. x. pour aller trouver Holoferne , il
 3. *Ëc.* est dit qu'elle se lava & s'oignit ;
 qu'elle arrangea ses cheveux &
 mit une mitre sur sa tête ; qu'elle
 prit ses habits de joie , chauffa
 des sandales , & s'orna de bra-
 celets , de pendans d'oreilles &
 de bagues. Enfin , on ne peut
 désirer un plus grand détail de ces
 ornemens de femmes , que ce-
Isa. III. 16. lui que nous lifons dans Isaïe ,

lorsqu'il reproche aux filles de Sion leur luxe & leur vanité : aussi la corruption étoit-elle montée à son plus haut point.

Il faut beaucoup moins de meubles dans les pays chauds que dans les nôtres ; & la simplicité des Israélites dans tout le reste, donne sujet de croire qu'ils en avoient peu. La Loi parle souvent des vaisseaux de bois & de terre : & la vaisselle de terre étoit fort commune chez les Grecs & chez les Romains avant que le luxe les eût gagnés. Il en est parlé dans le dénombrement des rafraîchissemens qui furent amenés à David pendant la guerre d'Absalon. On voit les meubles qui étoient estimés les plus nécessaires dans ces paroles de la Sunamite qui logea le Prophète Elisée : Faisons, disoit-elle à son

 XI.

Leurs
meubles &
leurs mai-
sons.

2. Reg.
xvii. 28.

4. Reg. iv.
10.

mari, une petite chambre pour cet homme de Dieu, & y mettons un lit, une table, un siège & un chandelier. Leurs lits n'étoient que des couchettes, fans courtines & fans rideaux, si ce n'est de ces pavillons légers que les Grecs nommoient *Conopées*, parce qu'ils servoient à garantir des cousins. Les plus magnifiques avoient des lits d'yvoire, comme le Prophète *Amos* reproche aux riches de son tems, & les plus délicats en faisoient l'enfonceure bien molle, les garnissoient d'étoffes précieuses, & les arrosoient d'eaux de senteur. On rangeoit les lits contre les murailles, puisqu'il est dit que le Roi *Ezéchias* ayant oüi la menace de sa mort prochaine, se tourna vers la muraille pour pleurer.

Le chandelier dont il est parlé

Am. VI. 4.

Prov. VII. 16.

4. Reg. XX. 2.

dans les meubles d'Elifée, étoit apparemment de ces grands chandeliers qui se posoient à terre pour porter une ou plusieurs lampes. Jusques alors, & long-tems depuis, c'est-à-dire, même du tems des Romains, on ne brûloit que de l'huile pour éclairer. De-là vient qu'il est si ordinaire dans l'Écriture de nommer Lampe tout ce qui éclaire le corps ou l'esprit, ce qui conduit, ce qui réjouit. Il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent des tapisseries dans leurs maisons, on n'en use point dans tous les pays chauds, parce que les murailles nues sont plus fraîches. On s'y sert seulement de tapis de pied, pour s'asseoir & se coucher: il en est parlé dans Ezechiel, entre les marchandises que les Arabes apportoient à Tyr. Il est aussi parlé de tapis en-

Ezech.

XXVII. 20.

&c.

tre les rafraîchissemens que l'on apporta à David ; ce qui peut faire croire que les Israélites s'en servoient en campagne ; car dans les maisons ils avoient des sièges.

Leurs maisons étoient différentes des nôtres en tout ce que l'on voit encore dans les pays chauds. Les toits y sont en terrasses, les fenêtres ne se ferment qu'avec des jalousies ou des rideaux, il n'y a point de cheminées, on loge par le bas ; & de plein-pied tant que l'on peut.

Que les toits fussent plats dans la terre d'Israël & aux environs, il y en a bien des preuves dans l'Écriture. Rahab cacha des espions de Josué sur le
Jos. II. 6. toit de sa maison. Quand Sa-
I. Reg. IV. muel déclara à Saül que Dieu
 25. l'avoit choisi pour Roi, il le fit

coucher la nuit sur le toit, ce qui est encore ordinaire dans les pays chauds. David se promenoit sur le toit de son palais, quand il vit Betsabée qui se lavait. Absalon fit dresser une tente sur le toit du même palais, quand il abusa des concubines de son pere; cette action étoit comme une prise de possession du Royaume; & il falloit la rendre publique, pour montrer que sa révolte étoit sans retour. On montoit sur les toits dans les grandes allarmes, comme on voit par deux passages d'Isaie. Tout cela fait voir la raison de la Loi, qui ordonnoit de faire tout autour des toits un mur d'appui, de peur que quelqu'un ne se tuât en tombant; & fait entendre cette expression de l'Évangile : ce qui vous a été dit à l'oreille, publiez-le sur les

2. Reg. 11.

2.
2. Reg.

XVI. 22.

Isa. xv. 2.

XXII. 1.

Deut. 11.

toits. Chaque maison étoit un échaffaut tout dressé pour quiconque vouloit se faire entendre de loin.

Prov. VII.

6.

Cant. VII.

6.

4. Reg. I. 2.

Jer. XXXVI.

Les treillis des fenêtres sont marqués dans les Proverbes ; dans le Cantique de Salomon , & dans l'histoire de la mort d'Ochozias Roi d'Israël. Quand le Roi Joachim brûla le Livre que Jérémie avoit écrit par ordre de Dieu, il étoit dans son appartement d'hyver, assis devant un brasier de charbon allumé. On peut juger de-là qu'ils n'avoient point de cheminée, qui sont en effet des inventions des pays froids ; dans les pays chauds, on se contente d'avoir des fourneaux pour la cuisine. Ils se servoient beaucoup de pierre pour bâtir, principalement à Jérusalem où elle est très-commune, & ils sçavoient la tailler en fort grandes

grandes pièces. Il est parlé dans les édifices de Salomon, de pierres de huit & de dix coupées, qui font douze ou quinze pieds; ce qui est nommé pierres précieuses, sont sans doute divers marbres.

3. Reg.
VII. 9. 10.

La beauté de leurs bâtimens consistoit moins en des ornemens placés à quelques endroits, que dans la forme entiere, dans la taille & la liaison des pierres; ils avoient grand soin que tout fût bien uni & bien dressé au plomb, à l'équerre & au niveau. C'est ainsi qu'Homere parle des bâtimens qu'il loue: & on admire encore cette espèce de beauté aux bâtimens des anciens Egyptiens. Les Israélites employoient les bois odoriférans, comme le cédre & le cyprès, pour revêtir en-dedans les bâtimens les plus riches, en faire

2. Reg. VI. des lambris & des colonnes. On
 18. VII. 23. le voit par le Temple & par les
 &c. Palais de Salomon : & David dit
 Cant. III 6. qu'il habite une maison de cé-
 2. Reg. VII. dre, pour dire qu'il est logé ma-
 2. gnifiquement.

XII. Pour ce qui regarde la table,
 Leur nour- les Israélites mangeoient assis,
 riture. comme les Grecs du tems
 d'Homere ; il est nécessaire de
 l'observer, pour distinguer les
 tems. Car dans la suite, c'est-à-
 Ester. I. 6. dire, depuis le règne des Per-
 7. 8. ses, ils mangeoient couchés sur
 des lits comme les Perses & les
 autres Orientaux, de qui les
 Grecs & les Romains en prirent
 aussi la coûtume. Les gens ré-
 glés mangeoient après avoir tra-
 16. vaillé & assez tard. C'est pour-
 Iſa. V. 11. quoi, manger & boire dès le
 matin, signifient dans l'Écriture
 le désordre & la débauche. Leur
 nourriture étoit simple. Pour

l'ordinaire ils ne parloient que de manger du pain & boire de l'eau : d'où vient que le mot de pain se prend communément dans l'Écriture pour toutes sortes de viandes. Ils ne faisoient que rompre le pain sans le couper, parce qu'ils ne se servoient que de petit pain long ou mince ; comme on fait encore en plusieurs pays. La première faveur que Booz accorda à Ruth, fut de boire de la même eau dont buvoient ses gens ; de venir manger avec eux ; & tremper son pain dans du vinaigre : & l'on voit par les complimens qu'elle lui fit, que cette faveur n'étoit pas petite.

On peut juger de leurs vivres les plus ordinaires, par les rafraîchissemens que David reçut en diverses rencontres, d'Abigail, de Siba & de Berzellai,

Isa. v. 11

Ruth. 11.

14.

1. Reg xxxv

18.

2. Reg. xvi.

1.

2. Reg.
 XIX. 35.
 1. Para. XI.
 17. &c.
 V. Clem.
 Al. 2. Pa-
 dag. 1. in
 fine.

Prov.
 XXVII. 27.

& par les provisions qu'apportèrent ceux qui le vinrent trouver à Hébron. Les espèces qui y sont marquées, sont du pain & du vin, du bled & de l'orge, de la farine de l'un & de l'autre, des fèves & des lentilles, des poids chiches, des raisins secs, des figes séches, du miel, du beurre, de l'huile, des moutons, des bœufs & des veaux gras. Il y a dans ce dénombrement beaucoup de grains & de légumes. C'étoit aussi la nourriture la plus ordinaire des anciens Egyptiens: & c'étoit celle des Romains dans les meilleurs tems, & lorsqu'ils s'adonnoient le plus à l'agriculture. On sçait d'où viennent les noms illustres de Fabius, de Pison, de Cicéron, de Lentulus. On voit l'usage que les Israélites faisoient du lait, par ce conseil du Sage : que le

lait de tes chèvres te suffise pour ta nourriture & pour les besoins de ta maison.

Quoiqu'il leur fût permis de manger du poisson, je ne vois point qu'il en soit parlé, que dans les derniers tems. On croit que les Anciens le méprisoient, comme une nourriture trop délicate & trop légère pour des hommes robustes; aussi n'en est-il point parlé dans Homere, ni dans ce que les Grecs ont écrit des tems héroïques. On ne voit *Plat. Rep. 3.* guères non plus chez les Hébreux de fausses ni de ragoûts. Leurs festins étoient composés de viandes solides & grasses: & ils comptoient pour les plus grands délices, le lait & le miel. En effet, avant que le sucre eût été apporté des Indes, on ne connoissoit rien de plus agréable au goût que le miel; on y con-

fisoit les fruits ; & on en méloit aux pâtisseries les plus friandes. Au lieu du lait , on nomme souvent le beurre , c'est-à-dire , la crème , qui en est le plus délicat. Les offrandes ordonnées par la Loi , montrent que dès le tems

*Levit. II.4.
5. &c.*

de Moyse , ils avoient diverses sortes de pâtisseries , les unes patries à l'huile , les autres faites sans huile.

C'est ici le lieu de parler de la distinction des viandes permises ou défendues par la Loi. Il n'étoit point particulier aux Hébreux , de s'abstenir de certains animaux , par principe de Religion : les peuples voisins en ufoient de même. Les Syriens ni les Egyptiens ne mangeoient point de poisson ; & quelques-uns ont crû , que c'étoit aussi par superstition que les anciens Grecs s'en abstenoient. Les E-

Herod. I.

gyptiens de Thèbes ne man- Porphyr. de
abstin. 4. geoient point de mouton , parce qu'ils adoroient Ammon sous la figure d'un bélier , mais ils tuoient des chèvres ; ailleurs ils s'abstenoient des chèvres , & immoloient des moutons. Les Sacrificateurs Egyptiens s'abstenoient de toutes les viandes & de toutes les boissons apportées de dehors : & quant à ce qui croissoit dans le pays , outre le poisson , ils s'abstenoient des bêtes qui ont le pied rond , ou partagé en plusieurs doigts , ou qui n'ont point de cornes , & des oiseaux carnassiers : plusieurs ne mangeoient de rien qui eût eû vie : & dans leur tems de purification , ils s'abstenoient mêmes des œufs , & de toutes les herbes & les légumes. Tous les Herod. 11; Egyptiens en général ne mangeoient point de fèves. Ils te-

*Plat. II.
Rep.*

noient le pourceau pour immonde : quiconque en avoit touché un, même en passant, alloit se laver avec ses habits. Socrate, dans sa république, met la nourriture des pourceaux au rang des choses superflues, que le luxe a introduites. En effet, ils ne rendent aucun service, & ne sont d'usage que pour la table. Tout le monde sçait qu'encore aujourd'hui les Bramines des Indes ne mangent & ne tuent aucune espèce d'animaux ; & il est certain qu'ils vivent ainsi depuis plus de deux mille ans.

La Loi de Moyse n'avoit donc rien de nouveau ni d'extraordinaire en ce point : mais elle étoit nécessaire pour retenir le peuple dans des bornes raisonnables, l'empêchant d'imiter les superstitions de ses voisins, sans lui donner toutefois une liberté

berté entiere dont il auroit pû abuser. Car cette abstinence de certaines viandes étoit utile, & pour la fanté & pour les Mœurs; ce n'étoit pas seulement pour dompter leur esprit indocile, que Dieu leur imposoit ce joug; c'étoit encore pour les détourner des choses nuisibles. Il leur étoit défendu de manger du fang, ou de la graisse; l'un & l'autre est difficile à digérer: & quoique des gens robustes & laborieux, comme nos Israélites, en dussent être moins incommodés que d'autres, il valoit mieux, ayant à choisir, leur donner la meilleure nourriture. La chair de porc est aussi fort pésante à l'estomac. Il en est de même des poissons qui n'ont point d'écaïlle: leur chair est huileuse & grasse; soit qu'elle soit délicate comme celle des anguilles, soit du-

re, comme celle des tons, des balaines & des autres cetacées. L'on peut ainsi rendre des raisons naturelles de la plûpart de ces défenses, comme S. Clément Alexandrin a remarqué.

*Cassien in-
sti. vi. 5.*

Quant aux raisons morales, les spirituels ont toujours compté la gourmandise, pour le vice qu'il falloit combattre le premier, comme étant la source de la plûpart des autres : les Philosophes Socratiques ont fort recommandé la sobriété ; jusques-là que Platon ne croyoit pas qu'il y eût rien à faire en Sicile pour la correction des Mœurs, tant qu'on y feroit tous les jours deux grands repas. On croit que le but de l'abstinence de Pythagore, étoit de rendre les hommes justes & désintéressés, en les accoutumant de vivre de peu. Or, une des bran-

*Plat. Ep. 7.
init.*

ches principales de la gourmandise, est le désir de la variété des viandes. La trop grande quantité dégoûte bientôt, mais comme la diversité est infinie, le désir en est insatiable. Tertullien a renfermé toutes ces raisons dans ce passage. *Si la Loi* 2. in Marc 3
c. 18. *retranche quelques viandes, & déclare immondes des animaux qui ont été bénis autrefois : comprenez le dessein d'exercer des hommes à la tempérance, & reconnoissez le frein que l'on impose à cette gourmandise, qui regrettoit les concombres & les melons d'Egypte, en mangeant le pain des Anges. Reconnoissez que l'on prévient en même tems les compagnes de la gourmandise, qui sont le luxe & l'impureté..... C'est encore afin d'éteindre en partie l'amour de l'argent, lui ôtant le prétexte de la nécessité, de la subsistance....*

Enfin, c'est pour dresser l'homme plus aisément à jeûner pour Dieu, l'accoutumant à peu de viandes, & peu recherchées.

XIII.
Purifica-
tions.
*Herod. l. 2.
Porphyr. de
abst.*

Les purifications ordonnées par la Loi, avoient les mêmes fondemens que la distinction des viandes. Les Peuples voisins en pratiquoient de semblables, entr'autres, les Egyptiens, chez qui les Sacrificateurs se rasoient le poil tous les trois jours ; & se lavoient tout le corps, deux fois la nuit, & deux ou trois fois le jour. Les purifications légales des Israélites, étoient utiles pour la santé & pour les Mœurs. La netteté du corps est un symbole de la pureté de l'Ame : & de-là vient que quelques Saints, par esprit de pénitence, ont affecté d'être mal-propres, pour se rendre plus méprisables, & faire mieux paroître au-dehors, l'hor-

reur qu'ils avoient de leurs péchés. De-là vient encore que la purification extérieure est appelée dans l'Écriture Sanctification, parce qu'elle rend sensible la pureté intérieure, avec laquelle on doit s'approcher des choses Saintes. On peut même dire que la propreté est un effet naturel de la Vertu, puisque la saleté ne vient pour l'ordinaire, que de paresse & de bassesse de cœur.

La netteté d'ailleurs est nécessaire pour entretenir la santé, & prévenir les maladies, surtout dans les pays chauds. Aussi les hommes y sont naturellement plus propres : la chaleur invite à se dépouiller, à se baigner & à changer souvent d'habits : au lieu que dans les pays froids, on craint l'eau & l'air ; on est plus engourdi & plus pa-

resseux. Il est certain que la saleté, où vivent parmi nous la plupart des petites gens, surtout les plus pauvres, & dans les Villes, cause ou entretient plusieurs maladies : que seroit-ce dans les pays chauds, où l'air se corrompt plus aisément, & où les eaux sont plus rares ? De plus, les Anciens se seroient peu de linge, & la laine n'est pas si facile à nettoyer.

Admirez ici la sagesse & la bonté de Dieu, qui avoit donné à son peuple des Loix utiles en tant de manieres : puisqu'elles seroient tout ensemble à les accoutumer à l'obéissance, à les éloigner de la superstition, à régler leurs Mœurs, & à conserver leur santé. C'est ainsi que dans la structure des animaux & des plantes, nous voyons tant de parties qui servent à plusieurs

usages. Or il étoit important que les préceptes de propreté fissent partie de la Religion : parce que regardant le dedans des maisons , & les actions les plus sécrètes de la vie , il n'y avoit que la crainte de Dieu qui pût les faire observer. Cependant par ces choses sensibles , Dieu formoit leur conscience , & les accoûtumoit à reconnoître , que rien ne lui est caché , & qu'il ne suffit pas d'être pur aux yeux des hommes. Tertulien prend ainsi ces sortes de Loix , quand il dit : *Même dans le commerce de la vie & de la conduite des hommes , au dedans & au-dehors , il a tout déterminé , jusqu'à prendre soin de leur vaiselle , afin que rencontrant par-tout ces préceptes de la Loi , ils ne pussent être un moment sans regarder Dieu.* Et ensuite : *Pour aider cet-*

*Tertul. in
Marc. l. 2.
c. 19.*

te Loi, plutôt favorable que pé-
sante, la même bonté de Dieu a
aussi ordonné des Prophètes, qui
enseignoient ces maximes dignes
de lui : Otez la malice de vos
ames, &c. De sorte que le peu-
ple étoit suffisamment instruit
de la signification de toutes ces
cérémonies, & de ces pratiques
sensibles.

Voilà le fondement des Loix,
qui ordonnent de se baigner &
de laver ses habits, après avoir
touché un corps mort, ou un
animal immonde, & en plusieurs
autres rencontres. De-là vient
la purification des vases par l'eau
ou par le feu, des Maisons où il
paroissoit quelque corruption ;
des Femmes après leurs couches :
& la séparation des Lépreux,
quoique la lèpre blanche, qui
est la seule dont parle l'écriture,
soit plutôt une difformité qu'une
maladie.

Levit. XI.

3. 23. &c.

Num. XXXI.

23.

Lev. XIV.

37.

Levit. XII.

Lev. XXIII.

Aug. II. 98.

Evang. 40.

C'étoit les Prêtres qui séparaient les Lépreux, qui jugeoient les autres impuretés légales, & prescrivoient la maniere des purifications. Ainsi ils faisoient une partie de la Médecine : & quoi-
 qu'il soit quelquefois parlé de Médecins dans l'Écriture, on peut croire que c'étoit des Chirurgiens ; car chez les Anciens ces professions n'étoient point distinguées. Il en est parlé dans la Loi, quand elle condamne celui qui a blessé un homme, à payer les salaires des Médecins : & ailleurs il est fait mention des bandages, d'emplâtres & d'onguens ; mais non que je sçache, de purgations ou de diète. Le Roi Aza ayant la goutte, est blâmé d'avoir eu trop de confiance en l'Art des Médecins. Peut-être les Israélites suivoient-ils encore les mêmes maximes

Ps. 87. 11.

Isa. 111. 7.

Ex. 11. 19.

Isa. 1. 6.

Jere. VIII.

21. XLVI.

11.

2. Paral.

XVI. 12.

*Plat. III.
Rep.*

que les Grecs des tems héroïques, dont les Médecins, au rapport de Platon, ne s'appliquoient qu'à panser les playes par des remedes topiques, sans prescrire de régime : supposant que les autres maux seroient aisément prévenus ou guéris par la bonne constitution & la conduite raisonnable des Malades : pour les blessures, il est difficile qu'il n'en arrive par divers accidens, ne fut-ce que dans le travail.

Les Israélites fuyoient le commerce des Etrangers, & c'étoit une suite de ces Loix pour les purifications & le choix des viandes. Car, quoique la plûpart des Peuples voisins eussent des coutumes approchantes, elles n'étoient pas les mêmes. Ainsi un Israélite avoit toujours droit de présumer que l'Etranger qu'il

rencontroit , avoit mangé du porc , ou des victimes offertes aux Idoles , ou touché quelque bête immonde. De-là vient qu'il n'étoit permis , ni de manger avec eux , ni d'entrer dans leurs maisons. Et cette séparation étoit encore utile pour les Mœurs , servant comme de barriere contre la trop grande fréquentation avec les Etrangers , qui est toujours pernicieuse au commun des hommes ; & qui l'étoit encore plus alors , à cause de l'Idolâtrie. Les Egyptiens étoient fort attachés à cette maxime : l'Écriture marque qu'ils ne mangeoient point avec les Hébreux : & Hérodote témoigne qu'ils ne vouloient , ni baiser un Grec , ni se servir de son couteau ou de sa vaisselle. Encore aujourd'hui les Mahométans ont plusieurs pratiques sem-

Gen. XLIII.

*32.
Herod. II.*

blables : mais ceux qui en ont le plus , & qui y sont attachés avec le plus de superstition , sont les Indiens.

Les Israélites ne s'éloignoient pas toutefois également de toutes sortes d'Etrangers , quoiqu'ils les comprissent tous sous le nom de Goïm ou Gentils. Ils abhorroient tous les Idolâtres , particulièrement les Incirconcis. Car ils n'étoient pas les seuls qui pratiquassent la Circoncision ; elle étoit en usage chez tous les Descendans d'Abraham , comme les Ismaélites : les Madianites, & les Iduméens ; chez les Ammonites & les Moabites descendus de Loth. Les Egyptiens mêmes, quoique leur origine n'eût rien de commun avec les Hébreux , regardoient la Circoncision comme une purification nécessaire , & tenoient

Jerem. ix.

2.

les Incirconcis pour immondes. Quant aux Israélites, ils souffroient les Incirconcis qui adoroient le vrai Dieu, jusqu'à leur permettre d'habiter dans la Terre-sainte, pourvû qu'ils observassent la Loi de nature, & l'abstinence du sang. Mais s'ils se faisoient circoncire, ils étoient réputés Enfans d'Abraham; & par conséquent obligés à observer toute la Loi de Moÿse. Les Rabins nomment ces derniers Profélytes de Justice: & ils nomment Profélytes d'habitation, les Fidèles incirconcis, qu'ils appellent autrement Noachides; comme n'étant obligés qu'aux préceptes que Dieu donna à Noé au sortir de l'Arche. Du tems de Salomon, il se trouva plus de 150. mille Profélytes dans la terre d'Israël.

*Herod.
Philon.*

*V. Selden,
jure nat.*

*2. Par. II,
17.*

De tous les Etrangers, ceux

que les Israélites devoient plus fuir, étoient les nations maudites descendues de Chanaan, que Dieu leur avoit commandé d'exterminer. Je ne vois que ceux-là, comme j'ai déjà dit, avec qui il leur fut défendu de contracter des mariages. Moïse épousa une Madianite. Booz est loué d'avoir épousé Ruth Moabite. La mere d'Absalon étoit fille du Roi de Gessur. Amasa étoit fils d'un Ismaélite, & d'Abigail sœur de David. Salomon épousa la fille du Roi d'Egypte, dès le commencement de son règne, dans le tems où il étoit le plus agréable à Dieu : ainsi ce que l'Écriture dit ensuite pour blâmer ses mariages avec les étrangères, se doit entendre des Chananéennes qu'il avoit épousées; & de ce qu'au lieu de convertir les autres, il avoit eu pour

Ex. xxxiv.

16.

Deut. vii.

3.

2. Reg. iii.

3.

1. Paral.

ii. 17.

3. Reg. xi.

3. &c.

ibid. n. 1.

elles des complaisances criminelles , jusqu'à adorer leurs Idoles.

A plus forte raison les mariages étoient libres entre tous les Israélites , & il n'étoit point nécessaire de se marier chacun dans sa Tribu , comme l'ont crû plusieurs , même des Peres de l'Eglise. Cette Loi étoit particulière aux filles , qui étoient héritières , pour ne pas confondre les partages. Au reste , David épousa Michol , fille de Saul de la Tribu de Benjamin ; & une autre de ses femmes étoit Achinoam de Jezraël , ville de la Tribu d'Ephraïm.

De la maniere dont vivoient les Israélites , le mariage n'étoit pas un embarras pour eux : c'étoit plutôt un soulagement suivant son institution. Les femmes étoient laborieuses comme

Numer.

XXXVI. 7.
8. &c.

2. Reg. III.
2.

XIV.
Mariages.
Femmes.

les hommes , & travailloient dans les maisons , tandis que les maris étoient occupés aux champs. C'étoit les femmes qui préparoient les viandes , & qui servoient à manger : on le voit dans Homere & dans plusieurs endroits de l'écriture. Quand Samuel représente au peuple les Mœurs des Rois : *Votre Roi* , dit-il , *prendra vos filles , & en fera ses parfumeuses , ses cuisinières , ses boulangères.* Le prétexte dont se servit Ammon fils de David , pour attirer chez lui sa sœur Thamar qu'il viola , fut de prendre de sa main des bouillons qu'elle prépara en effet elle-même , toute fille de Roi qu'elle étoit.

1. Reg.
VIII, 13.

2. Reg.
XIII, 8.

C'étoit les femmes qui faisoient les habits : & leur occupation la plus ordinaire étoit de fabriquer des étoffes sur le métier,

tier, comme aujourd'hui de travailler en linge & en tapisserie.

On voit dans Homere les exemples de Pénélope, de Calypso, de Circé: on en voit dans Théocr.
Theocr. id. 15.
Sirac. Ter.
Heaut. Act. 2. sce. 2.

crité, dans Térence, dans tous les Auteurs; & ce qui me paroît plus remarquable, c'est que cette coutume duroit encore à Rome chez les plus grandes Dames, dans un tems fort corrompu: puisqu'Auguste portoit d'ordinaire des habits faits par sa femme, sa sœur & ses filles. Si l'on veut des preuves tirées de de l'Écriture, il est dit que la mere de Samuel lui faisoit une petite tunique, qu'elle lui apportoit aux jours solempnels: & on voit la Femme forte de Salomon employer avec industrie le lin & la laine, tourner elle-même le fuseau, & donner deux paires d'habits à tous ses domestiques.

Succ. Aug. 73.

1. Reg. II. 19.
Prov. XXXI. 17. 19. &c.

Tous ces ouvrages se font à couvert dans les maisons, & ne demandent pas une grande force de corps. C'est pourquoi les Anciens ne les trouvoient pas dignes d'occuper des hommes, & les laissoient aux femmes, naturellement plus sédentaires, plus propres, & plus attachées aux petites choses. C'est apparemment par la même raison que les femmes étoient les Portieres & les Concierges, même chez les Rois. Il n'y avoit qu'une servante à la porte du Roi Isbofeth, encore s'occupoit-elle à nettoyer du bled, & David fuyant devant Abfalom, laissa dix femmes, qui étoient ses concubines, pour garder son palais. Les femmes vivoient fort séparées des hommes, fort retirées, principalement les Veuves. Judith demouroit ainsi renfermée

2. Reg.
IV. 5. sec.
vulg. &
70.

2. Reg.
XV. 16.

Jud. VIII. 5.

avec ses femmes dans un appartement haut, comme la Pénélope d'Homere.

Les Israélites accompagnoient leurs mariages de festins & de grandes réjouissances. Ils étoient si parés, que pour exprimer la beauté du soleil, David n'a point trouvé de plus digne comparaison que celle d'un époux. La Fête duroit sept jours. On le voit dès le tems des Patriarches, où comme Jacob se plaignoit *Gen. XXIX.* qu'on lui avoit donné Lia pour *27.* Rachel, Laban lui dit : Achevez la semaine de ce mariage. Samsou ayant épousé une Philistine, faisoit des festins pendant sept jours, & le septième jour terminoit la Fête. Comme *Jud. XIV.* Tobie le jeune vouloit s'en aller, son beau-pere le conjura de *12. 15. 17.* demeurer deux semaines; doublant le tems ordinaire; parce *Tob. VIII.* *23.*

qu'ils ne se devoient plus jamais voir. C'est la tradition constante des Juifs, & leur pratique s'y accorde. Si l'on étudie bien le Cantique de Salomon, on y trouvera sept journées bien marquées, pour représenter la première semaine de ses nœces.

On voit dans le même Cantique les amis de l'époux & les compagnes de l'épouse : ce qui étoit encore de la Fête. L'époux avoit des jeunes hommes, qui se réjouissoient avec lui ; l'épouse, des jeunes filles. On donna aussi trente compagnons à Samson. Dans l'Évangile, il est parlé des amis de l'époux, & des filles qui viennent au-devant de l'époux & de l'épouse. L'époux portoit une couronne en signe de joye, & la tradition des Juifs en donne aussi à l'épouse. On les conduisoit avec des instrumens

Cod. Thalm.
Pirce. Abot.
c. 16.

Seld. aux
Heb. lib. 2.
c. 13.

Buxford
Synag. Jud.
c. 28.

Jud. XIV.

II.
Jos. II. I.

9.
Math. IX.

15.
Math. XXV.

Cant. III.
II.

Isa. LXI.

10.
Pirce. Abot.

c. 19.
Selden. c.

16.

de Musique, & les Assistans tenoient à leurs mains des branches de myrrhe & de palme.

Au reste, je ne vois point que *Ibid.*
 leurs mariages fussent revêtus
 d'aucune cérémonie de Religion, si ce n'est des prières du
 Pere de famille & des Assistans,
 pour attirer la bénédiction de
 Dieu. Nous en avons des exem- *Gen. xxiv.*
 ples dans les mariages de Rebec- *60.*
 ca avec Isaac, de Ruth avec *Ruth. iv.*
 Booz, de Sara avec Tobie. *ii.*
 Je ne vois point que l'on offrît de *Tob. vii.*
 Sacrifice pour ce sujet, que l'on *15.*
 allât au Temple, ou que l'on
 fit venir les Prêtres : tout se pas-
 soit entre les parens & les amis :
 aussi ce n'étoit encore qu'un
 contrat civil.

Pour la Circoncision des En-
 fans, c'étoit à la vérité un acte
 de Religion, & très-nécessaire
 alors à quiconque devoit entrer

dans l'alliance d'Abraham : mais elle se faisoit aussi dans les maisons particulieres, sans ministère de Prêtres, ni de Lévités. Si l'on y appelloit quelque Personne publique, c'étoit quelque espèce de Chirurgien, exercé à cette opération, comme les Juifs en ont encore, qu'ils nomment Moled. En toutes ces cérémonies, il faut prendre garde à ne nous pas laisser tromper par les peintures modernes, comme j'ai dit des habits.

Loin de craindre la multitude des Enfans, les Israélites la souhaitoient. Outre l'inclination naturelle, la Loi leur en donnoit de grands motifs. Ils sçavoient que Dieu en créant le Monde, & en le réparant après le Déluge, avoit dit aux hommes : Croissez & multipliez, & remplissez la Terre. Ils sçavoient

qu'il avoit promis à Abraham une postérité innombrable ; enfin, que d'entr'eux devoit naître le Sauveur du Monde : & ils n'étoient point pressés de ces intérêts sordides , qui font aujourd'hui regarder comme un malheur la bénédiction des mariages. Leur vie frugale faisoit que tant que leurs Enfans étoient petits , ils leur coûtoient peu à nourrir , & moins encore à vêtir ; car dans les pays chauds on les laisse souvent nus : & quand ils étoient grands, ils les aidoient dans leur travail ; & leur épargnoient des Esclaves ou des Serviteurs à gages. Aussi avoient-ils peu d'Esclaves à proportion. Siba, serviteur de Saül , culti-^{2. Reg. IX.}voit le patrimoine de Miphiboseth , avec ses quinze fils & vingt Esclaves. Ils n'étoient point en peine de pourvoir leurs

Enfans, puisqu'il n'y avoit point chez eux de fortune à faire, & que toute leur ambition étoit de laisser à leurs descendans, l'héritage qu'ils avoient reçu de leurs Ancêtres; mieux cultivé, s'il se pouvoit, & avec quelques troupeaux de plus. Pour les filles, comme elles ne succédoient qu'au défaut des mâles, on les marioit plus pour l'Alliance, que pour les biens.

Numer.
XVII. 8.

C'étoit donc une commodité d'avoir beaucoup d'Enfans. C'étoit aussi un honneur. On regardoit comme heureux celui qui se voyoit pere d'une grande famille, & qui étoit environné d'un grand nombre d'Enfans & de petits-enfans, toujours prêts à recevoir ses instructions, & à exécuter ses ordres: & on ne craignoit point que son nom fût oublié tant que sa postérité subsisteroit

Psal. 127.

sisteroit. *La couronne des Vieillards*, dit l'Écriture, *sont les enfans de leurs enfans* : & quand elle remarque le nombre des enfans, c'est d'ordinaire pour louer les peres : comme ces deux Juges d'Israël, dont l'un avoit trente fils, l'autre quarante, avec trente petits-fils ; comme David, dont on nomme dix-neuf fils : sans ceux des concubines : Roboam, qui eut vingt-huit fils & soixante filles : & Abia qui eut vingt-deux fils & seize filles. C'est ainsi que les Poètes ont vanté les cinquante enfans de Priam : car les Grecs n'estimoient pas moins la fécondité. La virginité, considérée comme une vertu, étoit encore peu connue ; on n'y regardoit que la stérilité : & l'on estimoit malheureuses les filles qui mourroient sans être mariées. Electre

PROV. XVII.

6.

Jud. x. 4.

XII. 14.

I. Par. II.

I. Par.

XIII. 2.

s'en plaint expressément dans Sophocle : & ce fut le sujet des regrets de la fille de Jephthé. De-là vient que c'étoit un opprobre à une femme mariée d'être stérile, comme l'on voit en la *Jud. II. 38.* mere de Samuel, & en tant d'autres ; on regardoit ce malheur comme une malédiction de Dieu.

Ce soin de la postérité, étoit le fondement de la Loi, qui ordonnoit au frere d'épouser la veuve de son frere, quand il étoit mort sans enfans. Droit établi dès le tems des Patriarches, comme il paroît par l'Histoire de Thamar : & regardé comme un devoir de piété, afin que le nom du défunt ne tombât pas dans l'oubli. Aussi les enfans lui étoient attribués par une espèce d'adoption. De-là viennent les deux généalogies

Gen.
XXXVIII. 8.

Deut. XV.
6.

de Jesus-Christ , selon S. Mat-
 thieu & selon S. Luc. Car il se
 trouvoit ainsi que Saint Joseph
 avoit deux peres ; l'un par la
 naissance , & l'autre par cette
 adoption de la Loi. Au reste ,
 ce mariage avec une belle sœur,
 n'étoit pas contraire au premier
 droit naturel, qui permettoit mê-
 me d'épouser sa propre sœur ,
 avant que Dieu l'eût défendu.

C'étoit le désir d'avoir un grand
 nombre d'enfans , qui portoit
 les Israélites à prendre plusieurs
 femmes à la fois : & ils s'en fai-
 soient aussi un honneur & une
 marque de grandeur. C'est ainsi
 qu'Isaïe , pour marquer combien
 seroient estimés ceux que Dieu
 conserveroit entre son peuple ,
 dit que sept femmes s'attache-
 ront à un seul homme , offrant
 de vivre à leurs dépens , pourvû
 qu'elles ayent l'honneur de por-

*Math. 1.**Luc. III. 6.**Aug. de**Conf. Evan-**gel.**Isa. IV. 1.*

2. Par. II. 21. 22. ter son nom. Ainsi il est dit que Roboam avoit dix-huit femmes & soixante concubines : & qu'il donna plusieurs femmes à son fils Abia qu'il avoit choisi pour son successeur.

D'ailleurs ils étoient assez réservés sur l'usage du mariage. Ils s'en abstenoyent non-seulement pendant les grossesses, & les autres incommodités de leurs femmes ; mais pendant tout le tems qu'elles étoient nourrices, c'est-à-dire, pendant deux ou trois ans : & elles ne se dispensoient pas souvent de nourrir leurs enfans. Je ne vois que trois nourrices dont il soit parlé dans l'Écriture, celle de Rebecca, celle de Miphiboseth, & celle de Joas Roi de Juda.

Gen. XXIV. 39.

2. Reg. IV.

4. Reg. XI.

7.

Nous ne devons donc pas trouver étrange que Dieu tolérât la Polygamie, qui s'étoit in-

Gen. IV. 14.

troduite dès avant le déluge ;
 quoiqu'elle fût contraire à la
 première institution du mariage.
 Car quand il fut institué dans le
 Paradis terrestre, il n'y avoit
 point encore de concupiscence :
 & depuis, que par la Loi nou-
 velle, il a été élevé à la dignité
 de Sacrement, il est accompa-
 gné de graces très-fortes ; mais
 dans l'intervalle, lorsque la
 grace étoit beaucoup moindre,
 & que le péché régnoit, il étoit
 digne de la bonté de Dieu, d'u-
 ser d'une plus grande indulgen-
 ce. La Polygamie étoit donc
 comme le divorce que Jesus-*Matth. x. 12.*
 Christ dit aux Juifs ne leur avoir ^{8.}
 été souffert que pour la dureté
 de leur cœur. Outre les fem-
 mes, il étoit encore permis d'a-
 voir des concubines, qui d'or-
 dinaire étoient des esclaves. Les
 épouses légitimes n'avoient au-

dessus d'elles que la dignité qui rendoit leurs enfans héritiers. Ainsi le nom de Concubinage ne signifioit pas une débauche comme parmi nous, c'étoit seulement un mariage moins solennel.

Au reste, bien loin que cette licence rendît le mariage plus commode, le joug en étoit bien plus pésant. Un mari ne pouvoit partager si également son cœur entre plusieurs femmes, qu'elles fussent toutes contentes de lui. Il étoit réduit à les gouverner avec une autorité absolue, comme font encore les Lévantins; ainsi il n'y avoit plus dans le mariage d'égalité, d'amitié & de société. Il étoit encore plus difficile que les rivales pussent s'accorder entre elles, c'étoit continuellement des divisions, des cabales & des

DES ISRAÉLITES. 151
guerres domestiques. Tous les
enfans d'une femme avoient au-
tant de marâtres, que leur pere
avoit d'autres femmes, chacun
épousoit les intérêrs de sa mere,
& regardoit les enfans des au-
tres femmes comme des étran-
gers ou des ennemis. De-là vient
cette maniere de parler si fré-
quente dans l'Écriture; C'est
mon frere, & le fils de ma me-
re. On voit des exemples de
ces divisions dans la famille de
David: & encore de bien pires
dans celle d'Hérode.

La liberté de se quitter par le
divorce, avoit aussi de fâcheu-
ses suites. On s'engageoit plus
légerement, on se contraignoit
moins l'un pour l'autre: & la
multitude des mariages pouvoit
aller à tel excès, que ce n'étoit
plus qu'une débauche palliée.
On sçait quel désordre c'étoit à

Rome depuis la chute de la République ; au lieu que tant que les bonnes mœurs y subsisterent, *Coll. IV. 3.* c'est-à-dire, jusqu'à l'an 523. il n'y eut point de divorce, quoiqu'il fût permis par les Loix. Les enfans en souffroient aussi beaucoup. Ils demeuroient orphelins du vivant de leur pere & de leur mere ; & il étoit bien difficile qu'ils ne fussent odieux à l'un des deux, & qu'ils ne prissent le parti de l'un ou de l'autre.

 XV.

Education
des enfans.
Exercices.
Etudes.

*V. Plat. de
Rep. 2. &
3.*

L'éducation des enfans semble avoir été à peu-près la même chez les Israélites, que chez les Egyptiens & les Grecs les plus anciens. Ils leur formoient le corps par le travail & les exercices : & l'esprit, par les Lettres & la Musique. Ils faisoient grand cas de la force du corps ; & c'est la louange la plus ordinaire que l'Écriture donne aux

gens de guerre : comme aux braves de David. La course à pied devoit être un de leurs principaux exercices , puisque l'on reconnoissoit les gens à les voir courir de loin : comme ceux qui porteroient la nouvelle de la défaite d'Absalon : il falloit les avoir vû souvent courir. Il est dit aussi d'Afaël frere de Joab, qu'il courroit comme un chevreuil. Le Prophète Zacharie parle d'une pierre pésante, que S. Jérôme prend pour une de ces pierres qui servoient à éprouver la force des hommes, en essayant à qui les leveroit le plus haut : ainsi on peut croire qu'ils avoient cette espèce d'exercice. L'exemple de Jonathas fait voir qu'ils s'exerçoient à tirer de l'arc.

2. Reg.
XXIII.

2. Reg.
XVIIII. 17°

2. Reg.
XVIIII.

Zach. XII.
3°

1. Reg. XX.
20°

Mais ils ne se firent jamais des exercices du corps une occupation importante , comme

*V. Hier.
mercurial.
de arte gym-
nast.*

les Grecs, qui la réduisirent en Art, & y chercherent les derniers raffinemens. Ils nommerent cet art Gymnastique; parce qu'ils s'exerçoient nuds; & nommerent Gymnases les lieux où ils s'exerçoient, qui étoient spacieux, magnifiques, dressés & bâtis à grands frais. Là, des Maîtres choisis, & sous eux grand nombre d'Aides, formoient les corps des jeunes gens, par un régime très-exact, & des exercices fort mesurés. Quelques-uns y prenoient tant de plaisir, qu'ils s'y occupoient toute leur vie, & demeuroient Athletes de profession. Ils acquéroient des forces immenses, & se faisoient des corps tels que ceux qui ont servi de modèles aux plus belles statues; mais au reste, ils devenoient brutaux & incapables de toute applica-

tion d'esprit : ils n'étoient même propres ni à la guerre, ni à aucune action, qui leur pût ôter de la nourriture & du repos, & déranger leur vie réglée. Les Hébreux étoient trop sérieux pour donner dans ces curiosités : & ce fut une nouveauté odieuse, quand sous Antiochus l'illustre, on bâtit un Gymnase à la Grecque dans Jérusalem. Ils se contentoient du travail de la campagne, & de quelques exercices militaires, comme firent les Romains.

1. Macc. 1.

15.

2. Macc.

XI. 22.

Ils n'avoient pas besoin non plus de grandes études pour se former l'esprit ; si par les études on entend la connoissance de plusieurs Langues, & la lecture de beaucoup de Livres, comme nous l'entendons d'ordinaire. Car ils méprisoient l'étude des Langues étrangères, com-

*Jof. xx.
Ant. in fin.*

me étant à l'usage des Esclaves autant que des honnêtes-gens. Leur Langue naturelle leur suffisoit, & c'étoit la Langue Hébraïque, telle que nous la voyons dans l'écriture. Elle est du caractère de leurs Mœurs. Les mots en sont simples, tous dérivés de peu de racines, mais sans aucune composition. Elle a une richesse merveilleuse dans ses Verbes, dont la plupart expriment des phrases entières. Etre grand, faire grand, être fait grand, sont des mots tous simples, que les Traductions ne peuvent exprimer parfaitement. La plupart des Prépositions & des Pronoms ne sont que des lettres ajoutées au commencement ou à la fin des mots. C'est la Langue la plus courte que nous connoissons, & par conséquent la plus approchante du

langage des esprits, qui n'ont point besoin de paroles pour se faire entendre. Les expressions sont nettes & solides, donnant des idées distinctes & sensibles; rien n'est plus loin du galimatias.

Le génie de cette Langue est de faire suivre les propositions les unes aux autres, sans suspendre le sens, ni s'embarasser dans de grandes périodes, ce qui rend le style extrêmement clair. De-là vient que dans les narrations ils font toujours parler directement leurs personnages, & ne feignent point de répéter: sur-tout ils sont exacts à dire toujours les mêmes choses en mêmes mots. Et voilà ce qui nous fait d'abord trouver plat & grossier le style de l'Écriture; mais c'est en effet une marque du bon sens, de la solidité & de

la netteté d'esprit de ceux qui parloient ainsi. Quoique les styles des Livres sacrés soient fort différens, nous ne voyons point que la Langue ait changé depuis Moyse jusqu'à la captivité de Babylone.

Toute leur Grammaire consistoit donc, comme celle des anciens Grecs, à bien parler leur Langue, lire & écrire correctement : avec cette différence, qu'il ne paroît pas qu'ils l'eussent réduite en Art, & qu'ils l'appriussent par règles. Leurs Lettres étoient celles que l'on nomme aujourd'hui Samaritaines, parce que les Samaritains les ont conservées : & comme elles ne sont ni coulantes ni faciles à former, on pourroit douter qu'il fût fort commun parmi les Israélites de sçavoir écrire ; d'autant plus que les Sçavans

sont nommés dans l'Écriture Sophérim , c'est-à-dire , Scribes , suivant les anciennes traductions. Aussi des Laboueurs ont bien moins besoin d'écriture que des Marchands & des gens d'affaires. Mais il est à croire que la plupart sçavoient lire , puisqu'il étoit recommandé à tous , d'apprendre la Loi de Dieu, & la méditer jour & nuit : & que cette étude étoit leur unique occupation le jour du Sabbat.

Ce seul Livre suffisoit pour les instruire parfaitement. Ils y voyoient l'Histoire du Monde , jusqu'à leur établissement dans la Terre promise ; l'origine de toutes les Nations qui leur étoient connues , & plus particulièrement de celles qu'il leur importoit le plus de connoître , des Descendans de Loth , d'A-

*Deut. vi.
6. 7. &c.
Jof. i. cont.
Ap. 6.
Orig. cont.
Cels. p. 182.
lib. 4.*

braham, d'Ismaël & d'Esau. Ils y voyoient toute la Religion, les Dogmes, les Cérémonies, les préceptes de Morale : ils y trouvoient leurs Loix civiles. Ainsi, ce Livre seul, qui est le Pentateuque, ou les cinq Livres de Moyse, renfermoit tout ce qu'ils devoient sçavoir.

Ce n'est pas qu'ils n'eussent beaucoup d'autres Livres. Car sans parler des Livres de Josué, des Juges, de Samuël, & des autres Livres sacrés qui furent écrits ensuite : dès le tems de Moyse, il est parlé d'un Livre des guerres du Seigneur ; & ailleurs, il est fait mention d'un Livre des Justes. Les Livres des Rois renvoyent souvent à des Chroniques des Rois de Juda & d'Israël. Salomon avoit écrit trois mille paraboles & mille cinq Cantiques : il avoit fait des

Traités

Num. xxi.
24.

Jos. x. 13.
2. Reg. 1.
18.

Traités de toutes les plantes & de tous les animaux ; & il se ^{3. Reg. iv.} plaint lui-même que l'on fait ^{32.} des Livres sans fin. Tous ces Li- ^{12.} vres, & peut-être beaucoup d'autres, que nous ne connoissons pas, se sont perdus, comme ceux des Egyptiens, des Syriens, & des autres Orientaux : les seuls Livres qui restent de cette Antiquité, sont ceux que Dieu a dictés à ses Prophètes, & qu'il a conservés par une providence particulière.

Il n'y a pas d'apparence que les Israélites étudiaffent les Livres des Etrangers, dont ils avoient tant de soin de se séparer, & cette étude leur eût été dangereuse, puisqu'ils y eussent appris les Fables impies & extravagantes, qui faisoient la Théologie des Idolâtres ; or ils en avoient une telle horreur, au

moins les gens de bien, qu'ils ne vouloient pas même prononcer les noms des faux Dieux :

Pfal. xv. 4.

Sap. xiv.

27.

1. Par. viii.

33. 34.

& que s'ils se trouvoient mêlés à quelques noms propres, ils les changeoient. Ainsi ils disoient Isbofeth & Miphibofeth, pour Esbaal & Meribbaal ; Bethaven pour Bethel ; Beelzebuch pour Beelsemen. Ces Fables qui contenoient toute la doctrine des fausses Religions, étoient un amas de mensonges, accumulés par une longue tradition sur quelques fondemens des anciennes vérités, & ornés par les inventions des Poëtes. Les meres & les nourrices les apprennent aux enfans dès le berceau, & on les chantoit dans les cérémonies & les festins. Les plus sages d'entre les Payens voyoient bien que ces Fables ne tendoient qu'au mépris de la

Plat. Rep.

2. *in fin.* &

enii. 3.

Divinité & à la corruption des mœurs, mais le mal étoit fans remede.

Les Israélites étoient les seuls, chez qui on ne racontoit aux enfans que des vérités propres à leur inspirer la crainte & l'amour de Dieu, & à les exciter à la vertu : toutes leurs Traditions étoient nobles & utiles. Ce n'est pas qu'outre les simples narrations, ils n'employassent aussi des paraboles & des énigmes pour enseigner les vérités importantes, particulièrement de Morale. C'étoit un exercice entre les gens d'esprit, de se proposer des énigmes ; comme nous voyons par les exemples de Samson & de la Reine de Saba. Les Grecs nous racontent la même chose de leurs premiers Sages. Ils usoient aussi de ces Fables à la maniere d'Esope, dont

Jud. xiv.

14.

3. Reg. x.

1.

Plutarch.

*Comm. sept.
Sap.*

*Jud. ix. 8.
4. Reg.
xviii. 19.*

la fiction est si manifeste, qu'elle ne peut tromper personne : nous en avons deux dans l'Écriture : celle de Joathan fils de Gédéon ; & celle de Joas Roi d'Israël. Mais le principal usage des allégories & du discours figuré, étoit de renfermer les maximes de Morale, sous des images agréables & en peu de paroles, afin que les enfans les retinssent plus aisément : & telles sont les Paraboles ou Proverbes, dont les Livres de la Sagesse sont des recueils.

Ces Paraboles étoient d'ordinaire exprimées en vers, & les vers étoient faits pour chanter : ainsi je crois que les Israélites apprenoient aussi la Musique. J'en juge par les Grecs qui avoient pris des Orientaux toutes leurs études, & toute leur politesse. Or il est certain que

Les Grecs faisoient apprendre à tous leurs enfans à chanter & à jouer des instrumens. Cette étude est la plus ancienne de toutes. Avant l'usage des Lettres, la mémoire des grandes choses se conservoit par des chansons. Les Gaulois & les Germains en usoient encore ainsi du tems des Romains : & la même coûtume s'est conservée jusques à présent chez les peuples de l'Amérique.

Quoique les Hébreux eussent des Lettres, ils sçavoient que l'on retient toujours mieux les paroles mesurées & mises en chant; & de-là vient le grand soin qu'ils avoient de composer des Cantiques sur ce qu'il leur arrivoit de considérable. Tels sont les deux que fit Moyse; l'un au passage de la mer rouge; & l'autre en mourant, pour recommander l'observation de la Loi,

Exod. XIII.

Deut.

XXXII.

Jud. v.
1. Reg. II.

Tel est le Cantique de Débora, celui de la mere de Samuël, & tant d'autres; & sur-tout les Pseaumes de David. Ces Poësies sont d'une merveilleuse instruction, elles sont pleines des louanges de Dieu, de la mémoire de ses bienfaits, de préceptes de Morale, & de tous les sentimens que doit avoir un homme de bien, dans tous les différens états de sa vie. Ainsi les vérités les plus importantes, & les sentimens les plus droits entroient agréablement dans les esprits des enfans avec les paroles & les airs.

C'étoit-là l'usage légitime de la Poësie & de la Musique. Dieu, qui a fait les beaux esprits & les belles voix, a voulu, sans doute, que l'on s'en servît pour faire goûter les bonnes choses, & non pas pour fomen-

ter les passions criminelles. Les Grecs eux-mêmes, ont reconnu que la plus ancienne & la meilleure espèce de Poesie, étoit la Lyrique, c'est-à-dire, les Hymnes & les Odes, pour louer la Divinité & inspirer la vertu. La Poësie Dramatique, qui ne consiste qu'en imitation, & ne tend qu'à divertir, en remuant les passions, étoit une invention plus nouvelle. Aussi n'en voyons-nous point chez les Hébreux; & quoique Salomon, dans son Cantique, fasse toujours parler divers personnages, c'est plutôt pour exprimer vivement leurs sentimens, que pour représenter une action, comme dans les Pièces de Théâtre.

Plat. leg.

Il ne nous reste rien de la Musique des Hébreux, ni de la structure de leurs vers: mais si l'on juge de la beauté des chants par

celles des paroles, ils devoient être excellens, graves & solides, mais touchans & variés. Si l'on en juge par les effets, l'Écriture semble leur en attribuer de sur-naturels. On voit que leur Musique charmoit les esprits malins, par l'exemple de Saül, qui se trouvoit mieux quand David jouoit de la harpe. On voit que le son des instrumens aidoit l'esprit de Dieu, qui agitoit les Prophètes, par l'exemple de ceux que Saül rencontra, suivant la prédiction de Samuël, & avec lesquels il entra lui-même en de saints transports de joie: & par l'exemple d'Elifée, qui demandoit un joueur d'instrumens, afin de prophétiser. C'est-à-dire, que cette Musique appaisoit le mouvement des esprits & des humeurs, que le Démon avoit troublées, dans ceux que Dieu

1. Reg. xvi.
23.

2. Reg. x.

4. Reg. iii.
25.

lui permettoit d'agiter ; & qu'au contraire, trouvant des cœurs purs & tranquilles, elle les élevoit à Dieu, & les échauffoit, les disposant ainsi à mieux recevoir les puissantes impressions de son esprit. Les Grecs nous racontent aussi des effets merveilleux de leur Musique, pour exciter ou pour calmer les passions: il faut démentir toutes les Histoires, ou avouer que la Musique des Anciens étoit autrement touchante que la nôtre.

Ce n'est pas qu'elle fût rare chez eux : ils étoient tous Musiciens : & pour me renfermer dans les Hébreux, & ne parler que de ceux qui étoient Musiciens de profession, il y avoit du tems de David quatre mille Lévités destinés à ce seul emploi, sous la conduite de deux cens quatre-vingt-huit Maîtres, dont

1. Paral.

XXIII. 5.

XXV. 7.

les Chefs étoient Afaph , Herman & Idithun , si souvent nommés dans les Inscriptions des Pseaumes. David lui-même étoit grand Poëte & grand Musicien : & l'on sçait combien l'inclination des Rois sert à l'avancement des Arts. Ils avoient une grande diversité d'instrumens à vent , comme des Trompettes & des Flutes de diverses sortes : des Tambours & des Instrumens à cordes , dont les deux qui se trotvent le plus souvent sont Cinnor & Nebel, dont les Grecs ont fait Cynira & Naba. Ainsi quand nous donnons une Harpe à David , ce n'est que par conjecture. Ils avoient des Instrumens à huit & à dix cordes.

Leurs chants étoient accompagnés de danses : car c'est ce que veut dire le mot de Chœur, que les Latins ont pris des

Grecs, & qui signifioit chez eux une troupe de Danseurs, vêtus & ornés d'une même maniere. Ils chantoient ensemble, & dansoient une espèce de branle, étant assortis selon l'âge & le sexe, des jeunes garçons, des filles, des femmes, des vieillards, sans se mêler les uns avec les autres. Or il n'est pas à croire que les danses des Hébreux fussent moins modestes. Il est parlé de Chœurs à la procession que fit David pour transférer l'Arche en Sion, & en plusieurs occasions de victoires : où il est dit que les filles sortoient des Villes en chantant & en dansant.

2. Reg. vi.

12.

Je ne vois point que les Israélites eussent des Ecoles publiques, ni que les jeunes gens sortissent de chez leurs parens pour aller étudier. Leur vie laborieu-

se ne le souffroit pas, leurs peres en avoient besoin pour les aider dans leur travail, & les y dressoient dès l'enfance. Aussi le nom d'Ecole signifie en Grec loisir; comme étant le lieu où s'assemblent ceux, qui n'ayant point d'affaire pressée, cherchent à se divertir honnêtement: & le mot Latin *ludus*, qui signifie jeu, revient à la même idée. J'estime donc que la plus grande partie des Etudes se faisoit sans lecture & sans leçons réglées, par les entretiens des peres & des vieillards.

Les peres étoient obligés à instruire leurs enfans des grandes choses que Dieu avoit faites pour eux & pour leurs peres: & c'est pour cela que la Loi leur commandoit si souvent d'expliquer à leurs enfans les raisons des Fêtes & des autres Céré-

Deut. VI.
7. 20.

monies de la Religion. Ainsi ces instructions, attachées à des objets sensibles, étant recommencées si souvent, ne pouvoient manquer d'être solides. Ils leur apprenoient encore tout ce qui regarde l'Agriculture, joignant à leurs leçons une pratique continuelle: & on ne doutera pas qu'ils n'y fussent fort sçavans, si l'on considère que durant tant de siècles, ils en firent leur unique occupation. Or, quoique cet Art soit exercé parmi nous par des gens grossiers & de peu de réflexion, il ne laisse pas d'enfermer une grande étendue de connoissances, beaucoup plus utiles au genre humain, que celles de la plupart des spéculatifs, que l'on estime sçavans: & quand nous ne comptons pour science que ce qui est écrit dans les Livres, les An-

ciens & les Modernes ont assez écrit de celle-ci, pour nous en donner bonne opinion.

Donc, un Israélite, qui par la tradition de ses peres, par sa propre expérience & quelque lecture, étoit instruit de sa Religion, des Loix qui devoient régler sa vie, & de l'Histoire de sa Nation; qui sçavoit se procurer lui-même toutes les choses nécessaires; qui connoissoit parfaitement la qualité différente des Terres, & des Plantes qui y sont propres, quelles façons il y faut faire, & en quelle Saison; quelles précautions on doit prendre contre les divers accidens qui font périr les fruits de la Terre, comme on doit les cueillir & les conserver; qui sçavoit la nature des bestiaux, leur nourriture, leurs maladies, leurs remedes, & tant d'autres

choses semblables , qui sont ignorées parmi nous , de la plupart de ceux qui s'appellent honnêtes-gens ou gens de Lettres ; ce bon Israélite valoit bien , ce me semble , un homme nourri dans nos affaires de Justice ou de Finance , ou dans les disputes de nos Ecoles : car il le faut avouer , on a trop séparé dans les derniers tems les Études curieuses de celles qui sont vraiment utiles ; le soin de l'Esprit & des Mœurs , de celui des Affaires & de la Santé. La plupart de ceux qui cultivent leur Esprit & leur Mémoire , négligent trop leurs corps , & deviennent incapables des actions de vigueur & des travaux pénibles. Plusieurs même le laissent tellement amollir par la Musique , la Poësie & les autres curiosités , qu'avec une grande opi-

nion de leur bel esprit & de leur prétendu mérite, ils menent une vie languissante & méprisable en effet.

Il y avoit toutefois quelques Israélites qui s'appliquoient particulièrement à l'Etude; & que l'on peut appeller Sçavans, même suivant nos idées. Il est dit, *2. Par. XII. 32.* que du tems de David, il y avoit dans la Tribu d'Issachar, des hommes sçavans, qui connoissoient chaque tems, pour enseigner aux Israélites ce qu'ils devoient faire: & les Interprètes entendent qu'ils observoient les Astres pour régler les Fêtes, & tout l'ordre de l'année. Le Prophète Malachie dit des Prêtres en général, que leurs lèvres gardent la Science, & que l'on cherche l'instruction dans leur bouche. Une de leurs principales fonctions étoit donc d'ensei-

Malac. II. 7.

gner la Loi de Dieu dans les Assemblées qui se tenoient en chaque Ville, le jour du Sabbat, & que les Grecs nomment Synagogue ou Eglises; car l'un & l'autre signifie à peu-près le même. On y faisoit aussi parler d'autres hommes doctes, particulièrement ceux qui étoient reconnus pour Prophètes inspirés de Dieu. C'étoit-là les Ecoles publiques des Israélites; où l'on enseignoit, non pas des Sciences curieuses, mais la Religion & les bonnes Mœurs; & où l'on instruisoit, non pas des Enfans, ou quelques particuliers oisifs, mais tout le Peuple.

Les Prêtres & les Prophètes étoient les seuls qui se méloient de composer, sur-tout les Histoires. Il en étoit de même chez les Egyptiens: leurs Prêtres renonçoient à toutes les affaires

*v. Orig.
contr. Cels.
l. 4. p. 182.*

*Josep. cont.
Ap. 1. c. 2.*

humaines. Ils menaient une vie fort sérieuse & dans une grande retraite : toute leur occupation étoit le service des Dieux & l'étude de la Sagesse. Ils employoient le jour aux fonctions de la Religion, & la nuit aux méditations de Mathématique : car c'est ce qu'ils appelloient les choses Célestes : il n'y avoit qu'eux qui écrivissent l'Histoire. Ainsi les plus anciennes Histoires des Romains étoient les Annales de leurs Pontifes.

Nous voyons dans les Histoires de l'Écriture Sainte le caractère de leurs Auteurs. Il paroît que c'étoit des hommes fort sérieux & fort sages ; des vieillards de grande expérience, des gens de bien instruits des affaires. On n'y voit ni vanité, ni flatterie, ni affectation de montrer de l'esprit : au lieu que l'on voit tous

ces défauts chez les Grecs , où chaque particulier avoit la liberté d'écrire , & où la plupart ne cherchoient que leur propre gloire , ou celle de leur Nation. Les Historiens Hébreux ne mettent point leurs noms , & ne dissimulent rien de ce qui leur est défavantageux , ou aux Princes ou aux Princesses. Ceux qui ont écrit l'Histoire de David , ont autant circonscié son crime qu'aucune autre de ses actions.

Ils ne font ni Préface ni Transition : ce ne font que des faits racontés , le plus clairement qu'il est possible , sans aucun mélange de raisonnement ni de réflexion. Mais quand on l'examine bien , on trouve qu'ils ont choisi , avec un jugement merveilleux , les faits qui servent à leur dessein ; ce qui fait que les Histoires sont très-courtes : quoi-

qu'aux endroits importans , ils entrent dans le dernier détail , & mettent l'action devant les yeux du Lecteur , par une narration très-vive. On voit qu'ils retranchent exprès les réflexions & les exagérations , en ce qu'ils sçavent bien les employer dans les discours où ils veulent émouvoir. Ainsi Moÿse relève & amplifie dans le Deuteronome , avec toutes les figures les plus fortes & les plus grandes , ce qu'il avoit raconté très - simplement dans les Livres précédens.

Iſa. xxxvi. Ainsi le Prophète Isaïe raconte nuement la défaite de Sennacherib , après l'avoir exagérée en la prédifant , d'un style qui va jusqu'au poétique.

Les Hébreux n'écrivoient pas moins bien dans tous les autres genres. Les Loix sont écrites avec clarté & briéveté : les ma-

DES ISRAÉLITES. 181
ximes de Morale sont renfer-
mées en des Sentences courtes,
ornées de figures agréables, &
exprimées d'un style mesuré :
car tout cela sert à les faire rete-
nir. Enfin la Poësie est sublime ;
les Peintures y sont vives, les
Métaphores hardies, les expres-
sions nobles, & les figures mer-
veilleusement diversifiées. Mais
il faudroit des traités entiers de
leur éloquence & de leur Poë-
sie, pour en parler dignement.

Quoiqu'ils ayent écrit par ins-
piration divine, je ne crois pas
qu'il soit nécessaire d'y attribuer
toute leur éloquence. Ils ont été
inspirés pour ne rien dire que de
vrai, & n'employer aucune pa-
role qui ne fût propre suivant les
profonds desseins de Dieu. Mais
au reste, le Saint-Esprit s'est ser-
vi de leur expression naturelle :
on le voit par la différence des

styles des Prophètes entr'eux ; & encore plus par la conformité qu'ils ont tous avec les Auteurs profanes les plus anciens. Homere , Hérodote , Hippocrate racontent de la même maniere. Hésiode instruit à peu-près de même. Les Elégies de Théognis & de Solon , ont du rapport avec les exhortations de Moyse & des Prophètes. On voit dans Pindare & dans les Chœurs des Tragédies , la hardiesse & la variété des Cantiques : plus les Auteurs Grecs sont anciens , plus ils ressemblent aux Hébreux ; soit dans la distinction des styles , suivant la nature des ouvrages , soit dans la brièveté & la propriété de l'expression.

On croira , si l'on veut , que les Hébreux écrivoient ainsi par la seule force de leur génie ; &

*Ap. Demost.
de fals. leg.
& alibi.*

que la droiture de leur jugement leur faisoit rejeter tout ce qui n'étoit pas du dessein de chaque ouvrage, & employer ce qui étoit le plus propre, pour instruire ou pour émouvoir. Pour moi, voyant qu'ils observent si constamment la différence des styles, & qu'ils employent si à propos tous les ornemens de la véritable Eloquence, j'aime mieux croire qu'ils avoient déjà quelques règles tirées des expériences de leurs peres : soit qu'elles fussent écrites, soit que ce ne fût qu'une Tradition entre les Sçavans. Ne croyons pas que les Grecs ayent inventé l'Eloquence & la Poësie : ils ont tout au plus inventé les noms des Figures, & tout ce langage de l'Art, qui faisoit la science des Grammairiens & des Rhéteurs, & qui n'a jamais fait ni Orateurs,

ni Poètes. Le fond de l'Art étoit trouvé avant eux. Aussi le monde étoit-il déjà bien vieux. Il avoit duré trois mille ans avant Salomon, & il s'en faut plus de trois cens ans qu'il n'ait autant duré depuis. Jusqu'alors la vie des hommes avoit été longue, & il n'y avoit point encore eu d'inondation de Barbares, dans les pays où les Arts & les Sciences avoient commencé.

XVI.
 Politesse
 des Israéli-
 tes.

Pour revenir au commun des Hébreux, étant si bien instruits & nés dans un pays où les hommes ont naturellement de l'esprit, ils ne pouvoient manquer de politesse. Car il ne faut point s'imaginer qu'elle soit incompatible avec la vie champêtre, & avec le travail du corps : l'exemple des Grecs prouve trop bien le contraire. Je prens ici la Politesse en général, pour tout ce
 qui

qui nous distingue des Nations barbares : d'un côté, l'humanité & la civilité, les démonstrations d'amitié & de respect dans le commerce de la vie ; & d'ailleurs, la prudence dans les affaires, la finesse & la délicatesse de la conduite, tout ce que nous appellons Politique.

Quant à la Civilité, les Grecs vivant la plupart en république, étoient si jaloux de leur liberté, qu'ils se traitoient tous d'égaux : & leurs complimens n'alloient qu'à témoigner de l'estime & de l'amitié, en quoi les Romains les imiterent. Les Civilités des Orientaux revenoient plus aux nôtres, & marquoient plus de respect. Ils traitoient de Seigneurs ceux à qui ils vouloient faire honneur ; ils leur faisoient des protestations de service, & s'inclinoient devan

eux, jusqu'à se prosterner contre terre; ce que l'Écriture appelle adorer.

Les Hébreux en usoient ainsi, même avant qu'ils eussent des Rois, & dès le tems des Patriarches : ce qui venoit apparemment des Mœurs des Peuples voisins, dès long-tems assujettis à des Maîtres. Ce n'étoit point une incivilité de se tutoyer : toute l'Antiquité parloit ainsi ; comme font encore la plûpart des Nations du monde. Ce ne fut que vers la décadence de l'Empire Romain, que l'on commença à se servir du pluriel à un seul. Il étoit ordinaire de baiser en saluant. Au lieu que nous nous découvrons par respect, ils se déchauffoient pour entrer dans les Lieux saints, comme font encore plusieurs Orientaux ; au contraire, c'étoit une

ma DES ISRAÉLITES 187
que de deuil que de se découvrir la tête.

On voit des exemples de leurs complimens dans ceux de Ruth, d'Abigail, de cette femme de Tecué que Joab employa pour faire rappeler Absalon, & de Judith. Tous ces exemples sont des femmes, ordinairement plus flateuses que les hommes. Ils usoient volontiers dans leurs discours d'allégories & d'énigmes ingénieuses. Leur langage étoit modeste & conforme à la pudeur, mais d'une maniere différente de la nôtre. Ils disoient l'eau des pieds, pour dire l'urine : couvrir les pieds, pour satisfaire aux autres besoins, parce qu'en cette action ils se couvroient de leurs manteaux, après avoir creusé la terre : ils nommoient la cuisse, pour les parties voisines, que la pudeur défend de nom-

Ruth. 11.

11. 13.

1. *Reg.*

xv. 23. 41.

2. *Reg.*

xiv. 9. 17.

Jud. xi. 5.

6.

Deur.

xxiii. 12.

mer. D'ailleurs, ils ont des expressions qui nous paroissent fort dures, quand ils parlent de la conception & de la naissance des enfans, de la fécondité ou de la stérilité des femmes; & ils nomment sans façon, certaines infirmités secrètes de l'un & de l'autre sexe, que nous enveloppons par des circonlocutions éloignées.

Toutes ces différences ne viennent que de la distance des tems & des lieux. La plûpart des mots qui sont deshonnêtes, suivant l'usage présent de notre Langue, étoient honnêtes autrefois, parce qu'ils donnoient d'autres idées: & encore aujourd'hui les Lévantins, sur-tout les Mahométans, ont des délicatesses ridicules pour certains faletés qui ne font rien aux Mœurs, tandis qu'ils se don-

nent toute liberté sur les plaisirs les plus infâmes. Les Livres de l'Écriture parlent plus librement que nous ne ferions de ce qui regarde le matériel du mariage, parce qu'il n'y avoit personne parmi les Israélites qui y renoncât ; & que ceux qui écrivoient, étoient des hommes graves, & des vieillards pour l'ordinaire.

Quant à la Prudence, la Politique bonne ou mauvaise, l'adresse, la souplesse, les ruses, les intrigues de Cour; l'Histoire de Saül & celle de David nous en fournissent autant d'exemples, à proportion qu'aucune autre que je connoisse.

Leur vie aisée & tranquille, jointe à la beauté du pays, les portoit au plaisir. Mais leurs plaisirs étoient sensibles & faciles : ils n'en avoient guères d'autres que la bonne chere & la Musi-

XVII.
Plaisirs.

que. Leurs festins étoient, comme j'ai dit, des viandes simples qu'ils prenoient chez eux, & la Musique leur coûtoit encore moins, puis que la plupart sçavoient chanter, & jouer des instrumens. Le vieillard Berzelai ne comptoit que ces deux plaisirs, quand il disoit qu'il étoit trop vieux pour goûter la vie : & l'Ecclésiastique compare cet assortiment à une émeraude enchassée dans de l'or. Aussi Ulysse, chez les Phéaciens, avouoit franchement, qu'il ne connoissoit point d'autre félicité, qu'un festin accompagné de Musique. On voit les mêmes plaisirs dans les reproches que font les Prophètes à ceux qui en abusoient. Mais ceux-là y ajoûtent l'excès du vin, les couronnes de fleurs & les parfums, comme nous voyons qu'en usoient les Grecs & les Romains.

2. Reg.
xix. 32.

Eccl.
xxxii. 7. 8.

Amos. vi.
Isa. v. 11.
12.
Isa. xxviii.
1. &c.

On voit le dénombrement des parfums dont se servoient les Hébreux, & dans le Cantique, & en plusieurs endroits de l'Écriture, mais principalement dans la Loi, quand elle prescrit *Ex. xxx. 23.* la composition des deux sortes de parfums, qui devoient être offerts à Dieu, l'un sec & l'autre liquide. Les drogues qui y sont marquées, sont les plus odoriférantes que l'on connût, avant que l'on eût trouvé le musc & l'ambre.

Ils mangeoient volontiers dans des jardins sous des arbres & des treilles : car il est naturel dans les pays chauds, de chercher l'air & le frais. Aussi quand l'Écriture veut marquer un tems de prospérité, elle dit que chacun buvoit & mangeoit sous sa vigne & sous son figuier ; qui sont les arbres fruitiers dont les

feuilles sont les plus larges.

L'application au travail de la campagne ne permettoit pas de faire tous les jours des festins, & d'être tous les jours dans le plaisir, comme sont aujourd'hui la plupart des riches, mais elle ser-voit à les leur faire mieux goûter. Ils avoient donc des tems de réjouissances. Les jours de Sabbat, & toutes les autres Fêtes marquées par la Loi: les mariages; le partage du butin après une victoire; les tondailles de leurs Moutons; la moisson & les vendanges en chaque terroir particulier, où les voisins s'assembloient pour s'aider les uns aux autres. On sçait que les Fêtes de Bacchus & de Cérés avoient commencé chez les Grecs par ces sortes de réjouissances, & on en voit encore des traces parmi le peuple de la campagne.

Isa. IX. 3.

Isa. XVI.

10.

campagne. Les Israélites n'avoient point de Spectacles profanes. Ils se contentoient des Cérémonies de la Religion, & de l'appareil des Sacrifices, mais il devoit être fort magnifique; puisque le Temple étoit le plus superbe bâtiment qu'il y eût dans tout le pays, & qu'il y avoit trente-deux mille Lévites destinés à y servir.

Je ne vois chez eux ni le jeu, ni la chasse que l'on compte parmi nous entre les plus grands divertissemens. Pour le jeu, il semble qu'ils l'ignoroient absolument, puisque le nom ne s'en trouve pas une seule fois dans toute l'Écriture. Ce n'est pas que les Lydiens n'eussent déjà *Herod. III;* inventé les jeux, si ce que l'on en dit est véritable: mais encore aujourd'hui les Arabes & les autres Orientaux ne jouent point

aux jeux de hazard : au moins quand ils observent leur Loi. Pour la chasse , soit des bêtes , soit des oiseaux , elle n'étoit pas inconnue aux Israélites ; mais il semble qu'ils s'y appliquoient moins pour le plaisir , que pour l'utilité de fournir leurs tables , & de conserver leurs bleds & leurs vignes. Car ils parlent souvent de filets & de pièges , & on ne voit ni chien , ni équipages , même aux Rois. Ils se seroient sans doute rendus odieux , s'ils avoient voulu courir sur les terres labourées , ou nourrir des bêtes qui eussent fait du dégât. Les grandes chasses se sont établies dans les vastes forêts & les terres incultes des pays froids.

XVIII.

Deuil.

Après les réjouissances , parlons du deuil & des marques d'affliction. Les Anciens ne prenoient pas seulement le deuil à

la mort de leurs parens , mais toutes les fois qu'il leur arrivoit quelque malheur ; & leur deuil ne consistoit pas seulement à changer d'habit. Les causes de deuil étoient ou des calamités publiques , comme une mortalité , une stérilité générale , une incursion d'ennemis , ou des malheurs particuliers , la mort d'un parent ou d'un ami , s'il étoit dangereusement malade ou en captivité ; si l'on étoit accusé d'un crime.

Les marques de deuil chez les Israélites , étoient de déchirer ses habits , si-tôt que l'on apprenoit une mauvaise nouvelle , ou que l'on se trouvoit présent à quelque grand mal : comme un blasphême , ou un autre crime contre Dieu : se battre la poitrine ; mettre ses mains sur la tête ; se la découvrir ôtant la

2. Reg.

XIII. 19.

Jerem. II.

37.

coëfure, & y jeter de la poussie-
re ou de la cendre, au lieu de
parfums qu'ils y mettoient dans
la joie; se raser la barbe & les
cheveux. Les Romains au con-
traire, qui avoient accoûtumé de
se raser, laissoient croître leur
poil dans le deuil.

Tant que le deuil duroit, il
ne falloit ni s'oindre ni se laver,
mais porter des habits sales &
déchirés, ou des sacs, c'est-à-
dire, des habits étroits & sans
plis, & par conséquent désagréa-
bles. Ils les nommoient aussi
cilices, parce qu'ils étoient fait
de gros camelot, ou de quelque
étouffe semblable, rude & gros-
sière. Ils avoient les pieds nus
aussi-bien que la tête; mais le
visage couvert: quelquefois ils
s'enveloppoient d'un manteau,
pour ne point voir le jour, &
cacher leurs larmes. Le deuil

étoit accompagné de jeûne , Ezech. XXIV. 17.
 c'est-à-dire , que tant qu'il du-
 roit , ou ils ne mangeoient point
 du tout , ou ils ne mangeoient
 qu'après le Soleil couché , &
 des viandes fort communes ,
 comme du pain , ou quelques
 légumes , & ne buvoient que de
 l'eau.

Ils demeuroient enfermés , Thr. II. 10.
 assis à terre ou couchés sur la
 cendre , gardant un profond si-
 lence , & ne parlant que pour
 se plaindre , ou pour chanter des
 Cantiques lugubres. Le deuil I. Reg. ult. Eccli. XXXI. 13.
 pour un mort étoit d'ordinaire
 de sept jours ; quelquefois on le
 continuoit pendant un mois ,
 comme pour Aaron & pour
 Moÿse : & quelquefois il alloit Num. XX. 30. Deut. III. 4. 8. Gen. I. 3.
 jusqu'à soixante & dix jours ,
 comme pour le Patriarche Ja-
 cob. Mais il y avoit des veuves
 qui continuoient leur deuil tou-

te leur vie , comme Judith & Anne la Prophétesse.

Ainsi leur deuil n'étoit pas comme le nôtre , une simple cérémonie, dont il n'y a que les riches qui s'acquittent régulièrement : il renfermoit toutes les suites naturelles d'une douleur effective. Car une personne bien affligée ne prend aucun soin de se parer ni de se tenir propre ; elle peut à peine se résoudre à manger ; elle ne parle point , ou seulement pour se plaindre ; elle ne se montre point , & fuit tous les divertissemens. Nous voyons cette maniere de deuil , non-seulement chez les Israélites , mais chez les autres Orientaux , chez les Grecs & les Romains , & long-tems après , puis-que S. Chrysofome nous le décrit encore de son tems à peu près de même. Je crois bien

*Chrysoft. ad
Demetr. de
compunct. t.
6.*

qu'il y en avoit qui jouoient la Comédie, & qui faisoient toutes ces façons sans être fort affligés : mais du moins ceux qui l'étoient, pouvoient se satisfaire librement.

Or en général, & les Israélites & tous les Anciens étoient plus naturels que nous, & se contraignoient moins sur les démonstrations extérieures des passions. Ils chantoient & dansoient dans la joie : dans la tristesse, ils pleuroient & gémissaient à haute voix : quand ils avoient peur, ils l'avoient franchement ; quand ils étoient en colere, ils se disoient des injures. Homere & les Poëtes tragiques nous en donnent par-tout des exemples. Voyez les regrets d'Achile à la mort de Patrocle, & dans Sophocle les expressions de douleur d'Edipe & de Philoctete.

La Philosophie, & le Christianisme ensuite, ont corrigé cet extérieur, en ceux qui ont de l'éducation & de la politesse : ils sont exercés de jeunesse à parler en Héros ou en Saints ; mais la plupart n'en valent pas mieux dans le fonds, & se contentent de dissimuler leurs passions, sans les vaincre, ou sans même les combattre.

XIX.
Funérail-
les.

Les funérailles viendront bien avec le deuil. Tous les Anciens en avoient un très-grand soin ; & regardoient comme une malédiction terrible, que leurs corps, ou ceux des personnes qu'ils avoient chéries, demeurassent exposés à être déchirés par les bêtes & par les oiseaux ; ou à se corrompre à découvert, & infecter les vivans. C'étoit une consolation de reposer dans les sépulchres de ses peres. Au lieu

que les Grecs brûloient les corps pour garder les cendres, les Hébreux enterroient les gens du commun, & embaumoit les personnes considérables pour les mettre dans des sépulchres. Ils brûloient aussi quelquefois des parfums sur le corps. Aux funérailles d'Asa Roi de Juda, il est dit qu'il fut mis sur un lit rempli de parfums composés avec grand art, & que l'on y fit un grand feu : & il paroît que c'étoit une coûtume par d'autres passages. Ils embaumoit à peu-près comme les Egyptiens, entourant le corps d'une grande quantité de drogues desséchantes ; puis ils les mettoient dans les sépulchres, qui étoient des petits cavaux ou des cabinets taillés dans des roches, avec un tel artifice, que quelques-uns avoient des portes fermantes &

2. Paral.
XVI. 14.

2. Paral.
XXI. 19.

Jer. XXIV.
5.

tournant sur leurs gonds, taillées de la même pièce : on en voit encore plusieurs ; chacun avoit une table de la même pierre, sur laquelle on posoit le corps.

2. Reg. III. Ceux qui suivoient le convoi

31. étoient en deuil, & lamentoient

Jer. IX. 17. à haute voix, comme il paroît à

l'enterrement d'Abner. Il y avoit des femmes qui faisoient le mé-

Matt. IX. tier de pleurer en ces occasions,

23. & on joignoit aux voix, des flûtes dont le son est triste. Enfin

on composoit des Cantiques, pour servir comme d'Oraisons

Funébres aux personnes illustres, dont la mort avoit été malheu-

reuse. Tel fut celui que fit David

2. Reg. I. pour Saül, & celui du Prophète

17. Jérémie pour Josias.

I. Paral. Quoique les funérailles fussent

xxxv. 25. un devoir de piété, il n'y avoit

pourtant aucune Cérémonie de Religion ; au contraire, c'étoit

au contraire, c'étoit

une action profane ; & il rendoit immondes toutes les personnes qui y avoient eu part , jusqu'à ce qu'ils fussent purifiés , parce que les corps morts sont , ou dans la corruption , ou dans une disposition prochaine à se corrompre. Ainsi , loin que les Prêtres fussent nécessaires aux funérailles , il leur étoit défendu d'y assister ; si ce n'étoit à celles de leurs proches. Quand Josias voulut abolir l'Idolâtrie , il fit brûler les os des faux Prêtres sur les Autels des Idoles , afin d'en donner plus d'horreur. On offroit des Sacrifices pour les Morts , c'est-à-dire , pour la rémission de leurs péchés , comme fit Judas Machabée : & le Baptême pour les morts , dont parle Saint Paul , étoit quelque cérémonie de se baigner & se purifier , que l'on croyoit leur

Levit. XXI.
2. 3.

2. Paral.
XXXIV. 5.

2. Mac.
XII. 43.

1. Cor. XV.
29.

204 LES MŒURS
être utile aussi-bien que les
prières.

XXIX.
Religion.

Voilà ce qui regarde la vie
des Israélites. Venons mainte-
nant à la Religion, & à l'état
politique. Quant à la Religion,
je ne m'étendrai pas à expliquer
leur créance : nous la devons
sçavoir, puisqu'elle est comprise
dans la nôtre. Je marquerai seu-
lement que certaines vérités
leur étoient révélées clairement,
tandis que d'autres étoient en-
core obscures, quoiqu'elles fus-
sent déjà révélées.

v. Jos. cont.
App. l. 2.
c. 8.

Deut. IV.

39. 6. 4.

Pf. 103.

126.

Pf. 6. 70.

Isa. XXXVI.

Jere. XVII.

Ez. 93. 138.

3. Reg.

VII. 9.

I. Reg. X.

20.

Ce qu'ils connoissoient distin-
ctement étoit : Qu'il n'y a qu'un
seul Dieu : qu'il a créé le Ciel
& la Terre : qu'il gouverne tout
par sa providence : qu'il ne faut
avoir de confiance qu'en lui,
ni espérer aucun bien que de lui
seul : qu'il voit tout, jusques
au secret des cœurs : qu'il meut

intérieurement les volontés, & les tourne comme il lui plaît : que tous les hommes naissent en péché, & sont naturellement enclins au mal : que toutefois ils peuvent bien faire avec le secours de Dieu : qu'ils sont libres, & ont le choix de faire bien ou mal : que Dieu est très-juste, & punit ou récompense selon le mérite : qu'il est plein de miséricorde, & pardonne à ceux qui ont un regret sincère de leurs péchés : qu'il juge toutes les actions des hommes après leur mort : d'où il suit que l'ame est immortelle, & qu'il y a une autre vie.

Ils connoissoient encore que Dieu, par sa pure bonté, les avoit choisis entre tous les hommes pour être son peuple fidèle : que d'entre eux, de la Tribu de Juda, & de la Race de David,

Prov. XXI.

Pf. 50. 7.

Gen. VI. 5.

Pf. 52. 4.

Deut. XXX.

6.

Ezech.

XXXVI. 27.

Deut. XXX.

19. 20.

Pf. 17. 90.

Pf. 61. 13.

Ex. III.

46.

Deut.

XXXII. 1. 2.

Pf. 72. 17.

Eccl. VII. 11.

II. XX. 2.

II. IX. 12.

14.

Sap. II. 23.

Deut. VII.

6. 7. 8.

Ib. IX. 5. 6.

Gen. XLIX.

10.

2. Reg. VII. 11. devoit naître un Sauveur, qui
 Ps. 21. 28. les délivreroit de tous leurs
 Psal. 71. 1. maux, & attireroit toutes les
 Isa. XI. 1. Nations à la connoissance du
 10. vrai Dieu. Voilà ce qu'ils con-
 Ezech. XXXIV. 23. noissoient distinctement, & qui
 étoit la matiere la plus ordinaire
 de leurs réflexions & de leurs
 Deut. IV. 6. prières : voilà cette haute sa-
 gesse, qui les distinguoit de tous
 les Peuples de la terre. Car au
 lieu que chez les autres il n'y
 avoit que les Sages qui connus-
 sent quelques-unes de ces gran-
 des vérités, encore imparfaite-
 ment, & avec une grande diver-
 sité d'opinions : tous les Israé-
 lites étoient instruits de cette
 v. Orig. cont. Cels. Doctrine, jusques aux femmes
 Jos. 11. in & aux Esclaves; tous étoient
 App. 6. dans les mêmes sentimens.

Les vérités qui leur étoient
 enseignées plus obscurément
 étoient : Qu'en Dieu il y a trois

Gen. I. 26.
 Ps. 32. 6.

Personnes, le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit : que le Sauveur qu'ils attendoient seroit Dieu & Fils de Dieu, qu'il seroit Dieu & Homme tout ensemble : que Dieu ne donnoit aux hommes sa grace & le secours nécessaire pour accomplir sa Loi, que par le Sauveur, & en vûe de ses mérites ; qu'il souffriroit la mort pour expier les péchés des hommes : que son régime seroit tout spirituel : que tous les hommes ressusciteront : que dans l'autre vie sera la véritable récompense des bons, & la véritable punition des méchans. Tout cela est enseigné dans les Ecritures de l'Ancien Testament : mais non pas si clairement que tout le peuple le connût. Aussi les hommes n'étoient pas encore capables de porter des vérités si relevées.

Prov. xxx.

4.

Isa. XLVIII.

16.

Pf. 2. 7.*Pf.* 109. 3.*Pf.* 44. 7.

8.

Gen. XXII.

18.

Isa. LIII.

11.

Ibid. v. 6.*Éc.**Isa.* LX. 18.

LXIV. 4.

Tob. XIII.21. *Éc.**Job.* XIX.

26.

Dan. XII.

2.

Sap. III. I.*Éc.* VI. *Éc.**Tob.* II. 18.

IV. 2. 3.

Mais suivant mon dessein, je dois seulement expliquer, ce que leurs pratiques extérieures de Religion avoient de plus différent de nos Mœurs. Ils n'avoient qu'un seul Temple, & qu'un seul Autel, où il fut permis d'offrir à Dieu des Sacrifices. C'étoit une marque sensible de l'unité de Dieu; & pour représenter aussi sa Majesté souveraine, ce bâtiment étoit le plus magnifique de tout le pays. Ce n'étoit pas un seul vaisseau, comme la plupart de nos Eglises; mais une grande enceinte, comprenant, outre le corps du Temple, des cours environnées de galeries, & diverses pièces, pour les différens Offices des Prêtres & des Lévités. Les Temples des autres Peuples, comme des Egyptiens & des Chaldéens, étoient aussi accompagnés

pagnés de grands édifices, & occupoient beaucoup d'espace : mais ils y plantoient toujours des arbres ; au lieu que les Israélites n'en souffroient point dans toute l'enceinte du Temple ; pour s'éloigner entierement de la superstition des bois, que les Payens estimoient sacrés.

Le corps du Temple avoit dix toises de long sur cinq de large ; sans compter le Sanctuaire, qui suivoit de plein-pied : & avoit cinq toises en tout sens.

Le reste du Temple étoit haut de sept toises & demies. A l'entrée il y avoit un vestibule, qui portoit une grande tour de trente toises de haut sur cinq de large : je laisse aux Sçavans à juger de ces proportions. Mais pour ceux à qui le Temple paroîtra petit, je les prie de considérer que le Peuple n'y entroit jamais.

3. Reg. vi.
23. &c.

Jos. l. i. c.

Antiq.

ult. l. 5.

bell. c. 14.

p. 915.

2. Paral.

111. 4.

Il n'y avoit que les Sacrificateurs, & encore ceux qui étoient de service, & aux heures réglées le soir & le matin, pour allumer les lampes, offrir les pains & les parfums. Le Pontife étoit le seul qui entrât dans le Sanctuaire, où reposoit l'Arche d'Alliance, encore n'y entroit-il qu'une fois l'année.

Tout le Temple, le Sanctuaire compris, étoit revêtu de cèdre, orné de sculptures, & tout couvert de lames d'or. Endehors, il étoit environné de deux planchers de cèdre, qui faisoient trois étages de chambres à divers usages. Devant le Temple, dans une grande cour, étoit l'Autel des Holocaustes, c'est-à-dire, une plate-forme carrée, de cinq toises de chaque côté, & de quinze pieds de haut. Les Sacrificateurs y montoient

Cænacula.

par une rampe sans degrés, pour arranger le bois & les Victimes. Dans la même cour étoient dix grands bassins d'airain, posés sur des bases roulantes, & celui qui étoit porté sur douze bœufs, & que l'Écriture nomme la Mer d'Airain.

Cette cour étoit la place des Sacrificateurs : particulièrement l'espace d'entre l'Autel & le Vestibule : car les Laïques pouvoient s'avancer jusqu'à l'Autel, quand ils offroient des Sacrifices, pour présenter leurs Victimes & les égorger. Sur les degrés du Vestibule, qui faisoient face au-devant du Temple, étoient les Lévités, qui chantoient, & qui jouoient des instrumens. La cour des Prêtres étoit enfermée de galeries, & environnée d'une première cour beaucoup plus grande, qui étoit

2. Par. II.
V. Ezech.
XL. & XLII.

la place ordinaire du Peuple.
Les femmes y étoient séparées
des hommes : & les Gentils ne

*Jof. xv. an-
tiq. in fin.*

pouvoient s'avancer que sous les
galeries, qui faisoient l'enceinte
de cette premiere cour. A ces

*Cazophy-
lacia, pa-
stophoria,
thalami,
exhedræ.*

galeries de l'une & l'autre en-
ceinte étoient jointes plusieurs
salles, chambres & magasins à
divers usages.

*Jer. xxxv.
4.*

Il y avoit des trésors pour les
vases sacrés d'or & d'argent,
dont le nombre étoit si grand,
qu'au retour de la captivité on
en rapporta jusques à cinq mille

1. Esd. 1.

11. Ezech.

XLV. 19.

2. Paral.

xxxI. 11.

quatre cens : des vestiaires pour
les habits sacrés des Prêtres : des
magasins, où l'on mettoit en ré-
serve les Offrandes destinées à la
subsistance des Sacrificateurs &
des Lévites, des veuves & des
orphelins : & les dépôts des par-

2. Macc.

111. 10.

Thalmud.

ticuliers. Car c'étoit l'usage chez
les Anciens, de faire les dépôts

& blics dans les Temples. En Cod. Mid-
 d'autres lieux on gardoit le vin doth.
 & l'huile pour les libations : le
 fel dont toutes les Offrandes de-
 voient être assaisonnées : les
 agneaux choisis pour être offerts
 au Sacrifice perpétuel du soir ou
 du matin. Ailleurs on faisoit les
 pains de Proposition, & les au-
 tres pâtisseries pour les Sacrifi-
 ces. Il y avoit des cuisines pour Ezech. XL.
 les chairs des Victimes : des sal- 41.
 les à manger pour les Sacrifica- Idem XLII.
 teurs : des corps-de-garde pour Idem. XL.
 les Lévites portiers, qui gar- XLIV. XLV.
 doient le Temple jour & nuit :
 des chambres des Lévites Mu-
 siciens : une, où les Nazaréens
 se faisoient raser après leur vœu : Cod. Mid-
 une, où l'on examinoit les Lé- doth.
 preux : une salle où se tenoit le
 Conseil Souverain des soixante
 & dix Sénateurs : & d'autres I. Paral
 pièces semblables, que nous ne XXXVI. 15.

connoissons pas si distinctement. Tant de beaux bâtimens bien arrangés, donnoient sans doute une haute idée du grand Roi que l'on servoit en ce sacré Palais.

*Tamid. En-
thelechism.
juge sacrif.*

On offroit tous les jours quatre agneaux en holocauste, deux le matin & deux le soir : & c'est ce qu'on appelloit le Sacrifice perpétuel. Les jours de Sabbat & les Fêtes on multiplioit les Sacrifices à proportion de la solemnité, sans compter les Offrandes des particuliers qui étoient toujours en grand nombre.

Nous sommes choqués de ces Sacrifices sanglans, qui attiroient la boucherie dans le Temple : mais il en étoit de même chez les autres Nations : & les Israélites avoient pris toutes sortes de précautions pour faire ces Sacrifices avec toute la propreté

& la bienfiance possible. La situation du Temple y aidoit ; car, comme il étoit sur une montagne, on avoit creusé par-dessous des conduits pour faire écouler le sang & les immondices. Les fonctions propres des Sacrificateurs n'étoient que de répandre le sang, allumer le feu, & mettre dessus les parties qui devoient être offertes. C'étoit les particuliers qui tuoient les Victimes, qui les préparoient, les mettoient en pièces, & les faisoient cuire. On le voit dans la Loi & dans l'Histoire des Enfans d'Héli. Les Sacrificateurs ne faisoient ces fonctions qu'aux Sacrifices publics, qui s'offroient pour tout le Peuple.

Après cela nous ne devons pas trouver étrange la comparaison d'une marmite, que nous lisons dans Jérémie & dans Ezé-

Levit. I.

v. II. &c.

I. Reg. II.

13.

Jerem. I.

13.

Ezech.

XXIV. 3. 4.

&c.

chiel, pour représenter Jérusalem. Ces deux Prophètes étoient Sacrificateurs, & accoûtumés à voir cuire les viandes sanctifiées. Or ils estimoient grand & noble tout ce qui servoit au culte de Dieu, & à l'exécution de la Loi: & d'ailleurs, il étoit ordinaire aux plus honnêtes-gens de travailler de leurs mains, & de faire eux-mêmes, comme j'ai dit, les choses nécessaires pour

Illiad. 121. la vie. Ainsi dans Homere, le grand Roi Agamemnon égorge de sa main les agneaux, dont le sang étoit le sceau du traité qu'il faisoit avec les Troyens. Ainsi

Odysf. 11. le Roi Nestor, sacrifiant à Minerve, ce sont ses Fils qui tuent la Victime, la mettent en pièce, & la grillent. Homere est tout plein de ces exemples, non-seulement dans les actions de Religion, mais dans les autres rencontres;

rencontres; comme quand Achille reçut les Députés que les autres Chefs des Grecs lui envoyoyent.

Au reste, tout ce qui est prescrit dans la Loi, touchant la qualité des Victimes & la forme des Sacrifices, tendoit plus à détourner les Israélites de la superstition, les réduisant à peu de cérémonies, qu'à en introduire de nouvelles. Les Idolâtres sacrifioient avec plus de cérémonies plus de sortes d'animaux, & en bien plus de lieux; puisqu'ils avoient par-tout des Temples & des Autels, & que chaque famille avoit ses Dieux domestiques, & ses superstitions particulières. Dieu préparoit ainsi son Peuple de loin, à l'abolition des Sacrifices sanglans, lui faisant dire souvent en même tems par ses Prophètes, qu'il

*V. Trull.
in Ma c. 2.
c. 18.*

*Herod. l.
c. 40.*

*1. Reg.
xv. 22.*

T

Pfal. XLIX. n'en avoit point de besoin ; qu'ils
 8. &c. n'étoient point essentiels à la
Isa. LXVI. Religion, & que le culte qui
 3. lui étoit le plus agréable, étoit
Jerem. VII. les louanges & la conversion du
 22. & *ibid.* cœur.
Hier.

Il étoit nécessaire que les Sa-
 crificateurs fussent mariés, puis-
 que le Sacerdoce étoit attaché
 à la famille d'Aaron ; mais ils
 étoient séparés de leurs femmes
 pendant le tems de leur service ;
 & ne bûvoient ni vin ni autres
Lcvii. x. 3. liqueurs qui pût enyvrer. On
 voyoit des abstinences sembla-
 bles chez les Idolâtres, particu-
 lièrement chez les Egyptiens ;
 & leurs Sacrificateurs, pour ne
 rien porter qui vînt des bêtes
 mortes, & qui tendît à corrup-
 tion, n'étoient vêtus que de lin,
 & chauffés de fouliers faits de
 cette plante d'où vient le nom
 du papier. Les Sacrificateurs des

Israélites servoient nus pieds, mais aussi vêtus de lin. Il leur étoit défendu de porter de la laine : & ils quittoient ces habits sacrés si tôt qu'ils sortoient de leur enceinte pour entrer dans la cour du Peuple. Les Sacrificateurs & tous les Lévités mennoient la vie Pastorale, si chérie des Patriarches, n'ayant point d'autres biens que des troupeaux ; car ils ne furent point compris dans le partage des terres, pour les détacher davantage des soins temporels, & leur donner plus de loisir de vacquer aux choses de la Religion. Ils ne laissoient pas d'être riches, quand le Peuple leur payoit fidèlement ce que la Loi avoit ordonné. Car, quoique leur Tribu fût la moins nombreuse de toutes, ils avoient la dixme de tous les fruits que recueilloient les dou-

Ezech.
XLIV. 17.

T ij

ze autres Tribus ; & par conséquent leur portion étoit la plus grosse. Ils avoient de plus les prémices de tous les animaux , sans compter les bestiaux qu'ils avoient en propre : & les Offrandes journalieres , dont les Prêtres subsistoient quand ils servoient à l'Autel.

Je ne vois aucune fonction de la vie civile qui leur fût interdite ; ils portoient les armes comme les autres ; & les Sacrificateurs sonnoient de la trompette à l'armée, & par-tout ailleurs.

Car ils se servoient de trompettes d'argent pour marquer les Fêtes, & appeller le Peuple aux

prières publiques : & le nom de Jubilé vient d'une corne de Bélier, dont on sonnoit pour en

marquer l'ouverture. Les anciens Moines d'Egypte gardoient cette coutume de sonner

*Deut. xx.
2. Paral.
xiii. 12.
Num. x.*

*Jos. v. bell.
3.*

*Reg. St.
Pacch c. 2.
n. 3. 9.*

de la trompette , pour marquer les heures de la prière : car l'usage des cloches est plus nouveau.

Les Fêtes des Israélites étoient le Sabbat de chaque semaine , le premier jour de chaque mois, nommé dans nos Versions Calendes ou Néoménie : les trois Fêtes solennelles , la Pâque , la Pentecôte , & la Fête des Tabernacles , instituée en mémoire des trois plus grandes graces qu'ils avoient reçues de Dieu: la sortie d'Egypte , la publication de la Loi , l'établissement dans la Terre promise , après le voyage dans le Désert , où ils avoient si long-tems logé sous des tentes. Les grandes solennités duroient sept jours , apparemment en mémoire de la semaine de la création.

L'année étoit de douze mois , de trente jours chacun , à peu-

Levit.

XXIII.

Num.

XXVIII. 29.

près semblable à la nôtre. On la trouve ainsi réglée dès le tems de Noé, comme il paroît par les dates du Déluge : mais on croit qu'elle commençoit alors à l'Equinoxe d'Automne. Il fut ordonné à Moÿse de la commencer au Printems, au mois Abib, qui fut celui de la Pâque; & c'est par rapport à ce premier mois que sont comptés les autres, qui ne sont nommés que par leur nombre. Ils conviennent à peu-près à nos mois Romains, dont les noms viennent de l'ancienne année, qui commençoit au mois de Mars. Ainsi le huitième mois étoit Octobre du moins en partie, le neuvième se trouvoit dans Novembre, & ainsi des autres. Ils comptoient leurs mois par la Lune, au moins dans les derniers tems, non pas astronomiquement, mais sensi-

Exod. XII.

2.

blement, du jour que les hommes députés pour cette fonction avoient annoncé la nouvelle Lune, qui étoit le lendemain de l'Apparition.

Les Fêtes des Israélites étoient de vraies Fêtes, c'est-à-dire, des réjouissances effectives. Tous les hommes étoient obligés de se trouver à Jérusalem, aux trois grandes solemnités de Pâques, de la Pentecôte & des Tabernacles : & il étoit permis aux femmes d'y venir. L'assemblée étoit donc très-nombreuse, chacun s'habilloit, & se paroît de ce qu'il avoit de meilleur. On avoit la joie de revoir ses parens & ses amis. On assistoit aux Prières & aux Sacrifices, toujours accompagnés de Musique : à cela, dans ce Temple si magnifique, suivoient les festins où l'on mangeoit les Victimes paci-

fiques : la Loi même commandoit de se réjouir, & de joindre la joie sensible avec la spirituelle.

- Pf.* 121. Il ne faut donc pas s'étonner si c'étoit une agréable nouvelle d'apprendre que la Fête approchoit : & que l'on iroit bien tôt à la Maison du Seigneur : si l'on estimoit heureux ceux qui y passoient leur vie : si pour y aller on marchoit à grandes troupes en chantant & jouant des instrumens : & si, au contraire, on se croyoit malheureux de n'avoir pas la liberté d'y aller, comme *Pf.* 41. David s'en plaint si souvent dans son exil.

Isa. XXIX.
XXX.
1 J. XLII. 5.

XXI.
Jeûnes.
Vœux.

Les jours de jeûne étoient tout le contraire des jours de Fêtes. On y faisoit tout ce que j'ai marqué en parlant du deuil ; car le jeûne & le deuil étoient la même chose. Il ne consistoit

donc pas seulement à manger plus tard, mais à s'affliger en toute maniere. Ils passoient le jour entier sans boire ni manger jusqu'à la nuit: & c'est ainsi que le pratiquent encore non-seulement les Juifs, mais les Mahométans, qui l'ont imité d'eux & des anciens Chrétiens. Ils demeuroient en silence dans la cendre & le cilice, & donnoient toutes les autres marques d'affliction. Les jeûnes publics étoient annoncés au son de la trompette, comme les Fêtes. Tout le Peuple s'assembloit à Jérusalem dans le Temple; aux autres Villes, dans la place publique. On faisoit des lectures de la Loi, & les vieillards les plus vénérables exhortoient le Peuple à reconnoître leurs péchés, & à en faire pénitence. On ne faisoit point de nôces ces

Isa. LVIII.

*5.
3. Reg.*

XXI. 12.

Joël. 11.

15. 16. &c.

jours-là, & même les maris se séparaient de leurs femmes.

Levit. xvi.
& xxvii.

La Loi n'avoit ordonné qu'un seul jour de jeûne, le dixième du septième mois, qui étoit la Fête des Expiations : mais dès

Zach. viii.
19.

le tems du Prophète Zacharie on en comptoit deux autres, un dans le cinquième mois, & un dans le dixième. Il y en avoit d'extraordinaires, les uns dans les calamités publiques; comme fut la stérilité dont parle

Joel. ch. i.
&c.

Joël : les autres dans les afflictions particulières comme les jeûnes de David pour la maladie de l'enfant qui étoit né de son crime, pour la mort d'Abner, & en tant d'autres occasions qu'il

2. Reg. xii.
16. &c.

Pf. xxxiv.
12. 13.
If. lxxviii.
11. 12.

marque dans les Pseaumes. Enfin, il y avoit des jeûnes qui se faisoient par simple dévotion, pour s'acquitter de quelque vœu.

Car les Israélites étoient fort

religieux à observer leurs vœux ,
 & leurs sermens. Pour les vœux *Jud. xi*
 l'exemple de Jephthé n'est que ^{35.}
 fort. Pour les sermens : Josué *Jos. ix. 19.*
 garda la promesse qu'il avoit fai-
 te aux Gabaonites , quoiqu'elle
 fût fondée sur une tromperie
 manifeste ; parce qu'il leur avoit
 juré au nom du Seigneur. Saül
 voulut faire mourir son fils Jo-
 nathas , pour avoir violé la dé-
 fense qu'il avoit faite avec ser-
 ment : quoique Jonathas n'eût
 péché que par ignorance : on en *i. Reg.*
 voit encore d'autres exemples. *xiv. 17.*
 Ils prenoient très-sérieusement
 ces promesses si solennelles , &
 ne se donnoient aucune liberté
 de les interpréter. C'étoit un *Deut. vi.*
 acte de Religion que de jurer au ^{13.} *x. 20.*
 nom de Dieu , puisque ce ser- *Pf. lxii.*
 ment distinguoit les Israélites de *12.*
 ceux qui juroient au nom des
 faux Dieux. Ce qu'il faut enten-

dre des sermens légitimes & nécessaires , comme ceux qui se font en Justice.

Lev. xvii. Leurs vœux consistoient d'ordinaire à offrir à Dieu quelque partie de leurs biens , soit pour servir aux Sacrifices , soit pour être mise en réserve. De-là venoient ces grands trésors du Temple de Salomon , qui comprenoient , outre les Offrandes de David , celles de Samuël , de Saül , d'Abner & de Joab. C'étoit principalement du butin pris sur les ennemis. Les Payens faisoient de pareilles Offrandes aux Temples de leurs faux Dieux , soit après des victoires , soit en d'autres occasions : je ne veux point d'autre exemple que le Temple de Delphes , & les richesses que Crésus y envoya pour avoir des Oracles favorables.

1. Par. xxvi.
23.

Herod. l. i.

Le vœu le plus considérable étoit celui des Nazaréens, qui s'obligeoient pour un certain tems à ne point boire de vin, ni de tout ce qui enivre : ne point couper leurs cheveux, & se garder avec grand soin de toutes les impuretés légales, particulièrement de l'approche des corps morts. La Règle des Recabites semble avoir eu pour fondement ces sortes de vœux. L'Auteur de cette Règle fut Jo-

Num. vi.

4. Reg. x.

15.

Jer. xxxv.

6.

nadab fils de Recab, qui vivoit du tems de Jehu Roi d'Israël, & du Prophète Elisée. Il défendit à ses enfans de boire du vin, de bâtir des maisons, de semer, d'avoir des terres ni des vignes. Ils demeuroient donc sous des tentes, s'occupant apparemment, comme les Lévités, à la nourriture du bétail, & imitant parfaitement la vie

pastorale des Patriarches : ils étoient mariés, & conserverent inviolablement cette Règle dans leur famille, au moins pendant 180. ans : car on ne voit pas ce qu'ils devinrent après la captivité.

XXII.
Prophètes.
1. Reg. x.
5.

1. Reg.
xix. 20.

Une autre espèce de Religieux, & bien plus considérable, étoient les Prophètes. Il y en avoit un grand nombre dès le tems de Samuël, témoin cette troupe que Saül rencontra, qui prophétisoient au son des instrumens, transportés de l'esprit de Dieu, & cette autre troupe qui prophétisoit en présence de Samuël, & qui semble avoir été de ses Disciples : mais il ne paroît point qu'il y en ait jamais eu tant que depuis Elie & Elifée, jusqu'à la captivité de Babylone. Ils vivoient séparés du monde, distingués par leur ha-

bit, & leur maniere de vivre; ils demeuroient sur des montagnes, comme Elie & Elifée sur le Mont-Carmel & en Galgala.

La femme riche qui logeoit Elifée quand il passoit à Sunam, lui fit, comme j'ai dit, bâtir & meubler une chambre, où il vivoit si retiré, qu'il ne parloit pas même à son Hôtesse, mais il lui faisoit parler par son serviteur Giezi : & quand cette fem-

4. Reg. 17.
10.

Ibid. 27.

me vint le prier de ressusciter son fils, Giezi vouloit l'empêcher de toucher les pieds du Prophète. Quand Naaman, Général des armées de Syrie, le vint trouver pour être guéri de sa lépre, il lui envoya ses ordres sans se montrer.

4. Reg. v.
10.

Deux autres miracles de ce Prophète, montrent que ses Disciples vivoient en communauté; celui du potage d'her-

4. Reg.
XXXVIII.
43,

bes, dont il ôta l'amertume; & celui du pain d'orge, qu'il multiplia: & l'on y voit aussi la frugalité de leur nourriture. Il y avoit jusques à cent Prophètes qui vivoient ensemble dans cette communauté. Ils travailloient de leurs mains; car se trouvant trop étroitement logés, ils allerent eux-mêmes couper du bois pour bâtir; & ils étoient si pauvres que l'un d'eux emprunta une coignée. L'exemple d'Habacuc, qui fut enlevé par un Ange, pour porter à Daniel le dîner qu'il avoit préparé pour ses Moissonneurs, montre encore la vie simple & laborieuse des Prophètes.

Dan. XIV.
32.

Leur habit étoit le sac ou le cilice, c'est-à-dire, l'habit de deuil, pour montrer qu'ils faisoient continuellement pénitence pour les péchés de tout le Peuple.

Peuple. Ainsi, pour décrire Elie, 4. Reg. 1.
8.
on dit un homme vêtu de poil,
avec une ceinture de cuir. Ainsi,
quand Dieu commande à Isaïe Isa. xx. 2.
de se dépouiller, il lui ordonne
d'ôter son sac d'autour de ses
reins. Les deux grands Prophé-
tes dont parle l'Apocalypse pa-
roissoient revêtus de sacs. 3. Apoc. xi.

Les Prophètes, au moins quel-
ques-uns, ne laissoient pas d'être
mariés, & cette veuve dont 4. Reg. iv.
1.
Elie multiplia l'huile, étoit la
veuve d'un Prophète : il semble
même que leurs enfans suivoient
la même profession; car les Pro-
phètes sont souvent nommés
Enfans des Prophètes. C'est ce
qui faisoit dire à Amos : Amos vii.
14.
*Je ne suis point Prophète, ni fils de Pro-
phète, mais un simple Pasteur :*
pour montrer qu'il ne prophéti-
soit point par profession, mais
par vocation extraordinaire. Car

bien que Dieu se servît le plus souvent de ceux qui menoient la vie prophétique , pour faire sçavoir ses volontés , il ne s'étoit point imposé de Loi de ne pas faire de révélation à d'autres.

V. Eccli.
XLIX. II.
32.

Cependant on ne comptoit d'ordinaire pour Prophètes que ceux qui en menoient la vie ; d'où vient que les Livres de David , de Salomon & de Daniel , ne sont point mis au rang des Livres prophétiques , parce que les deux premiers étoient des Rois , vivant dans les délices & la splendeur ; & le dernier étoit un Satrape , vivant aussi à la Cour & dans le grand Monde.

Ce furent ces saints Personnes qui conserverent , après les Patriarches , la tradition la plus pure de la véritable Religion. Ils s'occupoient à méditer la Loi de Dieu , à le prier plu-

sieurs fois le jour & la nuit, &
 pour eux & pour les autres, &
 s'exerçoient à la pratique de
 toutes les vertus. Ils instruisoient
 leurs Disciples, leur décou-
 vroient l'esprit de la Loi, & leur
 expliquoient les sens relevés qui
 regardoient l'état de l'Eglise
 après la venue du Messie, ou
 sur la Terre ou dans le Ciel, ca-
 chés sous des allégories de cho-
 ses sensibles & basses en appa-
 rence. Ils instruisoient aussi le
 Peuple, qui venoit les trouver ^{4. Reg. iv.}
 les jours du Sabbat & les autres ^{23.}
 Fêtes. Ils leur reprochoient leurs
 péchés, & les exhortoient à en
 faire pénitence; & souvent leur
 prédisoient de la part de Dieu,
 ce qui leur devoit arriver. Cet-
 te liberté de dire les vérités les
 plus fâcheuses, même aux Rois,
 les rendoit odieux; & il en coû-
 ta la vie à plusieurs.

Cependant il y avoit beaucoup d'imposteurs qui contrefaisoient l'extérieur des vrais Prophètes, portoient des sacs comme eux, & parloient le même langage, se disant aussi inspirés de Dieu : mais ils prenoient bien garde de ne faire que des prédictions agréables au Peuple & aux Princes. Les faux Dieux avoient aussi leurs Prophètes, comme les huit cens cinquante dont Elie fit faire justice. Tels étoient chez les Grecs, les Devins qu'ils nommoient Manteis, comme dans les tems héroïques, Calcas & Tirésias. Tels étoient encore ceux qui prononçoient les Oracles, ou qui les débitoient, & les Poëtes qui se disoient inspirés des Dieux. Car ils ne le disoient pas pour parler poëtiquement, mais pour le faire croire ; & en effet, ces faux

Zach. XIII.

4.

3. *Reg.*

XV III. 19.

Prophètes, soit par opération du Démon, soit par artifice, entroient en fureur, & parloient d'un style extraordinaire; pour imiter les effets sensibles que l'esprit de Dieu faisoit dans les Prophètes véritables. Or la tentation étoit grande aux Israélites foibles dans la vertu, de consulter ces Devins & ces faux Oracles; & c'étoit une des branches de l'Idolâtrie, à laquelle ils furent fort sujets pendant tout le tems dont nous parlons.

Cette pente à l'Idolâtrie, nous paroît fort étrange & fort absurde dans les Mœurs des Israélites; c'est ce qui persuade le plus qu'ils étoient grossiers & brutaux. Nous ne voyons point d'Idolâtres, nous entendons seulement dire, qu'il en reste dans les Indes & dans d'autres pays

XXIII.
Idolâtrie.

éloignés; mais tous les Peuples qui nous environnent, Hérétiques, Juifs, Mahométans, ne prêchent que l'unité d'un Dieu tout-puissant : les moindres femmes, les payfans les plus ignorans, connoissent distinctement cette vérité; ainsi on conclut que ceux qui croyoient plusieurs Dieux, & qui adoroient des morceaux de bois & de pierre, devoient être au rang des hommes les plus ignorans & les plus barbares. Toutefois nous ne pouvons traiter de barbares & d'ignorans, les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Syriens, & les autres Peuples de l'Antiquité, dont tous les Arts, toutes les Sciences humaines, & toute la politesse nous sont venues : & nous ne pouvons nier que l'Idolâtrie n'ait régné chez eux avec un empire absolu,

dans le tems , ou pour tout le reste , ils étoient les plus habiles & les polis. Il faut donc un peu s'arrêter ici , & pénétrer jusqu'à la source de ce mal.

L'esprit de l'homme est tellement obscurci depuis le péché , que s'il demeure dans l'état de la nature corrompue , il ne s'applique à aucune idée spirituelle ; il ne pense qu'au corps & à la matiere , & ne compte pour rien tout ce qui ne tombe pas sous les sens ; rien même ne lui paroît solide , que ce qui frappe les sens les plus grossiers , le goût & le toucher. Nous ne le voyons que trop dans les enfans & dans les hommes qui suivent leurs passions ; ils ne font cas que de ce qui est visible & sensible , tout le reste leur paroît des discours en l'air. Cependant ces hommes sont élevés dans la vé-

ritable Religion, dans la connoissance d'un Dieu, de l'ame immortelle, de la vie future. Que pouvoient penser ces anciens Gentils qui n'en avoient jamais entendu parler, & à qui les plus sages ne présentoient que des objets sensibles & matériels ? Qu'on lise tant que l'on voudra Homere le grand Théologien, & le grand Prophète des Grecs, on n'y trouvera pas le moindre mot pour conjecturer qu'il pensât à quelque chose de spirituel & d'incorporel.

Ainsi toute leur sagesse s'appliquoit à ce qui regarde le corps & les sens. Les exercices du corps & tout ce régime de Gymnastique dont ils se firent une si grande affaire, avoit pour but de conserver & d'augmenter la santé, la force, l'adresse & la beauté ; & ils menerent cet

Art

Art la dernière perfection. La Peinture, la Sculpture & l'Architecture regardent le plaisir des yeux ; & ils y avoient si bien réussi, que leurs maisons, leurs Villes & tout leur pais étoit plein d'objets agréables : on le voit par les descriptions de Pausanias. Ils excelloient aussi dans la Musique : & quoique la Poësie semble aller plus loin que les sens, elle ne va qu'à l'imagination, qui a les mêmes objets, & fait les mêmes effets. Leurs Loix & leurs règles de Morale les plus anciennes reviennent toutes au sensible : que les terres fussent bien cultivées : que chaque particulier eût de quoi vivre commodément : que les hommes épousassent des femmes saines & fécondes : que les enfans fussent dressés à avoir de bons corps, principalement pour

la guerre : que chacun fût en sûreté, & à l'égard des Etrangers, & à l'égard des mauvais Citoyens.

Ils songeoient si peu au bien de l'ame, qu'ils lui nuisoient pour perfectionner le corps. Il étoit manifestement contre la pudeur, que de jeunes hommes parussent tout nus en public, pour s'exercer aux yeux de tout le monde : on comptoit cela pour rien ; & à Lacédémone, les filles mêmes s'exerçoient ainsi. Il étoit dangereux d'exposer par-tout des Statues & des Peintures de toutes sortes de nudités, même les plus infâmes ; & le danger étoit grand, sur-tout pour les Peintres & les Sculpteurs qui travailloient sur le naturel : n'importe, il falloit contenter le plaisir des yeux. Aussi on sçait à quel point de dissolution les Grecs arriverent par ces beaux moyens ;

Les impudicités les plus abominables étoient chez eux, non-seulement en usage, mais en honneur. La Musique & la Poësie, outre qu'elles fomentoient les mêmes vices, excitoient encore, & entretenoient des jalousies & des haines mortelles, entre les Poëtes, les Acteurs & les Spectateurs, & souvent les particuliers y étoient déchirés par des médifances & des raileries cruelles. On ne s'en foucioit point, pourvû qu'il y eût de beaux Chants & de beaux Spectacles.

Il en étoit de même de leur Religion. Elle ne consistoit qu'en cérémonies sensibles; elle nuisoit aux bonnes Mœurs, au lieu d'y servir : & l'origine de tous ces maux, c'est que l'homme s'étoit oublié soi-même, & la nature spirituelle. Il s'étoit con-

fervé parmi tous les Peuples une tradition constante, qu'il y avoit une nature plus excellente que l'homme, capable de lui faire du bien & du mal. Ne connoissant que des corps, ils vouloient que cette nature, c'est-à-dire, la Divinité, fût aussi corporelle, & par conséquent qu'il y eût plusieurs Dieux, afin qu'il y en eût en chaque partie de la nature; que chaque Nation, chaque Ville, chaque famille eût les siens. Ils les imaginoient comme des hommes immortels, & afin de les faire heureux, ils leur attribuoient tous les plaisirs, sans lesquels ils n'imaginoient point de bonheur, & jusqu'aux débauches les plus honteuses, ce qui leur servoit ensuite à autoriser leurs passions, par l'exemple de leurs Dieux. Ce n'étoit pas assez de les imaginer, ou

DES ISRAÉLITES. 245
dans le Ciel ou sur la Terre, il
falloit les voir & les toucher ;
c'est pourquoi ils honoroient les
Idoles comme les Dieux mê-
mes, se persuadant qu'ils y étoient
attachés & incorporés : & ils ho-
noroient d'autant plus ces Sta-
tues, qu'elles étoient plus bel-
les ou plus antiques, ou qu'el-
les avoient quelque autre singu-
larité qui les rendoient plus re-
commandables.

Le culte étoit conforme à la
créance. Il rouloit tout sur deux
passions, l'amour du plaisir & la
crainte du mal sensible. Leurs
Sacrifices étoient toujours sui-
vis de festins, & accompagnés
de Musiques & de danses. La
Comédie & la Tragédie com-
mencerent par les réjouissances
des Vendanges en l'honneur de
Bacchus : les jeux Olympiques
& les autres combats si fameux,

Sap. XIII.

10.

Sap. XIV.

27.

se faisoient pour honorer les Dieux ; enfin tous les Spectacles de la Grèce étoient des Actes de Religion : & c'étoit une dévotion à leur mode , d'assister aux Comédies d'Aristophane les plus infâmes. Aussi leur plus grande affaire en tems de paix , étoit le soin des combats sacrés & des pieces de Théâtre : & souvent en tems de guerre , ils s'y appliquoient plus , & y faisoient plus de dépense que pour la guerre même.

Leur Religion n'étoit donc pas une Doctrine de Morale , comme la véritable Religion. On appelloit Saint , celui qui n'étoit ni meurtrier , ni traître , ni parjure , qui fuyoit le commerce de ceux qui avoient commis ces sortes de crimes ; qui gardoit les droits de l'hospitalité & des asyles ; qui acquittoit si-

*V. Terul.
de spect.
Aug. 2. civ.*

*Demosth.
Philip. v.*

*Aug. de vera relig.
init.*

délement ses vœux, & faisoit de la dépense pour les Sacrifices & les Spectacles. La Religion étoit regardée comme un trafic : on donnoit aux Dieux des offrandes pour obtenir ce qu'on leur demandoit par les Prières. Au reste, la débauche n'y nuisoit point. Apulée, après toutes les infamies dont il a rempli sa métamorphose, conclut par la description de ses dévotions, c'est-à-dire, de l'empressement qu'il avoit de se faire initier à toutes sortes de Mystères ; & de son exactitude à en observer scrupuleusement toutes les cérémonies. La débauche, bien loin d'être condamnée par la Religion, étoit quelquefois commandée. Il falloit s'enyvrer pour bien célébrer les bacchanales, & il y avoit des femmes qui se prostituoient en l'honneur de Venus,

Plat. Eutyphron.

Apul. l. 1.

Strab. lib.

*v. Clem.
Alex. in pro-
scripsi.*

particulièrement à Corinthe. On
sçait ce que c'étoit que le Dieu
des jardins, & les Mystères de
Cérès & de Cybèle.

*Sap. XIV.
23.*

C'est ainsi qu'ils honoroient
les Dieux qu'ils estimoient favo-
rables & bienfaisans. Mais pour
les Dieux infernaux, Hécate,
les Euménides, les Parques, &
les autres dont les Fables leur
faisoient peur, il falloit les ap-
païser par des Sacrifices noctur-
nes & des cérémonies affreuses
& inhumaines. Il y en avoit qui
enterroient des hommes vivans;
d'autres immoloient des enfans;
& quelquefois les leurs propres,
comme ces adorateurs de Mo-
loc, tant détestés dans l'Écritu-
re, qui continuoient encore en
Afrique cette abomination du
tems de Tertullien.

*Tertull.
Apol. c. 9.*

C'est à cette crainte & à cet-
te horreur qu'il faut rapporter

toutes les superstitions cruelles ou incommodes ; comme de se tirer du sang avec des lancettes, ou de se déchirer avec des couteaux ; ainsi que faisoient les faux Prophètes de Baal & les Prêtres de Cybèle, de jeûner, de se baigner dans l'eau froide, & d'autres semblables. Ils croyoient détourner par-là les maux particuliers ou les calamités publiques, dont ils étoient menacés par les Oracles, par les songes, ou par les prodiges, suivant l'explication de leurs Devins. C'étoit des remèdes, à ce qu'ils s'imaginoient, contre les maladies, contre la peste, la grêle & les stérilités. Or en ces matières, on aime toujours mieux faire des choses inutiles, que d'obmettre celles qu'on croit utiles. Toute leur lustration ou expiation des crimes étoit de ce

*Reg. XVIII.
28.*

*Mane die
quo in iudicis
jejunia,
nudus in
Tiberi stabit.*

Hor. II.

Sat. 3.

genre de superstitions pénibles : elle consistoit à se purifier le corps par l'eau ou par le feu , & faire certains Sacrifices ; mais il ne se parloit ni de repentir ni de conversion.

On s'étonnera peut-être , que des gens aussi éclairés que les Grecs , donnassent dans des superstitions si grossières , & se laissassent amuser si facilement à des Astrologues , des Augures , des Aruspices , & tant d'autres sortes de Devins. Mais il faut considérer que jusqu'au tems d'Alexandre , & au règne des Macédoniens , ils n'avoient pas fait grand progrès dans les Sciences qui peuvent guérir de la superstition. Ils excelloient dans les Arts ; leurs Loix étoient sages : en un mot , ils avoient perfectionné tout ce qui rend la vie commode & agréable , mais ils

ne s'étoient guères appliqués aux Sciences spéculatives; comme la Géométrie, l'Astronomie, la Physique. L'Anatomie des Animaux & des Plantes, la recherche des minéraux & des météores, la figure de la Terre, le cours des Astres, & tout le Systême du Monde, étoient encore des mystères cachés pour eux. Les Chaldéens & les Egyptiens qui en sçavoient déjà quelque chose, en faisoient un grand secret, n'en parloient que par énigmes, & y mêloient une infinité de superstitions & de Fables.

Comme ces Sciences dépendent principalement des expériences, la suite des siècles y ajoute toujours; & elles sont à présent dans la plus grande perfection où elles ayent jamais été. On les enseigne à découvert à

quiconque s'y veut appliquer : & elles s'accordent parfaitement avec notre sainte Religion , qui condamne toute superstition , toute divination , toute magie. Cependant on ne trouve que trop de gens qui écoutent les Astrologues , & toutes ces sortes d'imposteurs , je ne dis pas seulement des payfans & des idiots de la lie du peuple : je dis des femmes qui se piquent de bel esprit , de politesse & de science ; des hommes nourris dans la lumière du plus grand monde , qui font d'ailleurs les esprits forts , & ne cèdent pas à l'autorité de la véritable Religion.

Qu'étoit-ce donc quand toutes ces sottises faisoient partie de la Religion ; quand les Devins passoient effectivement pour des hommes divins ; quand l'Astrologie , la Pyromantie , la Né-

cromantie, & tout le reste étoient les Sciences divines? Comment pouvoit-on résister à l'autorité des Sacrificateurs & des faux Prophètes, qui contoient sérieusement une infinité d'expériences en confirmation de leur Doctrine, & qui étoient suivis aveuglément par les Nations entières? Il falloit bien les croire, quand on ne sçavoit pas comment les choses se pouvoient faire naturellement; & quand même on l'auroit sçû, il falloit être bien hardi pour les contredire.

L'inclination à l'Idolâtrie n'étoit donc pas particuliere aux Israélites, c'étoit un mal général: & la dureté du cœur, que l'Écriture leur reproche si souvent, n'est pas d'être plus attachés aux choses sensibles, que les autres Peuples; c'est de l'é-

tre autant qu'eux , après avoir reçu de Dieu des graces particulières , & avoir vû de grands miracles. Il est vrai qu'il falloit de la force , pour résister au mauvais exemple de toutes les autres Nations. Quand un Israélite se trouvoit hors de son pays parmi les Infidèles , ne lui voyant point faire de Sacrifices , ni adorer d'Idoles , ils l'accusoient de n'avoir point de Religion : & quand il leur parloit de son Dieu Créateur du Ciel & de la Terre ; ils s'en mocquoient , & demandoient où il étoit. Ces reproches étoient difficiles à supporter :

Pf. xli.
3.

David lui-même témoigne , que pendant son exil , il se nourrissoit jour & nuit de ses larmes , parce qu'on lui demandoit tous les jours , où étoit son Dieu. Les Ames foibles étoient ébranlées par ces attaques ; & souvent n'y résistoient pas.

La pente que nous avons tous au plaisir, augmentoit la tentation; car les Fêtes des Payens étoient magnifiques: & ils en faisoient souvent. La curiosité portoit aisément les jeunes gens, & surtout les filles, à aller voir les Pompes ou Processions, l'ordre de la parure des Victimes, les Danfes, les Chœurs de Musique, & les ornemens des Temples. Il se trouvoit quelque étranger officieux, qui les engageoit à prendre place au festin, & à manger des viandes offertes aux Idoles, ou à venir loger en sa maison. On faisoit des connoissances & des amourettes, qui se terminoient, ou à une pure débauche, ou à quelque mariage contre la Loi. Ainsi s'insinuoit l'Idolâtrie, dont les appas les plus ordinaires étoient la bonne chere & les femmes. Dès le

Num. xxv. tems de Moyse, les filles Madianites engagerent les Israélites aux mystères infâmes de Béalphégor. Ce furent les femmes étrangères qui pervertirent Salomon.

D'ailleurs, la Loi de Dieu pouvoit leur paroître trop sévère. Il ne leur étoit permis de sacrifier qu'en un seul lieu, par les mains des Sacrificateurs de la race d'Aaron, & suivant de certaines règles fort étroites : & il n'y avoit que trois grandes Fêtes en toute l'année, la Pâque, la Pentecôte, & la Fête des Tabernacles. C'étoit peu pour un peuple qui vivoit dans l'abondance, en un climat qui inspire le plaisir. Cependant, demeurant à la campagne occupés à leur ménage, ils ne pouvoient s'assembler commodément qu'à des Fêtes : il falloit donc em-
prunter

prunter celles des Etrangers, ou en inventer de nouvelles. Nous-mêmes qui croyons être si spirituels, & qui le devrions être sans doute, si nous étions véritablement Chrétiens, ne préférons-nous pas souvent la possession des biens sensibles à l'espérance des biens éternels? Et ne tâchons-nous pas d'accorder avec l'Evangile, plusieurs divertissemens que toute l'Antiquité a jugé incompatibles, & contre lesquels ceux qui nous instruisent, ne cessent de déclamer. Il est vrai que nous détestons l'Idolâtrie; mais aussi nous n'en voyons plus, & il y a plus de mille ans qu'elle est entièrement décriée. Il ne faut donc pas croire que les Israélites fussent plus stupides que les autres Peuples, parce que les graces fréquentes qu'ils recevoient de

Dieu ne les guériffoient point de l'Idolâtrie : mais il faut reconnoître que la plaie du péché originel étoit bien profonde, puisque de si saintes Instructions & de si grandes merveilles ne suffisoient pas pour élever les hommes au-dessus des choses sensibles. Aussi voyons-nous que d'autres Peuples, d'ailleurs les plus éclairés, comme les Egyptiens & les Grecs, étoient encore sans comparaison plus aveuglés.

XXIII.
Etat politique. Liberté.

Puissance domestique.

Après la Religion, il faut dire un mot de l'Etat politique des Israélites. Ils étoient parfaitement libres, principalement avant qu'ils eussent des Rois. Il n'y avoit chez eux ni hommages, ni censives, ni contraintes pour la chasse ou pour la pêche, ni toutes ces especes de sujétions, qui parmi nous sont si ordinaires

que les Seigneurs mêmes n'en font pas exemts : puisque nous voyons des Souverains , qui sont vassaux , & même Officiers d'autres Souverains , comme en Allemagne & en Italie. Ils jouissoient donc de cette liberté , si chérie des Grecs & des Romains : & il ne tint qu'à eux d'en jouir toujours. C'étoit l'intention de Dieu , comme il paroît par les reproches que Samuël leur fit de sa part , quand ils demanderent un Roi , & Gédéon 2. Reg. x. 18. en étoit bien instruit , puisque lorsqu'ils voulurent le faire Roi , & assurer le Royaume à sa postérité , il répondit généreusement : *Je ne serai point votre Seigneur , c'est Dieu qui le doit être.*

Leur Etat n'étoit donc ni Monarchie , ni Aristocratie , ni Démocratie ; mais comme Joseph Jos. II. cont. App. 6. le nomme , Théocratie ; c'est-à-

dire, que Dieu même les gouvernoit immédiatement, par la Loi qu'il leur avoit donnée. Tant qu'ils étoient fidèles à l'observer, ils vivoient en sûreté & en liberté; si-tôt qu'ils la vio- loient, pour faire leur volonté particuliere, ils tomboient dans l'Anarchie & la confusion. C'est ce que montre l'Écriture, quand elle marque pour cause des plus grands crimes : *En ce tems-la il n'y avoit point de Roi en Israël, chacun faisoit ce qu'il lui plaisoit.* Cette Anarchie les divisoit, les affoiblissoit, & les donnoit en proye à leurs ennemis : jusques à ce que rentrant en eux-mêmes, ils recourussent à Dieu, qui leur envoyoit des Libérateurs. C'est ainsi qu'ils vécutent sous les Juges, retombant de tems-en-tems dans l'Idolâtrie & la désobéissance à la Loi de Dieu, & par-là

Jud. XVIII.
31. 21. 24.

Jud. II. 21.
22. &c.

dans la confusion & la servitude, & se relevant de tems-entems. Enfin ils aimèrent mieux se faire un Maître, que de demeurer en liberté, en observant fidèlement la Loi de Dieu.

Leur liberté réduite à ses justes bornes, consistoit à pouvoir faire tout ce que la Loi de Dieu ne défendoit pas, & à n'être qu'obligés à faire ce qu'elle commandoit, sans être sujets à la volonté d'aucun homme particulier. Mais la puissance domestique des peres de famille étoit grande sur leurs Esclaves & sur leurs Enfans. Il y avoit des Hébreux esclaves de leurs freres, & la Loi marque deux causes qui pouvoient les mettre en cet état : la pauvreté qui les contraignoit de se vendre, ou le délit du larron qui n'avoit pas de quoi payer. Il semble que cette der-

Lev. xxv.

39.

Ex. xxii. 3.

niere cause s'étendoit aux autres dettes ; par exemple , de la veuve dont Elifée multiplia l'huile , afin qu'elle eût de quoi payer ses créanciers , & garantir ses enfans de l'esclavage. Il est vrai que ces Esclaves Hébreux pouvoient devenir libres après six ans , c'est-à-dire , à l'année Sabbatique : & s'ils ne vouloient pas user de ce privilège , ils avoient celui du Jubilé pour être libres du moins après cinquante ans , & conferver à leurs enfans la liberté. Il étoit recommandé de les traiter doucement , & de se servir plutôt d'Esclaves étrangers. On voit combien leurs Esclaves leur étoient soumis par ces paroles du Pseaume : *Comme les yeux du Serviteur sont sur les mains de son Maître , ainsi nos yeux sont au Seigneur.* C'est-à-dire , qu'ils commandoient sou-

4. Reg. IV.
1.

Exod. XXI.
2.
Levit. XXV.
40.

Pf. CXXII.
2.

vent par signes, & que les Serviteurs devoient être attentifs à leurs moindres gestes.

Les Israélites avoient droit de vie & de mort sur leurs Esclaves; & ce droit étoit alors commun à toutes les Nations. Car l'esclavage étoit venu du droit de la guerre, lorsqu'au lieu de tuer les ennemis, on avoit mieux aimé leur donner la vie pour s'en servir. Ainsi l'on supposoit, que le Vainqueur conservoit toujours le droit de leur ôter la vie, s'ils s'en rendoient indignes; qu'il acquéroit le même droit sur leurs enfans, puisqu'ils ne seroient pas nés s'il n'eût conservé le pere; & qu'il transmettoit ce droit en aliénant son Esclave. Voilà le fondement de la puissance absolue des Maîtres, & il étoit rare qu'ils en abusassent: car leur intérêt les obligeoit à conserver

Just. de jur.
perj. §. 3.

Ex. XXI. 20. leurs Esclaves qui faisoient partie de leur bien. C'est la raison de la Loi de Dieu, pour ne point punir celui qui avoit frappé son Esclave, de telle sorte, qu'il en étoit mort quelques jours après. *C'est son argent*, dit la Loi, pour montrer que sa perte le punit assez : & l'on pouvoit présumer en ce cas, que le Maître avoit eu seulement intention de le corriger. Mais si l'Esclave mouroit sous les coups, on pouvoit croire que le Maître l'avoit effectivement voulu tuer, & la Loi le déclaroit coupable. En quoi elle étoit plus humaine que les Loix des autres Peuples, qui ne faisoient point cette distinction.

Instit. de his qui sui vel. al. §. 2. Instit. quib. mod. jud. pat. §. 6. Les Romains eurent pendant plus de cinq ans, le droit de faire mourir leurs Esclaves : de mettre aux fers leurs Débiteurs faute de payement, & de vendre

dre leurs propres enfans jusqu'à trois fois, avant qu'ils sortissent de leur puissance : tout cela en vertu de ces sages Loix des douze Tables qu'ils apportèrent de Grece; dans le tems où les Juifs se rétablissoient au retour de la captivité, c'est-à-dire, environ mille ans après Moyse.

Quant à la puissance paternelle des Hébreux, la Loi leur permettoit de vendre leurs filles : Eccl. v. 2. 7. Per coemptionem. mais cette vente étoit une espece de mariage, comme il y en eut 2. Es. v. 25. chez les Romains. Nous voyons toutefois par un passage d'Isaïe, Isa. 1. 1. que les peres vendoient leurs enfans à leurs créanciers : & du tems de Néhémias, les pauvres proposent de vendre leurs enfans, pour avoir de quoi vivre; & d'autres se plaignoient de n'avoir pas de quoi racheter leurs enfans déjà réduits en servitude. Ils

avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans, puisque le Sage

Prov. XIX. 12. dit : *Corrigez votre fils sans perdre l'espérance : mais ne vous*

Lev. lib. I. *ahurtez pas à le faire mourir.* Ils est vrai qu'ils n'avoient pas la liberté, comme les Romains, d'exercer ce droit rigoureux de leur autorité privée sans la participation du Magistrat. La Loi de

Deut. XXI. 19.

Dieu permettoit seulement au pere & à la mere, après avoir essayé toutes les corrections domestiques, de dénoncer au Sénat de la Ville, leur fils désobéissant & débauché; & sur leur plainte il étoit condamné à mort, & lapidé. Cette même Loi fut

Heliod. I.

pratiquée à Athènes; & elle étoit fondée sur ce que les enfans tiennent la vie de leurs peres; & que l'on supposoit, qu'il ne s'en trouveroit point d'assez dénaturés pour faire périr leurs

enfans, s'ils ne commettoient des crimes horribles. Cependant cette crainte étoit très-utile, pour tenir les enfans dans une entière soumission.

Nous ne voyons que trop les maux qui sont venus, d'avoir laissé affoiblir, ou plutôt anéantir la puissance paternelle. Quelque jeune que soit un fils, si-tôt qu'il est marié, ou qu'il a le moyen de subsister sans son pere, il prétend ne lui devoir plus qu'un peu de respect. De-là vient la multiplication infinie des petites familles, & des gens qui vivent seuls, ou dans des maisons publiques, dans lesquelles tous sont également Maîtres. Ces jeunes gens indépendans, s'ils sont riches, se plongent dans la débauche, & se ruinent; s'ils sont pauvres, ils deviennent des vagabonds & des gens sans aveu,

capables de toutes sortes de crimes. Outre la corruption des Mœurs, cette indépendance peut aussi causer de grands maux dans l'état ; car il est bien plus difficile de gouverner une multitude d'hommes séparés & indociles, qu'un petit nombre de Chefs de famille, dont chacun répondoit d'un grand nombre d'hommes, & étoit d'ordinaire un Vieillard instruit des Loix.

XXIV.
Autorité
des Vieil-
lards.

Non - seulement les Peres, mais tous les Vieillards avoient une grande autorité chez les Israélites & chez tous les Peuples de l'Antiquité. Partout on a d'abord choisi les Juges des affaires particulieres, & les Conseillers du Public, entre les hommes les plus âgés. De-là vinrent à Rome les noms de Sénat & de Peres ; & ce grand respect pour la vieillesse, qu'ils avoient pris

des Lacédémoniens. Rien n'est plus conforme à la nature. La jeunesse n'est propre qu'au mouvement & à l'action ; la vieillesse sçait instruire, conseiller & commander. *La gloire des jeunes gens est leur force*, dit le Sage, & *la dignité des Vieillards est leur cheveux blancs*. Il est difficile qu'en un jeune homme, l'étude ou la bonté de l'esprit supplée à l'expérience ; & un Vieillard, pourvû qu'il ait un bon sens naturel, est sçavant par l'expérience seule. Toutes les Histoires font foi, que les Etats les mieux gouvernés, ont été ceux où les Vieillards ont eu la principale autorité, & que les régnes des Princes trop jeunes ont été les plus malheureux. C'est ce que dit le Sage : *Malheur à la Terre dont le Roi est un enfant* : & c'est ce malheur dont Dieu menace les Juifs,

Prov. xx.

29.

Eccli. xix.

16.

Isa. III. 4. quand il leur fait dire par Isaïe , qu'il leur donnera des enfans pour Princes. En effet , la jeunesse n'a ni patience , ni prévoyance ; elle est ennemie de la règle , & ne cherche que le plaisir & le changement.

Dès que les Hébreux commencerent à former un Peuple , ils furent gouvernés par les Vieillards. Quand Moyse vint en Egypte , leur promettre la liberté de la part de Dieu , il assembla les Anciens , & fit en leur présence les Miracles , qui étoient les preuves de sa Mission. Tous les Anciens d'Israël vinrent au festin qu'il fit à son beau-pere Jethro. Quand Dieu lui voulut donner un Conseil , pour le soulager dans la conduite de ce grand Peuple : *Choisissez* , lui dit-il , *soixante & dix hommes que vous connoissez , pour être les*

Anciens & les Intendants du Peuple. Ils étoient donc déjà en autorité avant que la Loi fut donnée, & que l'état eût pris sa forme. Dans toute la suite de l'Écriture, toutes les fois qu'il est parlé des Assemblées & des Affaires publiques, les Anciens sont toujours mis au premier rang, & quelquefois ils sont nommés seuls.

De-là vient l'expression du Pseaume ; qui exhorte à louer ^{Ps. cvj.}
 Dieu dans l'Assemblée du Peuple, & dans la séance des Vieillards, c'est-à-dire, le Conseil public. Ce sont les deux parties qui composoient toutes les anciennes Républiques : l'Assemblée, que les Grecs nommoient *Ecclesia*, & les Latins, *Concio*, & le Sénat. Les noms d'Anciens ont passé par la suite en titres de dignité : du mot Grec, est venu

le nom de Prêtre, & du mot Latin le nom de Seigneur. On peut juger de l'âge que demandoient les Hébreux, pour compter un homme entre les Vieillards, par le titre de jeunes-gens donné à ceux dont Roboam suivit le conseil. Car il est dit qu'ils avoient été élevés avec lui, d'où on peut conclure qu'ils étoient environ de son âge; & il avoit alors quarante ans.

3. Reg. XII.
8.

2. Par. XII.
13.

XXV.
Adminif-
tration de
la justice.
Porte.

Deut. XVI.
18.

Magiftri.
Præfici.
Duces.
Fraones.

Jof. III. 2.

La Justice étoit adminiftrée par deux fortes d'Officiers, Sopherim & Soterim, établis en chaque Ville, par l'ordre que Moyse en avoit donné de la part de Dieu. Il est certain que le mot de Sopherim signifie des Juges: pour Soterim, il est diversément traduit dans la Vulgate; mais la tradition des Juifs l'explique des Ministres de Justice, comme les Huiffiers, les Ser-

gens, les Archers, & les autres Exécuteurs. Ces Charges étoient données à des Lévités; & il y en avoit jusqu'à six mille du tems de David. Ce furent ces Juges que Jofaphat rétablit dans chaque Ville, & à qui il donna de si belles instructions. L'Écriture ajoute qu'il établit à Jérusalem une compagnie de Lévités, de Prêtres & de Chefs de famille pour juger les grandes causes. C'est le Conseil des soixante & dix Anciens, érigé dès le tems de Moÿse, où présidoit le Souverain Pontife, & où l'on portoit toutes les questions qui étoient trop difficiles, pour être terminées par les Juges des moindres Villes. La Tradition des Juifs est, que ces Juges des Villes particulieres étoient au nombre de vingt-trois: qu'ils devoient tous être assemblés pour les Ju-

Deut.

XXXIII. 10.

1. *Paral.*

XXVI. 29.

1. *Paral.*

XXIII. 4.

2. *Paral.*

XIX. 5.

Ibid. 2.*Deut.* XVII.

8.

*Cod. San.**hedr.* c. 1.

§. 6. §. 4.

§. 1. &c.

mens de mort ; & que trois suffi-
 foient pour les causes pécuniaï-
 res, & les affaires de moindre
 conséquence : le principal Juge
 étoit le Roi, suivant cette paro-

1. Reg. vi. le du Peuple à Samuël : *Donnez-*
 8. *nous un Roi pour nous juger.*

Le lieu où ces Juges tenoient
 leur Audience étoit la porte de
 la Ville. Car, comme les Is-
 raélites étoient tous des Labou-
 reurs, qui sortoient le matin pour
 aller à leur travail, & ne ren-
 troient que le soir ; la porte de la
 Ville étoit le lieu où ils se ren-
 controient le plus. Et il ne faut
 pas s'étonner qu'ils travaillassent
 aux champs, & demeurassent
 dans les Villes. Ce n'étoient pas
 des Villes comme nos Capitales
 des Provinces, qui peuvent à
 peine subsister de ce que leur
 fournissent vingt ou trente lieues
 de pays tout à l'entour. C'étoient

des habitations d'autant de Laboureurs, qu'il en falloit, pour cultiver les terres les plus proches. De-là vient que le pays étant fort peuplé, elles étoient en très-grand nombre. La seule Tribu de Juda en comptoit cent quinze dans son partage, lorsqu'elle entra en possession, sans ce qui fut bâti depuis : & chacune avoit des Villages dans sa dépendance. Il falloit donc qu'elles fussent petites & fort voisines, comme de grands Villages murés & bien bâtis, ayant au reste tout ce que l'on voit à la campagne.

*Jos. xv. 21.
&c.*

Par une raison semblable, chez les Grecs & les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires, étoit le marché ou la place, parce qu'ils étoient tous Marchands. Chez nos Ancêtres, les Vassaux de chaque Seigneur

s'assembloient dans la cour de son Château, & de-là sont venues les cours des Princes. Au Levant, comme les Princes sont plus enfermés, les affaires se font à la porte de leur Serrail : & cette coûtume de faire sa cour à la porte du Palais, étoit en usage dès le tems des anciens Rois de Perse, comme l'on voit en plusieurs endroits du Livre d'Esther.

Esth. II. 91.
21. III. 2. 3.

La porte de la Ville étoit le lieu où se traitoient toutes les affaires publiques & particulieres dès le tems des Patriarches.

Gen. XXIII.
10. 18.

Abraham fit l'acquisition de son Sépulchre en présence de tous ceux qui entroient dans la porte de la Ville d'Hébron. Quand Hémor & son fils Sichem qui avoit enlevé Dina, proposerent de faire alliance avec les Israélites, ce fut à porte de la Ville qu'ils en parlerent au Peuple.

Genes.
XXXIV. 20.

Nous voyons la forme de ces Actes publics bien circonscrite dans l'Histoire de Ruth. *Ruth. 17.*

Booz voulant l'épouser, se la fit céder par celui qui y avoit droit, comme plus proche parent. Pour cet effet, il s'assit à la porte de Bethléem; & comme il vit passer ce parent, il l'arrêta. Puis il prit dix des Anciens de la Ville, & après qu'ils furent tous assis, il expliqua sa prétention, & tira de son parent la déclaration qu'il demandoit, avec la formalité marquée par la Loi, qui étoit de se déchausser. Il en prit à témoins, non-seulement les Anciens, mais tout le Peuple: ce qui marque qu'il s'étoit assemblé grand nombre de Spectateurs. Aussi il est assez vraisemblable que la curiosité arrêtoit tous les passans. Ils n'avoient pas d'ordinaire des affaires fort pres-

fées : ils se connoissoient tous, & étoient tous parens, ainsi ils devoient prendre intérêt aux affaires les uns des autres.

Peut-être rédigeoit-on ces Actes par écrit ; mais l'Écriture n'en parle que dans Tobie & dans Jérémie, peu avant la ruine de Jérusalem. Dans Tobie, il est parlé d'une promesse pour argent prêté, d'un Contrat de mariage, & d'une donation en faveur de mariage : dans Jérémie, c'est un Contrat d'acquisition. La Loi de Moyse n'ordonne l'écriture que pour l'Acte de divorce ; mais quand ils n'auroient pas écrit dans les premiers tems, leurs Contrats n'auroient pas laissé d'être fort sûrs, étant faits si publiquement. Si le parent de Booz eût voulu contester la cession qu'il avoit faite, tous les habitans de Bethléem l'eussent

Tob. I. 19.
VII. 16.
VIII. 44.

Jerem.
XXXI. 10.
Deuier.
XXIV. 1.

convaincu de mauvaife-foi; les uns y avoient été préfens, les autres l'avoient apprise auffi-tôt.

Les Romains ont été long-tems fans écrire les Traités entre Particuliers, comme il paroît par l'obligation de paroles, qu'ils appelloient Stipulation. Ils ne craignoient point qu'un Acte manquât de preuve, lorsqu'ils avoient prononcé certains mots folemnels, dans la place publique au milieu de tout le Peuple, & qu'ils en avoient pris à témoins quelques Citoyens en particulier, qui fuffent d'une condition honnête & d'une réputation entiere. Ces Actes étoient bien auffi publics, que ceux qui fe paffent aujourd'hui en des maifons particulieres, devant un Notaire, qui fouvent ne connoît point les parties; ou devant un Tabellion de Village, avec deux témoins apoftés.

On peut dire que la porte chez les Hébreux, étoit la même chose que la place ou le marché chez les Romains. Le marché des denrées se tenoit à la porte de la Ville. Elisée prédit que les vivres seroient à vil prix le lendemain à la porte de Samarie. Cette porte avoit une place qui devoit être grande, puisque le Roi Achab y assembla quatre cens faux Prophètes. Je crois qu'il en étoit de même dans les autres Villes ; & que ces portes avoient quelque bâtiment où étoient les Siéges des Juges & des Anciens. Car il est dit, que Booz monta à la porte, & s'y assit ; & quand David eut appris la mort d'Absalon, il monta à la chambre de la porte pour y pleurer. Cette chambre pouvoit être le lieu des délibérations secrètes. Dans le Temple même
de

4. Reg. VI. 1.
1.

3. Reg.
XXII. 10.

2. Reg.
XXIII. 33.

Jerem.
XXVI. 10.

de Jérusalem, les Jugemens se rendoient à une des portes, & les Juges y tenoient leur séance. Après tous ces exemples, on ne doit pas s'étonner, que l'Écriture dise si souvent la Porte, pour dire le Jugement, ou le Conseil public de chaque Ville, ou la Ville même, ou l'Etat; & que dans l'Évangile, les Portes de l'Enfer signifient le Royaume ou la Puissance du Démon.

Au reste, quelque simple que nous paroisse la maniere dont les Israélites traitoient leurs affaires, il ne faut pas croire qu'il n'y eut parmi eux, & des fraudes, & des chicanes, & des Procès injustes, & des calomnies. Ce sont des maux inféparables de la corruption du genre humain; & plus les hommes ont naturellement d'esprit & de vigueur, plus ils y sont sujets. Mais se sont particu-

Pf. LIV. 10. lièrement les maux des grandes Villes. David fuyant de Jérusalem à la révolte d'Absalon, représente la fureur & la discorde qui se promenant jour & nuit sur ses murailles : au milieu d'elle, la peine & l'injustice, & dans ses rues l'usure & la tromperie ; les Prophetes sont pleins de pareils reproches. Seulement on peut croire que ces maux étoient moins fréquens que chez-nous ; parce qu'il y avoit moins de gens occupés de Procès & d'affaires.

Comme la Loi de Dieu régloit les affaires temporelles, aussi-bien que la Religion, il n'y avoit point de distinction de Tribunaux ; les mêmes Juges décidoient les cas de conscience, & terminoient les Procès civils ou criminels. Ainsi il falloit peu de Charges différentes,

& peu d'Officiers, en comparaison de ce que nous en voyons aujourd'hui; car il est honteux pami nous d'être simple particulier, & de n'avoir d'autre emploi que de faire valoir son bien, & gouverner sa famille. Tout le monde veut être personne publique, avoir des honneurs, des prérogatives & des privilèges: & les Charges sont considérées, ou comme des métiers qui font vivre les hommes, ou comme des titres qui les distinguent. Mais si l'on vouloit n'y regarder que ce qu'elles ont d'essentiel; c'est-à-dire, les fonctions publiques, réelles & nécessaires, on verroit qu'elles peuvent être exercées par un petit nombre de personnes, leur laissant encore du tems pour vacquer à leurs affaires particulieres.

C'est ainsi qu'en usoient tous

les peuples de l'Antiquité, & principalement les Hébreux.

Jof. XXIV. Sous Jofué, je ne vois que quatre noms de fonctions publiques: Zekenim, les Sénateurs; Rafim, les Chefs; Sophétim, les Juges; Sotérim, les Exécuteurs. Du tems de David, lorsque le Royaume étoit le plus florissant; voici les Officiers dont il est parlé: les six mille Lévites, Juges & Exécuteurs; les Chefs des Tribus; les Chefs de familles, qui font plutôt des noms de Dignités que d'Offices; les Chefs des douze Corps de vingt-quatre mille hommes; les Chefs de mille hommes & de cent hommes; les Chefs de ceux qui faisoient valoir les Domaines du Roi, c'est-à-dire, ses terres & ses bestiaux. Je nomme ici Chefs ceux que l'Hébreu nomme Saticim, & le Latin *Principes*. Mais

1. Paral.

XXIII.

1b. XXVIII.

1.

il le faut dire une fois, il est impossible d'exprimer en une autre Langue les titres des Charges & des Dignités. Ainsi les Versions Grecques, ni les Latines ne nous donnent point d'idées justes des Dignités Chaldéennes marquées dans Daniel, dans Ezéchiél & ailleurs.

Dan. III.
3. *Ezech.*
XXIII. 23.

Entre les Officiers de David, on compte encore ses Eunuques où Officiers domestiques. Car, par toute l'écriture, le nom d'Eunuque se prend souvent pour un Valet-de-Chambre, ou en général pour tout Officier servant auprès de la personne d'un Prince, sans marquer aucun défaut personnel. Il est encore parlé ailleurs des Chefs de cinquante hommes : mais pour les Dixeniers, je n'en vois rien que dans la Loi. La plupart de ces Charges sont militaires, & le

4. Reg. I. 9.
Isa. II. 3.
Ex. XVI. 11.
25.

reste est peu de chose, si l'on considère la grande multitude du Peuple, & l'étendue du Royaume de David.

XXVI.
Guerre.

2. Reg.
XXIII. 20.

3. Reg. II.
35.

Num. I. 3.
21. &c.

Après l'administration de la Justice, il faut parler de la Guerre. Il n'y avoit point d'Israélite qui ne portât les armes, jusques aux Lévites & aux Prêtres. Le Prêtre Banaias fils de Joïada, étoit l'un des plus illustres d'entre les braves de David, & fut le Général des Troupes de Salomon, à la place de Joab. On comptoit donc pour gens de guerre tous ceux qui étoient en âge de servir : & cet âge étoit fixé depuis vingt ans & au-dessus. C'étoit comme les Milices de certains pays, toujours prêtes à s'assembler au premier ordre. La différence est, que parmi nous l'usage des armes est défendu à tous ceux qui sont consacrés à

Dieu ; & que nous avons de plus un peuple infini de gens inutiles pour la guerre ; Praticiens , Financiers , Bourgeois , Marchands , Artisans : au lieu que c'étoient tous des Laboueurs & des Pastres , accoutumés de jeunesse à la fatigue & au travail. Il y a même apparence qu'on les exerçoit à manier les armes , au moins depuis le tems de David & de Salomon. Ainsi à Rome , tous les Citoyens d'un certain âge étoient obligés de servir un nombre de campagnes , quand ils étoient commandés : d'où vient que l'on ne disoit pas lever des Troupes , mais les choisir , parce qu'il y en avoit toujours beaucoup de reste. Il n'étoit pas difficile aux Israélites de faire subsister leurs Armées : le pays étoit si petit , & les ennemis si proches , que souvent ils reve-

v. 2. Par.
VIII. 9.

Delectura
habere.

noient loger chez eux , ou n'avoient qu'une journée ou deux de marche.

Les armes étoient à peu-près les mêmes que celles des Grecs & des Romains ; des épées, des arcs & des flèches , des dards & des lances : c'est-à-dire, des demi-piques : car il ne se faut pas figurer chez les Anciens des lances à poignée , comme celles de notre vieille Cavalerie. Leurs épées étoient des glaives larges & courts , qui leur pendoient sur la cuisse. Ils se servoient aussi de frondes ; témoin les habitans de Gabaa en Benjamin, qui auroient atteint un cheveu : & ces mêmes Gabaonites combattoient également des deux mains. Saül tenoit d'ordinaire une lance à la main ; comme Homere en donne à ses Héros , & comme les Romains en donnoient à Quirinus

Ex. xxxii.

27.

Pf. xliv. 4.

Cant. iii.

8.

Jud. xx.

16.

1. Reg.

xviii. 10.

xxii. 18.

nus

nus & à leurs autres Dieux. Au reste, ils ne portoient point d'armes hors l'occasion, pas même l'épée. Quand David commande à ses gens de marcher contre Nabal : il leur dit d'abord de prendre leurs épées, quoiqu'ils fussent en un état d'allarmes continuelles. La coutume de porter toujours l'épée au côté étoit particuliere aux Gaulois & aux Germains.

Pour les armes défensives, ils portoient des écus, des boucliers, des casques, des cuirasses, & quelquefois des greves pour couvrir les jambes. On voit l'exemple d'une armure complète en celle de Goliath, qui étoit toute d'airain, comme celles des Grecs dans Homere. Mais il semble que ces armes étoient rares chez les Israélites dans ce même tems, puisque le Roi Saül

1. Reg.
XXV. 13.

2. Reg.
XVII. 5. 6.
&c.

Ibid XVIII

voulut prêter les siennes à David. Elles devinrent communes depuis : & Ozias en avoit pour armer toutes ses Troupes, qui étoient de plus de trois cens mille hommes. Ce même roi mit sur les tours de Jérusalem des machines pour jeter des traits & des grosses pierres ; il fortifia plusieurs Villes, comme la plupart des autres Rois. Ainsi la guerre se faisoit dès-lors à peu-près comme elle s'est faite jusqu'aux derniers tems, avant l'invention des armes à feu.

Les Israélites n'avoient que de l'Infanterie dans les premiers tems ; & ce fut aussi la principale force des Grecs & des Romains. Les chevaux ne sont pas nécessaires dans les pays chauds, où l'on marche toujours à pied sec ; ils sont même inutiles dans les montagnes : mais

2. Paral.
XXVI. 14.

Ibid. xv.

ils font d'un grand secours dans les pays froids, pour se retirer des mauvais chemins, & pour faire de grandes marches par des plaines stériles ou peu habitées, comme en Pologne ou en Tartarie.

Les Israélites eurent de la Cavalerie sous les Rois. La première marque de la révolte d'Absalon, fut de mettre sur pied des chevaux & des chariots: & toutefois ayant perdu la bataille, où il périt, il monta sur un mulet pour s'enfuir. Salomon, qui pouvoit fournir à de grandes dépenses, fit venir d'Égypte grand nombre de chevaux, & en entretint jusqu'à quarante mille, avec douze mille chariots. Ces chariots de guerre étoient apparemment semblables à ceux des Grecs; c'est-à-dire, petits, à deux roues, portant un homme

2. Reg. XI.

5.

2. Reg.

VIII. 9.

2. Paral.

IX. 25.

ou deux, debout & appuyés sur le devant. Les Rois suivans ne pûrent entretenir cette grande dépense de Salomon; mais de tems en tems ils envoyoyent querir du secours en Egypte, & dans ces occasions il est toujours parlé de chevaux. Il falloit que les Juifs n'eussent point de Cavalerie du tems d'Ezéchias; puisque Rabfacès leur disoit insolument : *Passiez au service de mon Maître le Roi d'Assyrie, & je vous donnerai deux mille chevaux; voyez si vous avez des gens capables de les monter.*

4. Reg.
XVIII. 23.

L'Écriture ne m'apprend rien de particulier touchant les évolutions, la forme des bataillons, ni l'ordre général des batailles, quoiqu'elle parle souvent en général de Troupes rangées; mais pour l'art de camper & de marcher en bon ordre, le voyage du

désert sous Moyse en est un illustre exemple. On sçavoit le nombre de cette prodigieuse armée par des rôles exacts. Chacun étoit rangé dans sa Tribu, chaque Tribu dans son quartier, sous l'une des quatre principales, suivant l'ordre de la naissance des Patriarches, & la qualité de leurs meres. On marchoit au son des trompettes, toujours suivant le même ordre : & on se logeoit toujours en même situation, autour du Tabernacle d'Alliance, qui étoit le centre du camp. On avoit pourvû à la netteté des logemens, si nécessaire dans un pays si chaud, si difficile dans une si grande multitude. Enfin, on voit que l'ordre des campemens des Grecs & des Romains, que nous admirons avec tant de raison, étoit pris comme tout le reste, sur ces anciens modèles

*Num. 1.
2. &c.*

*Num. v. 1.
2. &c.*

*Deut.
XXIII. 10.
11. &c.*

294 LES MŒURS
des Orientaux. Les Hébreux fai-
soient grand cas des dépouilles
& du butin , comme tous les An-
ciens : c'étoient des marques
d'honneur.

Depuis Josué jusqu'aux Rois ,
le commandement des Armées
appartint à ceux que le Peuple
choissoit , ou que Dieu susci-
toit extraordinairement , comme
Othoniel , Barac , Gédéon ; mais
ils n'étoient obéis que de la par-
tie du Peuple qui les avoit choi-
sis , ou à qui Dieu les avoit don-
nés pour Libérateurs. Le reste
du Peuple abusant de sa liberté ,
s'exposoit souvent aux insultes de
ses ennemis. C'est ce qui leur fit
demander un Roi , non-seule-
ment pour leur rendre la justice ,
mais encore pour avoir la con-
duite générale de leurs Armées ,
& faire la guerre pour eux. Aussi
depuis ce tems ils furent bien

1. Reg.
VIII. 20.

plus en sûreté. Le Roi assembloit le Peuple quand il le jugeoit à propos ; & tenoit toujours sur pied un certain nombre de Troupes. Il est marqué au commencement de Saül qu'il entretenoit trois mille hommes. David avoit douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun, qui servoient par mois tour-à-tour. Josaphat n'avoit pas le tiers du Royaume de David, & toutefois il avoit jusqu'à onze cens soixante mille hommes de fort bonnes Troupes sous sa main, sans compter les garnisons de ses places.

1. Reg.

XIII. 2.

1. Paral.

XXVII.

Le Roi avoit droit de vie & de mort, & pouvoit faire mourir les criminels sans formalité de justice. David usa de ce droit contre celui qui se vantoit d'avoir tué Saül, & contre ceux qui avoient assassiné Isboseth : les

XXVII.

Rois.

2. Reg. 1.

15.

Ibid. IV. 12.

Empereurs Romains eurent aussi
 2. Reg. XVII. ce pouvoir. Les Rois des Israé-
 15. lites levoient des Tribus, & sur
 les Israélites mêmes, puisque
 1. Reg. XVII. Saül en promettoit l'exemption
 25. pour toute la famille de celui qui
 combattroit Goliath : & il paroît
 que Salomon en avoit levé d'ex-
 cessifs, par les plaintes qui en fu-
 rent faites à Roboam. La puis-
 sance des Rois étoit d'ailleurs
 fort bornée; ils étoient obligés
 d'observer la Loi comme les par-
 ticuliers, ils ne pouvoient y dé-
 roger, ni y ajouter : & il n'y a
 point d'exemple qu'aucun d'eux
 ait fait une Loi nouvelle. Leur
 vie domestique étoit assez sim-
 ple. On le voit par la description
 que fait Samuël des Mœurs des
 Rois, pour en dégoûter le Peu-
 ple; il ne leur donne que des
 femmes pour les services du de-
 dans. Ils ne laissoient pas d'être

1. Reg.

VIII. 1.

bien accompagnés quand ils paroissent en public. Entre les marques de la révolte d'Absalon, l'Écriture compte cinquante hommes pour marcher devant lui, & le même est dit de son frere Adonias.

2. Reg. 1.

3. Reg. 1.

Ces Rois vivoient de ménage comme les Particuliers; la différence est qu'ils avoient plus de terres & plus de troupeaux. Dans le dénombrement des richesses de David, on compte véritablement des trésors d'or & d'argent; mais on y compte aussi des terres en labour & des vignes, des magasins de vin & d'huile, des plants d'oliviers & de figuiers; des troupeaux de bœufs, de chameaux, d'ânes & de moutons. C'est ainsi qu'Homere décrit la

1. Paral.
XXVII. 25.
&c.

Odyss. XIV.

richesse d'Ulyse; il lui donne en terre-ferme douze grands troupeaux de chaque espece de bê-

tail, sans ce qu'il avoit dans son Isle. Ils tiroient de ces grandes ménageries tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de leur maison. Il y avoit du tems de Salomon douze Intendans distribués dans toute la terre d'Israël, qui envoioient tour-à-tour, chacun pendant leur mois, les provisions de bouche; montant par jour à trente-trois muids de farine, trente bœufs & cent moutons, qui est de quoi nourrir au moins cinq mille personnes. Comme ces fournitures se faisoient en especes qui se tiroient du pays même, il ne falloit rien acheter, & il n'étoit besoin ni de Pourvoyeurs, ni de Trésoriers, ni de Contrôleurs, ni de ce grand nombre d'Officiers qui consomment les grands Seigneurs; de sorte que l'or & l'argent demeuroient en réserve, ou servoient à

1. Reg. 1v.
7.

ibid. xxii.

leur usage le plus naturel, pour la vaisselle & les ornemens.

De-là vint la grande richesse de David & de Salomon. Da-

1. Paral.
XXIX.

vid prépara tout ce qui étoit nécessaire pour le bâtiment du

Temple ; dont la dépense monta à cent huit mille talens d'or,

1. Paral.
XXII. 14.

& un million dix mille talens d'argent. Ce qui fait de notre

Ibid. XXIX.
7.

monnoie onze mille six cens soixante-neuf millions six cens soixante-huit mille livres, & quel-

II669668.
35. 9. l. 7.
f. 3. d.

que peu plus. D'ailleurs, il fit enfermer de grands trésors dans son sépulchre. Salomon fit bâtir plusieurs Palais, fortifia plusieurs

Villes, & fit quantité d'Ouvrages publics. Toute sa vaisselle,

3. Reg. IV.
Éc.

& les meubles de sa maison du Liban, étoient de pur or, sans

compter deux cens pavois d'or, dont chacun valoit près de treize

mille livres, & trois cens bou-

300 LES MŒURS
cliers de plus de six mille livres
chacun.

Aussi ses revenus étoient
grands. Le Commerce seul lui
apportoit tous les ans six cens
soixante - six talens d'or , qui
font plus de quarante-trois mil-
lions. Il faisoit payer tribut aux
Israélites , & à tous les Etran-
gers qui lui obéissoient , aux
Evéens , aux Amorrhéens , &
aux autres anciens Habitans de
la terre d'Israël , aux Iduméens ,
à une grande partie de l'Arabie
& à toute la Syrie ; car son Em-
pire s'étendoit depuis l'entrée de
l'Egypte jusqu'à l'Euphrate , &
de tous ces pays si riches on lui
envoyoit tous les ans des vases
d'or & d'argent , des étoffes , des
armes , des parfums , des che-
vaux & des mulets. Ces mêmes
réflexions peuvent faire com-
prendre d'où venoit la richesse

de Crésus dans un état à peu-près de même étendue que celui de Salomon. L'or & l'argent ne s'étoient pas encore tant répandus dans le monde. Il y en avoit peu en Grèce, point en Italie, ni dans le reste de l'Europe, hors l'Espagne où il y avoit des mines.

Arrêtons-nous un peu à considérer cette prospérité de Salomon; aussi-bien le spectacle est agréable. Qu'on lise toutes les Histoires, on ne trouvera point d'exemple d'un assemblage si parfait de tous les biens que l'on peut goûter sur la terre. Un jeune Prince dans la fleur de son âge, bien fait de sa personne, d'un grand esprit, très-sçavant & très-habile; avec une telle réputation, que tous les Rois de la terre envoyoient pour l'écouter comme un prodige de sagesse, & qu'une Reine y vint en

4. Reg. 1x.
34. personne de bien loin. Il étoit Maître d'un grand Etat dans une
Ibid. x. profonde paix ; habitant le plus beau pays du monde , logé magnifiquement , bien servi , comblé de richesses , nâgeant dans
 Eccl. 11.
4. &c. les plaisirs , ne se refusant rien , comme il l'avoue lui-même , & appliquant tout ce grand esprit à contenter ses désirs. Voilà ce que nous appellerions un homme heureux , suivant nos idées naturelles. Cependant , il est certain qu'il ne l'étoit pas , puisqu'il n'étoit pas content. C'est lui-même
Ibid. qui le dit : *J'ai trouvé que le plaisir & la joye n'étoient qu'illusion ; & j'ai vu que tous mes travaux n'étoient que vanité & affliction de cœur.*

Par cette prospérité de Salomon & de son Peuple , Dieu a donné en même-tems au genre humain deux Instructions impor-

tantes. Premièrement, il a montré sa fidélité à accomplir ses promesses, donnant si libéralement aux Israélites tous les biens qu'il avoit promis à leurs peres, dans la possession de cette Terre : afin que personne ne doutât à l'avenir qu'il ne sçache bien récompenser ceux qui s'attachent à lui, & qui observent ses Commandemens. Les hommes entierement appliqués aux choses sensibles, avoient besoin de ce gage, pour croire un jour les biens invisibles & les récompenses de l'autre vie. Mais d'ailleurs, en accordant aux Israélites la possession de ces biens sensibles, & les comblant avec profusion de ce qui peut faire la félicité de cette vie, Dieu a donné à tous les hommes le moyen de s'en défabuser, & de concevoir des espérances plus hautes. Car, qui

peut prétendre à être heureux sous le Soleil, si Salomon ne l'a pas été? Qui peut douter que tout ce qui s'y passe ne soit vanité, après l'aveu qu'il en fait? Cet exemple ne nous fait-il pas assez voir que les biens temporels ne sont pas seulement vains, mais dangereux; non-seulement incapables de remplir le cœur humain, mais propres à le corrompre? Quelle raison avons-nous de nous flatter, que nous en userons mieux que ce Peuple si chéri de Dieu, & si bien instruit; qui sembloit avoir plus de droit à ces sortes de biens, puisqu'ils lui étoient proposés pour récompense? Quelle témérité seroit-ce de nous croire plus forts contre les plaisirs que le sage Salomon? Il s'abandonna tellement à l'amour des femmes, qu'il en eut jusqu'à mille, contre

tre la défense de la Loi de Dieu & la complaisance qu'il eut pour elles, le porta jusqu'à l'Idolâtrie. Ses Sujets suivirent son mauvais exemple, & depuis son règne les Mœurs des Israélites allèrent toujours se corrompant de plus en plus.

Deut. xvii.

17.

La division des deux Royaumes d'Israël & de Juda augmenta encore le mal. La corruption fut bien plus grande en Israël, où régna toujours l'Idolâtrie, source de toutes sortes de crimes, les révoltes & les trahisons y furent fréquentes. En Juda, la Couronne ne sortit point de la famille de David; il y eut plusieurs Rois pieux: les Prêtres & les Lévites, qui s'y retirèrent tous, y conserverent la pratique de la Loi bien plus pure, avec la Tradition de la véritable Religion.

Sap. xiv.

27. 29.

Dans ces derniers tems la Loi étant méprisée, le Commerce devint fréquent avec les Etrangers, principalement pour avoir du secours dans les guerres; & c'est le fondement de tant de reproches que leur font les Prophètes, du peu de confiance qu'ils avoient en Dieu. Les Etrangers qu'ils recherchoient le plus, étoient les Assyriens, & les Egyptiens, les deux plus puissantes Nations qui fussent alors: pour leur plaire ils imitoient leurs Mœurs & leur Idolâtrie; & la ruine des Israélites suivit la fortune de ces Nations, lorsque l'Egypte tomba, & que l'Assyrie prit le dessus.

XXVIII.
III. PART.
Juifs. Cap-
tivité.

Voilà ce qui m'a paru de plus remarquable dans les Mœurs des Israélites, tant qu'ils vécutent en pleine liberté dans leurs pays, sans être mêlés avec les Etran-

gers, ni Sujets des Infidèles. Voyons maintenant leur dernier état, depuis la captivité de Babylone, jusqu'à leur entière dispersion. Quoique ce fût encore le même Peuple, & les mêmes Mœurs au fond, il ne laisse pas d'y avoir des différences considérables.

Premièrement, on ne les nomme plus que Juifs dans ces derniers tems, parce qu'en effet il n'y avoit plus que le Royaume de Juda qui subsistoit. Quand Jérusalem fut ruinée, il y avoit déjà plus d'un siècle que Samarie l'avoit été, & que Salmana-far avoit enlevé les dix Tribus, à qui on donnoit le nom d'Israël. Et quoique le Royaume de Juda comprît aussi les Tribus entières de Benjamin & de Lévi, avec plusieurs particuliers de toutes les autres, que le zèle de la

Religion y avoit attirés depuis le Schisme de Jéroboam ; tout se confondoit sous le nom de Judée & de Juifs : & l'on étoit accoutumé à ce nom dès devant la captivité.

1. Reg. XVI.
6.

Depuis la mort de Josias , comme ce Royaume tendoit manifestement à sa ruine , grand nombre de Juifs se disperferent de tous côtés , & se retirèrent chez les Ammonites , les Moabites , les Iduméens & les autres Peuples voisins. De ceux qui étoient demeurés à Jérusalem lors de sa prise , les Chaldéens emmenerent captifs les plus considérables , & ne laisserent que les plus pauvres , pour cultiver les terres : encore ce reste passa-t-il en Egypte peu de tems après.

Jerem. XL.
61.

Jer. XLIII.

Quant à ceux qui furent emmenés à Babylone , ils furent es-

2. Paral.
XXXVI. 20.

claves du Roi & de ses Enfans ,
comme dit l'Écriture. Car telle
étoit lors la Loi de la guerre.
Tous ceux qui étoient pris les
armes à la main , tous les habi-
tans d'une Ville forcée , ou ren-
due à discrétion , & du plat-pays
qui en dépendoit , étoient Escla-
ves du Vainqueur. Ils apparte-
noient au Public , ou au particu-
lier qui les avoit pris , suivant les
Loix établies en chaque pays ,
pour l'acquisition & le partage
du butin. Ainsi à la prise de
Troye , tout ce qui resta en vie
fut fait Esclave , jusqu'à la Rei-
ne Hécube , & aux Princesses ses
Filles.

L'Histoire Grecque & l'Histo-
re Romaine sont pleines d'exem-
ples semblables. Les Romains
mettoient aux fers les Rois qui
leur avoient résisté opiniâtre-
ment , & les faisoient mourir :

après les avoir fait paroître au triomphe. Ils vendoient le Peuple à l'encan ; & distribuoiēt les terres à leurs Citoyens , qu'ils envoioient y établir des colonies. C'étoit , sans doute , le moyen d'assûrer leurs conquêtes. Les Juifs ni les Israélites ne furent pas traités si durement par les Assyriens. Quelques - uns avoient une grande liberté, comme Tobie sous le Roi Salmanasar , & il y en avoit de riches ,

Tob. 1. 14. comme Tobie même , son parent Raguel & son ami Gabel , & à Babylone , Joachim , mari

Dan. 1. IV. de Susanne. Il paroît encore par cette Histoire de Susanne , que les Juifs , tous captifs qu'ils étoient , avoient l'exercice de leur Loi , jusqu'à établir des Juges qui condamnoient à mort.

Toutefois il étoit impossible que ce mélange , avec les Etran-

gers n'apportât un grand changement dans leurs Mœurs, puisqu'une de leurs principales maximes étoit de se séparer de toutes les autres Nations. Plusieurs se laissoient aller à adorer les Idoles, à manger des viandes défendues, à épouser des femmes étrangères, & tous se conforment à leurs Maîtres dans les choses indifférentes, comme est la Langue. Ainsi, pendant les soixante & dix ans que la captivité dura, ils oublièrent l'Hébreu; & depuis, il n'y eut plus que les Sçavans qui l'entendissent, comme parmi nous le Latin. Leur Langue vulgaire fut la Syriaque ou Chaldaïque, telle qu'elle est dans Daniel, & dans les Paraphrases de l'Écriture, que l'on fit ensuite, afin que le Peuple pût l'entendre. Ils changerent aussi leurs Lettres, au lieu

des anciennes qu'ont gardé les Samaritains, ils prirent celles des Chaldéens, que nous appelons Hébraïques.

XXIX.
Retour des
Juifs, &
leur état
sous les Per-
ses.

Quand Cyrus leur eût donné la liberté, avec la permission de retourner en Judée, & de rebâtir le Temple, ils ne revinrent pas tous, ni tout à la fois. Il y en eut toujours un grand nombre qui demeurèrent à Babylone & dans tous les lieux où ils se trouvoient établis. Ceux qui retournerent n'étoient pas tous Juifs, il s'y en joignit quelque peu des dix Tribus, & toutefois ils faisoient un petit nombre tout ensemble. Les premiers que Zorobabel conduisit, ne montoient pas à cinquante mille, les Esclaves compris, & l'on peut voir leur pauvreté par le petit nombre de leurs Esclaves & de leurs bestiaux. Quelle comparaison de cinquante:

cinquante mille ames, avec ce qu'il en falloit, du tems de Jofaphat, pour faire douze cens mille Combattans? Il en revint encore avec Esdras environ quinze cens, & on peut juger qu'il y eut divers autres Troupes.

1. *Esd.* VIII.

Ils firent ce qu'ils pûrent pour reconnoître leurs anciens héritages, & conserver les partages des familles. C'est pour cela qu'Esdras recueillit toutes les généalogies qui sont au commencement des Paralipomènes, où il s'étend principalement sur les trois Tribus de Juda, de Lévi & de Benjamin, & marque avec soin leurs habitations. Pour peupler Jérusalem, on y reçut tous ceux qui voulurent bien y habiter, ce qui troubla, sans doute, l'ordre des partages. Outre qu'il étoit juste que les présens occupassent les terres de ceux qui

1. *Esd.* II.

3.

n'avoient pas voulu retourner, ou qui ne se trouvoient plus. Ainsi, dans les derniers tems S. Joseph demeuroit à Nazareth en Galilée, quoique sa famille fût originaire de Bethléem; Anne la Prophétesse, quoique de la Tribu d'Aser, demeuroit à Jérusalem; mais ils sçavoient encore de quelle Tribu ils étoient, & ils avoient conservé leurs généalogies, comme l'on voit par celle de S. Joseph, qui n'étoit qu'un pauvre artisan. Ils distinguoient soigneusement les vrais Israélites, des Etrangers aggrégés qu'ils nommoient Giores en leur Langue; & en Grec, Profélytes.

*Afric. ap.
Euseb. l. 1.
Hist. c. 7.*

1. *Esd. ix.*

2. *Esd. ix.*

Aussi un de leurs premiers soins après le rétablissement, fut de se séparer des Etrangers, & de faire observer les défenses de la Loi touchant les Mariages avec les Infidèles. Ils étendirent

même ces défenses à des Nations que la Loi n'y avoit point comprises , aux Azotiens , qui étoient une partie des Philistins , aux Egyptiens , aux Ammonites & aux Moabites. L'expérience du mal que les Israélites avoient reçu de ces Alliances depuis le mauvais exemple de Salomon , porta les Sages à interpréter ainsi la Loi , & à l'entendre au-delà de ce que portoient les paroles , pour en mieux remplir l'intention. Les Prêtres furent les plus exacts à observer ces défenses ; ils n'épousoient que des femmes de leur Tribu , & Joseph nous a marqué les précautions qu'ils y apportoient encore de son tems. En général , jamais les Juifs ne furent si fidèles à Dieu , & depuis le retour de la captivité , on n'a plus entendu parler d'Idolâtrie parmi eux , tant ils avoient

1. cont. App.

2.

été frappés de ce rude châtiment, & de l'accomplissement des Prophéties qui les en avoient menacés. Il est vrai que les Apostats avoient toute liberté de demeurer entre les Infidèles ; ainsi il ne paroissoit de Juifs, que ceux qui l'étoient en effet.

Sous les premiers Rois de Perse, ils demeurèrent dans une grande foiblesse ; enviés par les Etrangers leurs voisins, sur-tout par les Samaritains, exposés à leurs insultes & à leurs calomnies, & prêts à être égorgés par leurs ennemis, au moindre ordre du grand Roi ; comme on voit par ce cruel Edit qu'Aman obtint contre eux, & dont Esther les sauva. Ils ne pûrent achever le bâtiment du Temple, que vingt ans après leur premier retour ; & il leur fallut encore soixante ans, pour achever de rele-

Esth. III.

13.

ver les murailles de Jérusalem , qui fut ainsi quatre-vingt ans à se rétablir. Il falloit que le pays fût bien pauvre , puisqu'Hérodote , *Herod. l. 3.* qui vivoit en ce même-tems , comprend la Syrie , la Phénicie , la Palestine & l'Isle de Chypre , sous un seul gouvernement ; qui ne payoit à Darius que trois cens cinquante talens de Tribut, comme l'une des moindres Provinces ; au lieu que celle de Baby-lone en payoit mille toute seule. Ce revenu doubla du tems des Romains pour la Palestine seule ; elle rapportoit à Hérode & à ses *Jof. 11. bell. c. 4.* Enfans 760. talens , qui font plus de quinze cens mille livres , à ne compter que les moindres talens.

Peu-à-peu les Juifs se rétablirent , & sous le reste du règne des Perses , ils vécutent selon leurs Loix , en maniere de Ré-

publique gouvernée par le grand Sacrificateur, & le conseil des soixante-onze Anciens. Le pays se repeupla, les Villes furent rebâties, & les terres mieux cultivées que jamais. L'abondance y revint; la paix & la tranquillité y fut si grande, que pendant près de 300. ans il n'y arriva aucun mouvement, ni rien de ce qui fait la matière ordinaire des Histoires. Et de-là vient ce vuide que nous trouvons entre Néhémias & les Machabées. Le Temple de Dieu étoit honoré, même par les Etrangers, qui le visitoient, & y apportoient des Offrandes. Enfin, la prospérité des Juifs fut telle après le retour, que les Prophètes en la prédissant nous ont laissé les figures les plus magnifiques du règne du Messie.

*Philo. leg.
p. 1033. c.*

Les Grecs commencerent alors à connoître les Juifs en

Egypte & en Syrie, où ils voyageoient souvent ; & ils profiterent beaucoup de ce Commerce, si l'on en croit les plus anciens Auteurs Chrétiens, comme Saint Justin, & Saint Clément Aléxandrin. Car ils assûrent que les Poètes, les Législateurs & les Philosophes Grecs avoient appris des Juifs ce qu'ils avoient enseigné de meilleur. En effet, Solon voyagea en Egypte ; & les Loix qu'il donna aux Athéniens avoient beaucoup de rapport avec celles de Moïse. Pythagore avoit été long-tems en Egypte, & alla à Babylone du tems de Cambyse ; il avoit donc vû des Juifs, & avoit pû les entretenir. Platon étudia plusieurs années en Egypte : & il fait dire à Socrate tant de belles choses, fondées sur les principes qu'enseigne Moïse, que

l'on peut le soupçonner d'en avoir eu connoissance.

Les Juifs pratiquoient effectivement ce qu'il propose de meilleur dans sa République & dans ses Loix : de vivre chacun de son travail, sans luxe, sans ambition, sans pouvoir se ruiner, ni se trop enrichir, comptant la justice pour le plus grand de tous les biens ; fuyant toute nouveauté & tout changement. On reconnoît en la personne de Moyse, en David & en Salomon, des exemples de ce Sage, qu'il souhaitoit pour gouverner un Etat, & le rendre heureux ; & qu'il osoit à peine espérer dans toute la suite des siècles. Il raconte en plusieurs endroits, sans les appuyer d'aucune preuve, certaines Traditions dont il respecte l'antiquité, & qui sont manifestement des parcelles de la véritable Doc-

*Plat. 6. de
repub.*

trine , touchant le jugement des hommes après leur mort , & l'état de l'autre vie. Si Platon & les autres Grecs n'avoient pas appris ces grandes vérités immédiatement des Juifs , ils les avoient apprises au moins , des autres Orientaux , qui étant plus près de la source du genre humain , & ayant des écrits beaucoup plus anciens que les Grecs , avoient bien plus conservé de Traditions des premiers hommes, quoiqu'enveloppées de plusieurs Fables.

*V. Plat. 10.
de repub. in
fin.*

La Conquête d'Alexandre rendit les Juifs bien plus connus aux Grecs , dont ils devinrent sujets. Joseph en rapporte des preuves , par les témoignages de Cléarque, Disciple d'Aristote, & d'Hécatee Abderite. Ils continuerent de vivre suivant leurs Loix , sous la protection des Princes Macé-

XXX.
Etat des
Juifs sous
les Macé-
doniens.

*Jos. 1. cont.
App. 9.*

doniens, ainsi qu'ils avoient fait sous les Perfes. Mais comme ils étoient entre les Rois de Syrie, & les Rois d'Egypte, ils obéiffoient tantôt aux uns & tantôt aux autres, selon que ces Rois étoient les plus forts; & ils en étoient bien ou mal-traités, selon l'humeur ou l'intérêt des Rois & le crédit de leurs ennemis. Aléxandre le Grand, persuadé de leur affection & de leur fidélité, leur donna la Province de Samarie, & l'exempta de Tribut: & en bâtissant Aléxandrie, il y établit des Juifs avec les mêmes priviléges que les autres Citoyens; jusques-là, qu'ils portoient aussi le nom de Macédoniens. Il est vrai que le premier des Ptolomées ayant pris Jérusalem par surprise, emmena grand nombre de Juifs captifs en Egypte, & les répandit jusques dans

*Jos. II. Ap.
2.*

*Jos. XII.
Ant. I. C.
2. cont.
App. c. 2.*

la Cyrénaïque. Mais ensuite connoissant combien ils étoient religieux & fidèles à leurs sermens, il en mit dans ses garnisons, & les traita si bien, qu'il en attira plusieurs autres. Son fils Philadelphe racheta tous les Juifs qui étoient esclaves dans ses Etats, & envoya de grands présens à Jérusalem, en faveur de la traduction qu'il fit faire de leur Loi.

Ibid. l. 12.

Antiq. 2.

Ils furent aussi favorisés par plusieurs Rois de Syrie. Seleucus Nicanor leur donna droit de Cité aux Villes qu'il bâtit dans l'Asie mineure, & dans la basse-Syrie, même à Antioche sa Capitale, avec des Priviléges qui duroient encore sous les Romains. Antiochus le Grand ayant reçu de grands services des Juifs, accorda à la Ville de Jérusalem des immunités & des graces considérables : & pour s'assurer la

Ibid. 3.

Lydie & la Phrygie , qui n'étoient pas assez fermes dans son obéissance, il y établit des Colonies de Juifs; leur donnant des places à bâtir, & des terres à cultiver.

Le premier privilège que les Juifs demandoient toujours en ces occasions , étoit la liberté d'exercer leur Religion, & d'observer leur Loi. Mais au reste, ils ne pouvoient s'exempter de prendre beaucoup des Mœurs des Grecs, comme ils avoient pris des Chaldéens & des autres: sur-tout ils étoient obligés de parler la Langue Grecque, qui se rendit alors commune partout l'Orient, & y est toujours demeurée tant que l'Empire Romain y a subsisté. De-là vient que plusieurs prirent des noms Grecs, comme Aristobule, Pristolon, André, Philippe; ou dé-

guisèrent à la Grecque les noms Hébreux , comme Jason pour Jesus , Simon pour Simeon , Hierosolyma pour Jérusalem.

Ce fut apparemment en ce tems , que les Juifs passerent la mer , & s'établirent en Europe. Car ceux qui sçavoient le Grec , & qui étoient déjà accoûtumés à vivre avec les Grecs , en Asie , en Syrie & en Egypte , pouvoient habiter aisément dans tous les païs de l'empire Grec , même dans la Macédoine & dans l'Achaïe , selon qu'ils y trouvoient plus de commodité & de liberté. Aussi voyons-nous que Saint Paul en trouva grand nombre dans toutes les Villes de Grèce , quand il y alla prêcher l'Evangile , environ deux cens cinquante ans après le tems d'Antiochus le Grand. C'étoient ces Juifs demi-Grecs , que les Juifs Orientaux appelloient

Hellenistes ; & ils appliquoient aux Gentils le nom d'Hellenes , qui signifie proprement les Grecs , d'où vient que dans S. *Rom. I. 16.* Paul Grec & Gentil est la même chose. *II. 10. &c.*

Les Juifs ne pouvoient être ainsi mêlés avec les Grecs , sans que les Grecs , curieux comme ils étoient alors , ne prissent une grande connoissance de leur Religion & de leurs Loix , principalement depuis la Traduction des Livres Sacrés. Les Sages & les vrais Philosophes les estimoient : on en peut juger par ce qu'en a écrit Strabon , encore *Strab. l. 16.* long-tems après. Tous étoient *p. 760.* frappés de la magnificence du Temple , & du bel ordre des Cérémonies. Agrippa même , le gendre d'Auguste , l'admiroit. *Phil.* Mais la plûpart des Grecs de ce tems-là , je veux dire du régne

des Macédoniens, n'étoient pas capables de goûter les Mœurs ni les maximes des Juifs. Elles étoient trop sérieuses pour eux, que le luxe des Asiatiques avoit amollis, & qui ne s'occupoient plus que de bagatelles. Ils avoient, à la vérité, grand nombre de Philosophes; mais la plupart se contentoient de discourir de la Vertu, & de s'échauffer dans les disputes. Tout le reste des Grecs étoit possédé de la curiosité & de l'amour des beaux Arts: l'un s'appliquoit à la Rhétorique, l'autre à la Poësie, l'autre à la Musique; les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes étoient fort considérés. D'autres se donnoient tout entiers à la Gymnastique, pour se former le corps, & devenir bons Athlètes. D'autres s'appliquoient à la Géométrie, à l'Astronomie, à la

*Ut primum
positis nuga-
ri Græcia
bellis cæpit.*
Horat. 2.
Ep. 1.

Physique : ce n'étoient que Sçavans , que beaux Esprits , que Curieux & fainéans de toutes sortes.

*Romæ dulce
diu fui &
solemne re-
clusa Mane
domo, &c.
Horat. ibid.*

Les Mœurs des Romains étoient alors bien plus solides. Ils ne s'appliquoient qu'à l'Agriculture , à la Jurisprudence , & à la Guerre , & laissoient volontiers aux Grecs la gloire de réussir dans les beaux Arts & dans les Sciences curieuses , pour s'attacher à faire des conquêtes , & à gouverner des Peuples ; faisant,

*Excudunt
alii spiran-
tia mollius,
æra, &c. 6.
Æn. v. 847.*

*Jos. cont.
App. l. 1.
c. 4. & lib.
2. c. 6. Orig.
cont. Cels.
l. 5.*

comme dit Virgile , leur capitale de la politique. Le sérieux des Juifs alloit encore bien au-delà , puisqu'ils faisoient leur étude principale de la Morale & du service de Dieu. Nous en avons un bel exemple dans le Livre de l'Ecclésiastique écrit en ce même tems. Cependant c'étoit pour cela même , que les Grecs les traitoient

traiotoient d'ignorans , voyant qu'ils ne vouloient sçavoir que leur Loi. Ils les nommoient Barbares ; nom qu'ils donnoient à tous ceux qui n'étoient pas Grecs, & les méprisoient plus que les autres Etrangers, à cause de leur Religion, qui leur paroissoit triste & absurde. Ils voyoient les Juifs s'abstenir de la débauche , non par œconomie & par politique , mais par principe de conscience : cela leur paroissoit trop sévère ; & ils étoient sur-tout choqués du repos du Sabbath, des jeûnes , & de la distinction des viandes.

On les regardoit comme les ennemis de tout le genre humain. Ils vivoient séparés de tous les autres , disoit un Philosophe Grec, n'ayant rien de commun avec nous , ni la table , ni les libations , ni les Prières , ni les Sacrifices. Ils sont plus éloi-

*Judeorum
mos tristis
absurdus-
que, Tacit.
5. hist. iiii.*

*Philostr.
vita Apol.
l. 5. 6. 11.
p. 141.*

gnés de nous que les Sufiens, les Baëtriens & les Indiens.

*V. Orig.
cont. Cels.
l. 4. p. 181.*

Ajoutez à cela, que l'horreur de l'Idolâtrie faisoit rejeter aux Juifs la Sculpture & la Peinture, ces Arts si chéris des Grecs. Ils méprisoient les Statues, comme des ouvrages inutiles & dignes de risées, qui ne pouvoient être que l'effet d'une grande oisiveté; & de-là vient que les Idoles sont nommées si souvent dans l'Écriture *Vanité*; pour marquer que ce sont choses vaines, qui n'ont qu'une apparence trompeuse, & ne servent à aucun usage. Elles sont aussi nommées *Abomination*, parce qu'elles ne peuvent être assez détestées quand on considère l'aveuglement, qui leur attribue le nom incommutable de Dieu. Par la même raison, les Juifs ne pouvoient oüir sans horreur les Fables impies dont les

*Isa. XLIV.
18.
Jer. X. 15.
Sap. XI 11.
13.*

Poëtes Grecs étoient remplis : ainsi ils s'attiroient la haine des *V. Plat. Jon.* Grammairiens, qui faisoient profession de les expliquer; des rhapsodes, dont le métier étoit de chanter publiquement les Poëmes Héroïques des Acteurs de Tragédies & de Comédies, & de tous les autres, dont la subsistance & la réputation étoit fondée sur la Poësie & la fausse Théologie.

Les Juifs, à la vérité, tenoient *Jos. cont.* pour maxime de ne se point *APP.* moquer des autres Nations, & de ne point dire de mal de leurs Dieux. Mais il étoit bien difficile qu'il ne leur échapât quelque parole de mépris. Or quelle devoit être l'indignation d'un Grammairien Grec, s'il entendoit dire à un Juif quelque passage des Prophètes contre les Idoles; s'il voyoit traiter Ho-

mere de faux Prophète & d'Im-
posteur? relever les absurdités
des Généalogies des Dieux, de
leurs amours & de leurs crimes?
Comment pouvoit-on leur souf-
frir de détester les infamies du
Théâtre, & les abominables cé-
rémonies de Bacchus & de Cé-
rès? Enfin, de soutenir que leur
Dieu fût le seul vrai Dieu: &
qu'eux seuls, entre les Peuples
de la terre, connussent la vérité
sur la Religion & la conduite des
Mœurs? On les écoutoit d'au-
tant moins, qu'ils ne sçavoient
faire ni de belles harangues, ni
des argumens en forme; & que
pour preuve de ces grandes vé-
rités, ils alléguoient principale-
ment des faits; c'est-à-dire, les
grands Miracles que Dieu avoit
fait à la vûe de leurs peres. Or
le commun des Grecs ne distin-
guoit pas ces Miracles des pro-

diges qu'ils racontotent aussi dans leurs Fables : & les Philosophes les croyoient impossibles ; parce qu'ils ne raisonnoient que sur les règles de la nature, & les tenoient nécessaires d'une nécessité absolue.

V. Galen. de usu Part.

Les Grecs ainsi disposés écouterent volontiers les calomnies des Phéniciens, des Egyptiens & des autres ennemis des Juifs.

V. les deux liv. entiers de Joseph contre Ap- pian.

Et de-là vinrent ces Fables impertinentes, que Tacite débite si sérieusement quand il veut expliquer l'origine des Juifs, & faire le sçavant Historien, & que l'on voit aussi dans Justin qui avoit puisé dans les mêmes sources.

5. Hist. init.

Lib. 16. p. 960.

Strabon, quoiqu'il en parle plus sagement, n'en paroît pas mieux instruit.

Mais outre ces mensonges que l'on pouvoit aisément mépriser, les Grecs en vinrent aux violen-

ces & aux persécutions. Ainsi Ptolomée Philopator, après avoir perdu la bataille de Raphia, déchargea sa colere sur eux; & son fils Epiphane irrité de ce qu'on l'avoit empêché d'entrer dans le Sanctuaire, voulut les faire exposer aux éléphants, comme raconte le troisiéme Livre des Machabées. Sous Seleucus Philopator, Roi de Syrie, Héliodore vint pour piller les trésors sacrés, & n'en fut empêché que par un miracle. Enfin, sous Antiochus Epiphane commença la plus grande persécution, qu'ils ayent jamais soufferte; & qui ne cède point à celles que souffrirent depuis les Chrétiens: aussi l'Eglise compte entre ses Martyrs, ceux qui moururent alors pour la Loi de Dieu.

Ce sont les premiers que nous connoissons, qui soient morts

In Edit. Gr.

2. Mac. 3. 7.

&c.

1. Mac. 11.

4. &c.

Martyrol.

Rom. 1.

Aug.

pour cette bonne cause. Les trois compagnons de Daniel, *Dan. III. VI. 16. 14.* lorsqu'ils furent jettés dans la fournaise, & lui-même quand il fut exposé aux lions, eurent tout le mérite du Martyr; mais Dieu fit des Miracles pour les conserver: Eléazar, les sept freres & les autres, dont l'Histoire des Machabées fait mention, donnerent effectivement leur vie pour Dieu, & pour la Loi de leurs peres; & c'est le premier exemple, que je sçache, dans toute l'Histoire du monde, de ce genre de vertu. Nous ne voyons avant ce tems, aucun Infidèle, pas même les Philosophes, qui ayent mieux aimé souffrir la mort & les supplices les plus cruels, que de violer leur Religion & les Loix de leur pays.

Joseph le reproche hardiment *Jos. cont.*

App. p.
1838. B.

aux Payens. Plusieurs, dit-il, des Captifs de notre Nation, ont souffert toutes sortes de tourmens & de morts dans les Théâtres en diverses occasions, plutôt que de proférer la moindre parole contre la Loi & les autres Ecritures. Et qui est le Grec qui ne laisseroit pas brûler tous ses Livres plutôt que de souffrir le moindre mal ?

1. Macc. 1.
16.

Il est vrai qu'il y avoit des Juifs qui cédoient à la persécution; mais ceux-là renonçoient entièrement à leur Religion & à leurs Loix, jusqu'à employer l'artifice pour déguiser leur Circocision, ainsi ils n'étoient plus comptés pour Juifs. Et ceux qui demeuroient fidèles, étoient tellement zélés pour leur Loi & leur liberté, qu'enfin ils prirent les armes pour la défendre, contre les Rois de Syrie. Ces Prin-
ces

ces violoient ouvertement tous les Priviléges qui avoient été accordés aux Juifs par les Rois de Perse, & confirmés par Alexandre, & par les autres Rois Macédoniens; & ils vouloient abolir la véritable Religion, qui étoit encore alors attachée à un certain Peuple & à un certain pays.

Nous voici donc au tems des Machabées, où la Nation Juive se releva, & prit un nouvel éclat. Ce ne furent plus ces pauvres gens, qui ne songeoient qu'à vivre en paix, sous la conduite de leurs Vieillards & de leur Pontife; bienheureux d'avoir la liberté de cultiver leurs terres, & de servir à leur mode le Dieu du Ciel. Ce fut un Etat entierement indépendant; qui se soustenoit par de bonnes Troupes, des places fortes & des Alliances, non-

 XXXI.

 Règne des
Assamo-
néens.

V. 1. Mac.
XIV. 4.

seulement avec les Princes voisins, mais avec les Etats éloignés, avec Rome même. Les Rois d'Egypte & de Syrie qui les avoient si mal-traités, furent obligés dans la suite à rechercher leur amitié.

Jos. XXIII. antiq. c. 17. Les Juifs firent même des Conquêtes. Jean Hircan prit Sichem & Garisim, & ruina le Temple des Samaritains, tant il étoit absolu dans toute la terre d'Israël. Il s'étendit aux dehors, en Syrie, où il conquit plusieurs Villes après la mort d'Antiochus Sidètes, & en Idumée, qu'il subjuga toute entière; jusqu'à obliger les Iduméens à se circoncire, & observer la Loi Moïsaïque, comme étant incorporés à la Nation des Juifs. Son fils

Jos. XLII. Antiq. c. 20. 21. 22. Aristobule ajouta les marques de la Royauté à la puissance effective, prenant le Diadème de

Roi : & Aléxandre Jannée fit encore plusieurs Conquêtes.

Mais cette gloire des Juifs fut de courte durée ; au lieu que l'affoiblissement des Royaumes d'Égypte & de Syrie avoit servi à leur élévation , la ruine entière de ces deux Royaumes attira la leur , par l'accroissement immense de la puissance Romaine. Il est vrai que leur perte commença par leurs divisions domestiques , & par la mésintelligence continuelle des deux fils d'Aléxandre Jannée , Hyrcan & Aristobule. Enfin , ils ne furent que 80. ans en liberté , depuis que Simon eût été déclaré Chef de la Nation , après avoir secoué le joug des Grecs ; jusqu'à ce que Pompée , appelé par Hircan , prit Jérusalem , entra dans le Temple , & rendit les Juifs tributaires.

1. Mac.
XIV. 41.

Ils furent ensuite plus de vingt ans dans un misérable état : divisés par les partis des deux frères, & pillés par les Romains, qui en tirèrent plus de dix mille talens, c'est-à-dire, plus de quarante millions à diverses fois. Après la défaite de Brutus & de Cassius, les Parthes prenant avantage de la foiblesse de Marc-Antoine, qui gouvernoit l'Orient, se rendirent Maîtres de la Syrie & de la Palestine, & emmenerent Hyrcan captif. Dans tout ce tems de guerres civiles des Romains, & des avantages que les Parthes eurent sur eux, la Palestine fut exposée à de grands ravages, par les passages de tant d'armées de différentes Nations, & par les incursions des Peuples voisins, particulièrement des Arabes.

Jos. Antiq.
XV.

Il est vrai qu'elle se rétablit un

peu sous Herode. Il y ramena la paix & l'abondance, il fut puissant, il fut riche & magnifique. Mais on ne peut pas dire que les Juifs fussent libres de son tems. Il ne l'étoit pas lui-même, & dépendoit entierement des Empereurs Romains. Il étoit Etranger, Iduméen d'origine, il n'avoit point de Religion, & n'en conservoit l'extérieur que comme un instrument de sa politique. Il ruina la succession des Pontifes, faisant venir de Babilone un certain Hananéel, homme méprisable, quoique de la Race Sacerdotale, depuis lequel il n'y eût des Pontifes, que ceux que les Rois vouloient, & autant qu'ils vouloient.

Après la mort d'Hérode, il ne faut plus compter de Puissance en Judée : ses enfans ne conserverent que des parties de son

Royaume, & ne les conserverent pas long-tems : & la Judée eut des Gouverneurs Romains, dépendans du Proconsul de Syrie : enfin, les Juifs en furent bannis, & réduits en l'état où ils sont encore. C'est donc ici les derniers tems où il les faut considérer, depuis leur liberté sous Simon & les Assamonéens, jusqu'à leur ruine sous Vespasien. C'est un espace de 200. ans, qui comprend la plus grande partie de l'Histoire des Machabées, & toute celle du Nouveau Testament ; & les Mœurs des Juifs y sont assez différentes des tems précédens.

XXXII.
Mœurs des
Juifs des
derniers
tems.

Ces derniers Juifs étoient mêlés de plusieurs Nations. Il y en avoit d'établis dans tous les pays qui sont sous le Ciel, comme parle l'Écriture. Plusieurs venoient habiter dans la Judée, ou

du moins y faisoient quelque *Act. 11.7.*
 voyage de dévotion pour sacrifier dans le seul Temple, où il étoit permis de le faire. De plus, il y avoit toujours de tems-entems quelques Gentils qui se convertissoient, & qui se faisoient Profélytes. Ainsi les Juifs n'étoient plus, à proprement parler, un seul Peuple, usant de la même Langue & des mêmes Mœurs : & plusieurs Peuples commençoient à se rassembler sous une même Religion. Ceux même qui habitoient la Terre Sainte, étoient mêlés de diverses Nations; d'Iduméens & d'autres Arabes, d'Égyptiens, de Phéniciens, de Syriens, de Grecs.

Tous les Juifs ne laissoient pas de se regarder comme freres, & de se secourir les uns les autres, en quelque partie du mon-

de qu'ils fussent dispersés. Ils exerçoient l'hospitalité envers tous les Juifs qui voyageoient, & assistoient les pauvres de toutes les Provinces, mais principalement de Judée. Comme ceux qui étoient éloignés, ne pouvoient payer en especes les décimes & les prémices, ni venir au Temple faire leurs offrandes à toutes les Fêtes; ils convertissoient en argent tout ce qu'ils devoient à Dieu, & ces contributions rassemblées faisoient un tribut considérable, que chaque Province envoyoit tous les ans à Jérusalem, pour les frais des Sacrifices, l'entretien des Prêtres & des pauvres. C'est cet or Judaïque dont parle Cicéron.

*V. Jos. xiv.
Aniq. 1.*

Pro Flac.

*Epiph. hær.
30. n. 4. 7.
11.*

Ces Collectes continuerent plusieurs siècles après la ruine du Temple. Le Chef de la Nation, qu'ils appelloient Patriarche,

envoyoit en certain tems des Sénateurs qui résidoient d'ordinaire auprès de lui, & que l'on nommoit Apôtres, c'est-à-dire, Envoyés. Ils alloient par les Provinces visiter les Synagogues, avec autorité sur ceux qui y présidoient, & sur les Anciens & les Ministres, & en même-tems rapportoient ce tribut au Patriarche. Mais les Empereurs Chrétiens en défendirent la continuation. Les Patriarches arrivoient à cette dignité par succession, enforte que souvent c'étoient des enfans. Pour revenir au tems où Jérusalem subsistoit, les Juifs avoient dans les Provinces des Chefs de leur Nation, nommés en Grec Etnarques, qui les jugeoient selon leur Loi. Ceux d'Égypte sont fameux entre les autres.

Dans la Judée, les Juifs étoient

L. IV. Cod.
de Judæis.

Hier. in
Isa. 111. 4.

Strab. l. p.

gouvernés comme auparavant, par le Conseil des soixante & onze Vieillards, qu'ils nommoient Sanhédrin, d'un mot Grec corrompu : & ce sont ces Anciens du Peuple dont il est parlé dans l'Évangile. En chaque Synagogue il y avoit un Chef ou Archi-synagogue, comme on voit dans les Évangiles. Il y avoit des Prêtres ou Anciens, & des Diacres ou Serviteurs nommés Hazanin pour garder la Synagogue, & présenter le Livre au Docteur qui instruisoit. Il y avoit aussi en chaque Ville vingt-trois Juges, ainsi qu'il a été dit. Car c'est à ce tems principalement qu'il faut rapporter tout ce que dit le Talmud, de la forme des jugemens & des exécutions de Justice.

Les Juifs de Judée s'appliquèrent toujours au labourage, à la

Epiph. har.
30. n. 1.

Luc. IV. 20.

Cod. San-
hedr. Mac-
coth.

nourriture du bétail , & à tout le ménage de la campagne. Il reste quelques médailles du tems des Machabées , où l'on voit des épis de bled & des mesures : pour montrer la fertilité du pays & l'honneur qu'ils mettoient à le cultiver. C'est ainsi que l'Écriture nous peint la prospérité du gouvernement de Simon : *Chacun cultivoit son champ paisiblement ; la terre de Juda étoit fertile , & les arbres de la campagne portoient leur fruit. Les Vieillards assis dans les places , consultoient pour le bien du pays ; les jeunes gens se paroient avec des habits de guerre. . . La paix régnoit dans tout le pays , Israël étoit en grande joye : chacun étoit assis sous sa vigne & sous son figuier , & personne ne les inquiétoit. L'Auteur de l'Ecclésiastique , qui vivoit vers le même tems , n'a pas*

V. Velef.
in Euf. VII.
10.

Pall. de vita
Chryf.

1. Macc.
XIV. 8. &c.

manqué de marquer ce devoir.
Eccli. VII. 16. N'ayez point d'averſion, dit-il, pour le travail pénible, & le labourage inſtitué par le Très-haut.

Le fond des Mœurs ne change point en chaque Nation : il y avoit encore alors des Laboureurs de bonne maifon en Sicile & en Italie : il y aura toujours des Chaffeurs chez les Peuples Germaniques.

La plûpart des paraboles de l'Évangile ſont tirées de la vie champêtre. Un Semeur du bon grain, de l'ivraye, une vigne, le bon arbre, l'arbre inutile, la Brebis égarée, le bon Pasteur ; & tout cela ſouvent parlant dans des Villes, & dans Jérufalem même. Il eſt vrai, que pluſieurs paraboles nous font voir, que le trafic d'argent étoit commun chez les Juifs, qu'il y avoit des Banquiers & des Uſuriers de

DES ISRAÉLITES. 349
profession. Plusieurs Juifs se fai-
soient Publicains, c'est-à-dire,
Fermiers des tributs & des im-
positions, quoique cet emploi
leur attirât la haine publique.
Un exemple fameux est Joseph
fils de Tobie, qui sous Ptolomée
Epiphane se rendit adjudica-
taire des tributs de toute la Sy-
rie & la Phénicie, & s'y enrichit
extraordinairement.

*Jof. XII. an-
iiq. 4.*

S'il y avoit des Banquiers &
des Financiers entre les Juifs, à
plus forte raison devoit-il y avoir
des Marchands en gros & en
détail. Aussi ces deux especes
sont marquées dans l'Ecclésiasti-
que, lorsqu'il dit qu'elles lui
paroissent dangereuses; qu'il est
difficile que le Marchand évite
l'injustice, & que le Revendeur
ne péche, du moins par la lan-
gue. Il remonte à la source du
mal, & ajoûte, que le désir des

*Eccli. xxvi.
28.*

*Ibid. 27. &
28.*

Ibid. XXVII.
1. 2.

richesses aveugle les hommes, & les fait tomber dans le crime; & que le péché se trouve engagé, & comme cimenté dans la plupart des Marchés. C'est ainsi que Dieu rappelloit son Peuple aux Mœurs anciennes, leur faisant voir les puissantes raisons qu'avoient eu leurs peres de mépriser le négoce.

Mais ils profiterent peu de ces instructions; & depuis leur entiere réprobation, ils ont toujours été, s'éloignant de plus en plus, de la maniere simple & naturelle dont les Israélites subsistoient. Depuis long-tems les Juifs n'ont plus de terres, & ne s'appliquent plus à l'Agriculture. Ils ne vivent que de trafic, & encore de l'espece la plus fordide: ils sont Revendeurs, Courtiers, Usuriers: tous leurs biens ne sont que de l'argent & des

DES ISRAÉLITES. 351
meubles ; à peine font-ils proprié-
taires de quelques maisons
dans les Villes.

Plusieurs s'appliquoient à la
Médecine, & ils s'y adonnoient
dès le tems dont je parle ici.
L'Ecclésiastique le montre en-
core, recommandant l'utilité de
cet Art & de la composition des
remèdes. Il est parlé dans l'E-
vangile d'une femme qui avoit
beaucoup souffert de plusieurs
Médecins, & consumé tout son
bien en médicamens. Ce que
l'Ecclésiastique dit ensuite du
grand loisir que demande l'étu-
de de la Sagesse, semble mon-
trer que les Scribes ou Docteurs
en faisoient leur unique occupa-
tion ; mais il fait voir en même-
tems la nécessité des Arts : aussi
y avoit-il alors chez les Juifs
beaucoup d'Artisans. Les Apô-
tres, saint Joseph, & Jesus-Christ

Eccli.
XXXV. 11.

Marc. v.
26.
Luc. viii.
43.

Eccli.
XXXVIII. 15.

Ibid. 36.

même en font d'illustres exemples : & ce qui est de plus remarquable, est que S. Paul, quoiqu'élevé dans les Lettres, sçavoit aussi un métier. Les Juifs racontent la même chose de leurs plus fameux Rabins.

Thalm.

XXXIII.
Sectes &
superstitions.

*Jos. XIII.
antiq. 9.
XVIII. 2.*

Alors commença la différence des Sectes. Sous Jonathas, fils de Matathias, il y avoit déjà des Pharisiens, des Saducéens & des Esséniens. Les Pharisiens joignoient au Texte de la Loi des Traditions des Peres, qui s'étoient conservées sans écriture, & soutenant au fond la bonne Doctrine, y mêloient quantité de superstitions. Ils croyoient la destinée tempérée par le libre arbitre, ou plutôt la Providence qui le conduit. Les Saducéens donnoient tout au libre arbitre. Ils prenoient l'Écriture à la lettre, & prétendoient qu'elle ne
les

les obligeoit à croire ni la Ré-
 surrection, ni l'Immortalité de
 l'Ame, ni qu'il y eût des Anges *Act. xxiii.*
 ou des Esprits. Ainsi ils ne ser-^{8.}
 voient Dieu que pour les récom-
 penses temporelles, & donnoient
 beaucoup aux plaisirs des sens.
 Ils avoient peu d'union entr'eux,
 & peu d'autorité sur le Peuple ;
 leur nombre n'étoit pas grand,
 mais c'étoient les premiers de
 la Nation, & même plusieurs
 d'entre les Sacrificateurs : le petit
 Peuple étoit plus favorable aux
 Pharisiens, qui avoient un grand
 extérieur de piété, & la Reine
 Alexandra leur donna un très-*Jos. I. Guer.*
 grand pouvoir pendant la mino-^{4.}
 rité de ses Enfans.

La Secte des Esséniens étoit *V. Jos. II.*
 la plus singulière : ils fuyoient *Guer. 12.*
 les grandes Villes, leurs biens
 étoient en commun, leur nour-

riture fort simple. Ils donnoient beaucoup de tems à la prière & à la méditation de la Loi. Leur maniere de vie avoit grand rapport à celle des Prophètes & des Récabites. Il y en avoit même qui gardoient la continence, & menoient une vie entierement contemplative, & si parfaite, que plusieurs des Peres les ont pris pour des Chrétiens.

Les Pharisiens vivoient au milieu du monde fort unis entr'eux, menant une vie simple & sévère au-dehors; mais la plûpart attachés à leurs intérêts, ambitieux

Matt. XXIII.
23.

& avarés. Ils se piquoient d'une extrême exactitude dans la pratique extérieure de la Loi. Ils

Marc. VII.
2^a

donnoient la dixme, non-seulement des gros fruits, mais des moindres herbes, du cumin, de la mente, du millet. Ils avoient

un très-grand soin de se laver & de purifier leurs coupes, leur vaisselle & tous leurs meubles.

Ils observoient le Sabbat avec tel scrupule, qu'ils faisoient un

crime à Jesus-Christ d'avoir dé- *Jo. ix. 1*
trempé un peu de terre au bout

de son doigt; & à ses Disciples *Matth. xii.*

d'avoir arraché en passant quel- *2.*
ques épis pour manger le bled.

Ils jeûnoient souvent: plusieurs, *Luc. xviii.*

deux fois la semaine, le Lundi *12.*

& le Jeudi. Ils affectoient de por- *Matth.*

ter les Totaphoth & les Zizith *xxiii. 6.*

bien plus grandes que le com- *phylacteria*

mun. Les Totaphoth ou Thephi- *& simbrias.*

lim, sont des Ecriteaux conte-

nant quelques passages de la Loi,

attachés sur le front & au bras

gauche, suivant le précepte d'a-

voir toujours la Loi de Dieu de-

vant les yeux ou entre les mains.

Les Zizith sont des houppes de *Deut. vi.*

8.

Num. xv. 38. diverses couleurs, qu'il leur avoit été ordonné de porter aux coins de leurs manteaux, pour leur être un autre avertissement sensible des Commandemens de Dieu. Les Juifs portent encore aujourd'hui ces marques extérieures de Religion quand ils vont à la Synagogue, mais les jours ouvrables seulement. Les jours de Sabbat & de Fête ils prétendent n'avoir pas besoin de ces avertissemens.

V. Buxtorf.
synag. Jud.
c. 4.

Mat. vi. 2.
3. 16.

Les Pharisiens donnoient l'aumône en public, ils se jaunissoient le visage pour paroître plus grands jeûneurs. C'eût été leur faire une grande injure que de les toucher étant impur, & ils tenoient pour tels, non-seulement les Gentils & les pécheurs publics, mais tous ceux qui exerçoient des professions odieu-

ses. Enfin, la plupart ne mon-
troient de la dévotion que par
intérêt. Ils séduisoient par leurs *Math. xxii.*
beaux discours le peuple igno-^{14.}
rant, & les femmes qui se pri-
voient de leurs biens pour les
enrichir : & sous prétexte qu'ils
étoient le Peuple de Dieu, &
les Dépositaires de sa Loi, ils
méprisoient les Grecs & les Ro-
mains, & toutes les Nations de
la terre.

Nous voyons encore dans les
Livres des Juifs ces Traditions,
dont les Pharisiens faisoient dès-
lors un si grand mystère, & qui
furent écrites environ cent ans
après la Résurrection de Jesus-
Christ. Il n'est pas possible à ceux
qui ont été élevés dans d'autres
maximes, de s'imaginer les ques-
tions frivoles dont ces Livres
sont remplis. S'il est permis le

jour du Sabbat de monter sur un âne, pour le mener boire; ou s'il faut le tenir par le licou. Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement ensemencée; puisque l'on court hazard d'enlever avec les pieds quelques grains, & par conséquent de les semer. S'il est permis ce même jour d'écrire assez de Lettres pour former un sens. S'il est permis de manger un œuf pondu ce jour-là même. Sur la purification du vieux levain avant la Pâque: s'il faut recommencer à purifier une maison, lorsque l'on y voit passer une souris avec quelque miette de pain. S'il est permis de garder du papier collé, ou quelque emplâtre où il entre de la farine. Si après que l'on a brûlé le vieux levain, il est permis de manger ce qui a été cuit, avec les char-

*V. Rutorf.
synag. c. II.*

bons qui en font restés. Et un million d'autres cas de conscience de cette sorte, dont est rempli le Talmud avec ses Commentaires.

Ainsi les Juifs oublioient la grandeur & la noblesse de la Loi de Dieu, pour s'attacher à des choses basses & petites; & se trouvoient grossiers & ignorans en comparaison des Grecs, qui traitoient dans leurs Ecoles des questions plus utiles & plus élevées, soit de Physique, soit de Morale, & qui avoient du moins de la politesse & de l'agrément, s'ils n'avoient de la vertu.

Ce n'est pas qu'il n'y eût toujours quelques Juifs plus curieux que les autres, qui s'appliquoient à bien parler Grec, qui lisoient les Livres des Grecs, s'adonnoient à leurs études, comme à

la Grammaire, à la Rhétorique & à la Philosophie. Tel fut Aristobule, Philosophe Péripatéticien, Précepteur de Ptolomé Philométor : tels furent Eupolême, Démétrius, les deux Philons. Il y en eut aussi qui écrivirent des Histoires en Grec, & à la maniere Grecque, comme Jason le Cyrénéen, & l'Auteur du second Livre des Machabées, qui l'a réduit en abrégé; & comme Joseph le fameux Historien.

2. Mac. 11.
24.

Ce fut à Alexandrie qu'il y eut le plus de ces Juifs qui s'appliquèrent aux Lettres Grecques. Les autres Juifs se contentoient de parler Grec pour se faire entendre; c'est-à-dire, grossièrement, & gardant toujours le tour de leur Langue naturelle: & c'est en ce Grec barbare que sont écrites les Traductions de
l'Ancien

l'Ancien Testament & l'original du Nouveau. Les Apôtres & les Evangélistes se sont contentés de la clarté & de la briéveté du style, méprisant tous les ornemens du langage, & se servant de celui qui étoit le plus propre, pour être entendu du commun de leur Nation : enforte que pour bien entendre leur Grec, il faut sçavoir l'Hébreu & le Syriaque.

Les Juifs de ces derniers tems, étoient fort exercés dans la lecture de la Loi & de toute l'écriture Sainte. Ils ne se contentoient pas de l'expliquer à la lettre, ils y trouvoient plusieurs sens figurés par des allégories, & par diverses appropriations. On le voit, non-seulement par le Nouveau Testament, & par les Ecrits des plus anciens Peres

*V. Justin. in
Triph. Bere-
sit. rabba ,
&c.*

qui ont disputé contr'eux ; mais par les Livres de Philon , par le Talmud , & les plus anciens Commentaires Hébreux sur la Loi , qu'ils appellent la grande Genèse , le grand Exode , & ainsi des autres. Ils tenoient ces sens figurés par Tradition de leurs Peres.

Mais , à tout prendre , les Mœurs de ces Juifs des derniers tems étoient excessivement corrompues. Ils étoient sottement orgueilleux d'être de la Race d'Abraham , & enflés des promesses d'un regne du Messie , qu'ils sçavoient être proche , & qu'ils se figuroient plein de victoires & de prospérités temporelles. Ils étoient intéressés , avares & sordides ; sur-tout les Pharisiens , la plupart grands hypocrites. Ils étoient infideles & lé-

gers , toujours prêts à la sédition & à la révolte , sous prétexte de fécouer le joug des Gentils. Enfin ils étoient violens & cruels , comme on voit par ce qu'ils firent souffrir à Jesus-Christ & aux Apôtres , & par les maux inouis qu'ils se firent les uns aux autres , & durant toute la guerre civile , & pendant le dernier siège de Jérusalem.

Ce fut toutefois parmi ce Peuple que se conserva la Tradition de la Vertu , aussi-bien que celle de la Doctrine & de la Religion. Dans ce dernier tems ils eurent encore des exemples rares de sainteté. Saint Zacharie & sainte Elisabeth son épouse , Saint Joseph , le Saint Vieillard Simeon , Anne la Prophétesse , Nathanaël , le Saint Docteur Gamaliël , & tant d'autres marqués

XXXIV.
Vrais Israélites.

364 LES MŒURS, &c.
dans l'Histoire du Nouveau Testament. Tous ces saints Personnages, & généralement tous les Juifs spirituels, circoncis de cœur, aussi-bien que de corps, étoient Enfans d'Abraham, bien plus par l'imitation de sa foi que par leur naissance. Ils croyoient d'une foi très-ferme aux Prophéties & aux promesses de Dieu. Ils attendoient en patience la Rédemption d'Israël & le regne du Messie, après lequel ils soupiroient; mais ils voyoient bien qu'il ne falloit pas borner leur espérance en cette vie: ils croyoient la Résurrection & le Royaume des Cieux. Ainsi, la grace de l'Évangile venant sur de si saintes dispositions, il fut aisé de faire des Chrétiens parfaits de ces vrais Israélites.

F I N.

